

2m11.3148.8

Université de Montréal

Instrumentalisation de la réforme agraire et enlisement de la démocratisation au
Zimbabwe

Par
Amalia Caro Martinez

Département de Science Politique
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de Maître ès science (M. sc.)

Janvier 2004

©, Amalia Caro Martinez, 2004



IA
39
154
2004
V.052



Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Instrumentalisation de la réforme agraire et enlèvement de la démocratisation au
Zimbabwe

Présenté par :
Amalia Caro Martinez

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Luc Duhamel, Président-rapporteur

Mamoudou Gazibo, Directeur de recherche

Charles Blattberg, Membre du jury

RÉSUMÉ

La question agraire au Zimbabwe perdure depuis l'indépendance en 1980. Il convient donc de se demander si la réforme agraire n'est pas utilisée par le parti au pouvoir uniquement de façon à occulter les questions de démocratisation du régime. En effet, la propulsion d'une élite fortement homogène à la tête d'un État très centralisé et doté d'un imposant appareil répressif a favorisé le développement d'un régime de type néopatrimonial. Les pratiques néopatrimoniales entraînent des distorsions dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique économique. Or le régime de Robert Mugabe est en crise depuis le milieu des années quatre-vingt-dix du fait même des dynamiques néopatrimoniales alors que montait parallèlement un mouvement de revendication démocratique au Zimbabwe. Face à l'épuisement de ses ressources politiques traditionnelles et à l'ascension du premier parti d'opposition anti-système qui a fait une entrée fracassante au Parlement, ouvrant ainsi une période de libéralisation politique, le régime se radicalise et cherche de nouvelles ressources politiques en vue de se maintenir au pouvoir. Par conséquent, loin d'atteindre ses objectifs de redistribution socio-économique, la réforme agraire au Zimbabwe a plutôt été instrumentalisée dans le but de pérenniser le système néopatrimonial. Différents scénarios de démocratisation sont alors envisageables pour le Zimbabwe, mais aucun ne garantit en soi la fin du système néopatrimonial et donc la mise en place d'une réforme agraire véritablement redistributrice.

Mots clés : Zimbabwe, Réforme agraire, Démocratisation, Néopatrimonialisme, Transition, Afrique, Politique économique.

ABSTRACT

Land reform has been a problematic issue in Zimbabwe since its independence in 1980. Thus, the ruling party could have used land reform in order to overshadow issues of democratization. Indeed, the development of a neopatrimonial regime was facilitated by the fact that an extremely homogeneous elite took office at the head of a strong, centralized state with an important repressive apparatus. Neopatrimonial practices create distortions in regards to the elaboration and implementation of economic policy. But Robert Mugabe's regime has been in a state of crisis since the mid-nineties because of the very dynamics of neopatrimonialism, while a movement was mobilizing for democratic change in Zimbabwe. Exhausting traditional political resources and facing the rise of the first anti-system opposition party, which has made a thundering entry into the Parliament, opening an era of political liberalization, the regime is radicalizing and is searching for new political resources in order to remain in office. Consequently, far from achieving its social and economic redistribution objectives, land reform in Zimbabwe has been used to perpetuate the neopatrimonial system. Different scenarios of democratization can be considered for Zimbabwe. However none of them can, by itself, guarantee the end of the neopatrimonial system. Nor for that matter, can any of the scenarios considered ensure that a truly distributive land reform will be implemented.

Key words: Zimbabwe, Land reform, Democratization, Neopatrimonialism, Transition, Africa, Economic Policy.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Table des tableaux et figures.....	vi
Liste des sigles.....	vii
Dédicace.....	viii
Remerciements.....	ix
Introduction : une colonisation basée sur l'expropriation des terres.....	1
Chapitre I – La logique néopatrimoniale et les déterminants de la politique économique.....	13
<u>I – Les caractéristiques du néopatrimonialisme.....</u>	<u>13</u>
A – Weber et la notion de patrimonialisme.....	13
B – Décolonisation et émergence du concept de néopatrimonialisme.....	14
C – La politique économique dans un régime néopatrimonial.....	16
<u>II – Les rouages du système néopatrimonial zimbabwéen.....</u>	<u>18</u>
A – La ZANU au centre du système néopatrimonial zimbabwéen.....	18
B – Les acteurs à la marge du système néopatrimonial.....	22
<u>III – Pratiques néopatrimoniales et politique économique au Zimbabwe.....</u>	<u>26</u>
A – Economie dirigée et développement du néopatrimonialisme.....	27
B – L'ajustement structurel ou l'adaptation des pratiques néopatrimoniales.....	32
<u>IV – Le modèle néopatrimonial : chronique d'une impasse annoncée.....</u>	<u>36</u>
A – Néopatrimonialisme et crise économique.....	36
B – Néopatrimonialisme et crise de légitimité.....	40

C – La gestion des crises au Zimbabwe : utilisation des ressources politiques.....	43
--	----

Chapitre II – La réforme agraire au Zimbabwe : politique économique ou ressource politique?.....49

I – L'idéaltype de la réforme agraire pour le Zimbabwe.....49

A – Assurer la redistribution des ressources.....50

B – Construire des infrastructures et fournir des services aux agriculteurs.....51

C – L'importance de la planification et la prévision des effets de la réforme à long terme.....52

D – Evaluer l'application du programme au fur et à mesure.....54

E – Ménager les propriétaires terriens.....55

II – Une réforme agraire révélatrice des pratiques néopatrimoniales.....57

A – Les premiers programmes de réforme agraire et le développement du néopatrimonialisme au Zimbabwe.....58

B – Ralentissement et dénaturation de la réforme agraire.....63

C – Crise du régime : le retour au discours radical.....68

III – La réforme agraire instrumentalisée.....70

A – L'utilisation néopatrimoniale de la réforme agraire.....72

B – La réforme agraire comme ressource politique.....75

Chapitre III – Crise du régime et transition démocratique : le poids des pratiques néopatrimoniales.....81

I – L'épuisement des ressources politiques traditionnelles.....83

A – L'érosion de « l'électorat captif » de la ZANU.....84

B – L'héritage usé de la Guerre de libération.....86

C – Les avancées socioéconomiques annulées par la crise.....87

II – La fuite en avant du régime de R. Mugabe.....89

A – La version accélérée de la réforme agraire.....90

B – La répression de l'opposition.....93

C – Une politique extérieure radicale.....	95
<u>III – L’impasse conduit-elle nécessairement à la transition?.....</u>	<u>99</u>
A – Une libéralisation « par le bas ».....	99
B – Un processus de libéralisation grippé.....	102
C – Quel scénario de transition pour le Zimbabwe?.....	104
 Conclusion.....	 109
 Sources documentaires.....	 113
 Annexes.....	 x

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Annexe A - Carte administrative du Zimbabwe.....	x
Annexe B – Structure de la propriété terrienne.....	xi
Annexe C – Utilisation de la terre et population.....	xi
Annexe D – Rythme de la réforme agraire.....	xii
Annexe E – Radicalisation de la réforme agraire.....	xii
Annexe F – Cycles économiques depuis 1965.....	xiii
Annexe G – Résultats des élections législatives depuis l’indépendance.....	xiii

LISTE DES SIGLES

CFU : Commercial Farmers' Union

CIO: Central Intelligence Organisation

ESAP: Economic Structural Adjustment Programme

MDC : Movement for Democratic Change

MMD: Movement for Multi-Party Democracy

NCA : National Constitutional Assembly

PASS: Poverty Assessment Study Survey

SADCC: South African Development Coordinating Conference

UDI : Unilateral Declaration of Independence

ZANLA: Zimbabwe African National Liberation Army

ZANU: Zimbabwe African National Union

ZAPU: Zimbabwe African People Union

ZCTU: Zimbabwe Congress of Trade Unions

ZIPRA: Zimbabwe People's Revolutionary Army

ZUM: Zimbabwe Unity Movement

DÉDICACE

À Marie-Agnès Combesque

Tu m'as appris à lire... intelligemment!

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, Mamoudou Gazibo, pour sa grande disponibilité, ses conseils avisés, son soutien et sa grande gentillesse.

Je remercie également tous les étudiants africanistes du département avec qui j'ai eu des échanges passionnants, parfois houleux et toujours interminables, en particulier Patrice Bakong, Thierry Batoum, Valérie Bilodeau, Jean-Léon Longa, et Ramde Mamadou.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis à Montréal, Paris et ailleurs, qui m'ont patiemment aidé à surmonter mes angoisses académiques et existentielles.

INTRODUCTION : UNE COLONISATION BASÉE SUR L'EXPROPRIATION DES TERRES

Le régime de Robert Mugabe a rapidement pris un penchant néopatrimonial après l'indépendance du Zimbabwe en 1980. Les limites entre sphères privées et publiques sont devenues plus floues et les domaines politiques et économiques ont fini par se confondre. Aussi, lorsque des programmes de réforme agraire ont été mis en œuvre, ils ont moins permis de corriger l'inégale répartition des terres que de récompenser les partisans du régime. Depuis environ cinq ans, la réforme agraire est redevenue un thème de premier plan au Zimbabwe. C'est également pendant cette période que les impasses du régime sont devenues criantes. La population a désavoué le parti au pouvoir pour la première fois depuis l'indépendance en 2000, à l'occasion du référendum constitutionnel (portant sur les pouvoirs du président et les modalités de la réforme agraire) et des élections législatives. Mais plutôt que d'initier un processus de démocratisation du régime, les dirigeants ont réprimé l'opposition.

Dans ce contexte, il convient de se demander si la réforme agraire n'est pas utilisée par le parti au pouvoir uniquement de façon à occulter les questions de démocratisation du régime. L'instrumentalisation de la réforme agraire permettrait alors d'expliquer en partie l'impasse de la transition démocratique aujourd'hui au Zimbabwe. La question de recherche qui traversera ce travail est donc la suivante : Comment l'instrumentalisation de la réforme agraire par un régime autoritaire de type néopatrimonial peut-elle expliquer l'enlisement de la transition démocratique au Zimbabwe ?

En dépit de la variété des situations, l'héritage de l'époque coloniale est généralement considéré comme un handicap pour les gouvernements des pays nouvellement indépendants. Or parmi les anciennes colonies du continent africain, la Rhodésie du Sud (ancien nom du Zimbabwe) est, avec l'Afrique du Sud, un des seuls pays à avoir connu un système d'Apartheid. Ce système a rendu encore plus aigus les enjeux liés à l'indépendance, notamment en raison de la très inégale répartition des terres qu'il a engendré. En outre, loin de s'estomper, cette question agraire perdure et prend de l'ampleur avec l'orientation politique des années quatre-vingt-dix. Le cas du Zimbabwe a un intérêt intrinsèque en raison de l'intensité de la politique de réforme agraire depuis l'année 2000 et la montée d'une opposition susceptible alors, pour la première fois depuis l'indépendance, de remporter le pouvoir si un processus démocratique s'engageait..

Rappel historique

Au Zimbabwe, les structures économiques et politiques de l'époque coloniale affectent la vie politique du pays aujourd'hui encore. Un rappel historique permet de mettre en lumière les racines des questions de répartition des terres et de démocratisation dont la relation sera au centre de l'analyse.

Les premières décennies de la colonie de Rhodésie du Sud

C'est à partir de 1888 que Cecil Rhodes envisage de pousser la colonisation de l'Afrique Australe au nord du Transvaal, dans une région peuplée par les Shona originaires d'Afrique Centrale et les Ndebele venus d'Afrique du Sud (Huizer 1999, 35). Dans l'espoir d'exploiter de nouvelles ressources minières pour la Couronne

Britannique, il crée la *British South Africa Company* (BSAC). En 1890, la *Pioneer Column* entre dans le Mashonaland et contrôle rapidement toute la région entre les fleuves Limpopo et Zambèze, désormais dénommée « Rhodésie du Sud » (Balans 1995, 78-79). Dans un premier temps les populations autochtones n'opposent pas de résistance à l'avancée des pionniers. Cependant les populations Shona en particulier ont un rapport à la fois matériel, spirituel et religieux à la terre (Huizer 1999, 34-6). Selon eux, la terre a un caractère sacré ; elle appartient aux ancêtres. A mesure que les Européens vont s'approprier des terres, l'opposition des populations locales va donc se faire plus grande. D'après les chiffres cités par G. Huizer (Huizer 1999, 36), dès 1898 les Blancs s'étaient appropriés plus de 15% des terres. En 1897-1898 les populations Africaines se révoltent : c'est la « première *chimurenga* ». Elles réussissent à infliger de sévères pertes aux premiers colons, mais la rébellion finit par être réprimée et les leaders spirituels sont capturés. Cet épisode constituera pour les guérillas nationalistes des années soixante-dix un symbole de la résistance Africaine aux Européens.

Au tournant du siècle, les pionniers européens demeurent peu nombreux – 11 000 personnes (Du Toit 1995, 79). Leur priorité étant le minerai, l'agriculture des Blancs n'est pas non plus développée. Ils dépendent donc des populations autochtones pour leur subsistance. Or les ressources en minerai de la Rhodésie du Sud s'avèrent bien inférieures à celles escomptées. Les colons vont donc réorienter et diversifier leur économie, notamment en investissant le secteur de l'agriculture. Comme le montre J. Herbst, cette donnée est fondamentale pour l'histoire du pays puisque cela va limiter l'afflux de population Blanche. Les Européens constitueront donc une population fortement minoritaire dépendant d'un État très interventionniste,

mais assez nombreuse pour former une communauté politique incontournable à l'indépendance (Herbst 1990, 14). La première illustration de cette cohésion politique vient avec le référendum de 1923 à l'issue duquel les Rhodésiens refusent d'être intégrés à l'Afrique du Sud, défiant ainsi la BSAC et ses intérêts miniers. Les Rhodésiens Blancs sont donc prêts à élaborer leurs propres structures afin de défendre leur identité. Ce sera leur attitude jusqu'à l'Indépendance.

La constitution politique et économique de la Rhodésie du Sud

En 1923, la Rhodésie possède donc son autonomie administrative. La Grande Bretagne conserve un droit de veto sur les mesures concernant la population Africaine, mais elle ne l'exercera jamais (Murphree 1995, 152). L'agriculture devient le secteur principal de l'économie rhodésienne et l'expropriation de terres s'effectue à grande échelle par l'intermédiaire de la législation, notamment le *Land Apportionment Act* de 1930. De 1910 à 1930, la proportion de territoire appartenant aux Blancs passe de 23% à 50%, sous forme de propriétés privées. La population Africaine, quant à elle, est parquée dans des réserves représentant 26% puis 30% seulement des terres pour la même période (Herbst, 1990 : 17), le reste étant déclaré parcs naturels. De plus, ces réserves sont détenues par la collectivité des Africains et non en titres propres, ce qui augmente encore le fossé avec les Blancs (Du Toit 1995, 91). Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, les technologies utilisées par les deux populations pour l'agriculture sont équivalentes. Mais les terres des Noirs étant peu fertiles, surpeuplées et sur-utilisées, leur productivité diminue rapidement et les populations africaines se paupérisent.

La Seconde Guerre Mondiale apporte des opportunités énormes à l'économie rhodésienne, qui est alors en pleine expansion et attire de nombreux immigrants européens. Les fermiers blancs développent de nouvelles technologies agricoles et l'État met en place un vaste programme de subventions, de crédits et de fixation des prix des produits agricoles pour les Blancs. J. Herbst qualifie cet interventionnisme de «socialisme pour les Blancs», leur permettant de maintenir un niveau de vie extrêmement élevé au sein d'une économie protégée de toute concurrence interne ou externe (Herbst 1990, 22). En 1953 la Rhodésie du Sud se joint à la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland, mais les tensions qui suivent l'Indépendance de la Zambie (ex-Rhodésie du Nord) et du Malawi (ex-Nyassaland) y mettent fin en 1963 (Murphree 1995, 154).

Le régime d'Ian Smith

La Grande-Bretagne supprime les derniers droits de regards qu'elle avait encore sur la politique rhodésienne dans les constitutions de la Fédération puis de la Rhodésie du Sud à nouveau seule. Cependant, elle refuse d'accorder l'Indépendance à la colonie si la majorité africaine n'est pas intégrée au système politique (Balans 1995, 95). En 1965, Ian Smith remporte les élections à la tête du Rhodesian Front et déclare unilatéralement l'Indépendance du pays¹. Afin de comprendre la portée d'une telle mesure, il est important de noter que ce coup d'éclat intervient dans une période où les mouvements nationalistes africains sont à leur apogée à l'échelle du continent et où la majorité des pays africains accèdent à l'indépendance. C'est la deuxième

¹ Le régime d'I. Smith est donc souvent désigné par l'acronyme UDI – Unilateral Declaration of Independence.

illustration éclatante de la détermination des rhodésiens, face à l'opposition africaine et à la communauté internationale.

L'interventionnisme de l'État rhodésien est plus que jamais de mise puisque les Rhodésiens blancs doivent maintenant faire face à un environnement international économique et diplomatique hostile en plus d'une opposition nationaliste croissante. La ségrégation est accentuée dans les domaines de l'éducation, de l'administration et bien sûr de la répartition des terres, notamment avec le *Land Tenure Act* de 1969 (Balans 1995, 97-98). Du Toit rapporte qu'en 1965 un zimbabwéen blanc possède 88 acres pour chaque acre appartenant à un zimbabwéen noir, compte tenu des populations respectives –250 000 Blancs et 4.75 millions de Noirs (Du Toit 1995, 91). Les populations africaines vivent dans des situations extrêmement précaires dans les réserves, et constituent une main d'œuvre à bon marché pour les industries et les fermes des Blancs. J. Herbst rapporte qu'au milieu des années soixante-dix, le rapport de dépendance historique est complètement renversé puisque ce sont les fermes des Blancs qui fournissent les réserves des Noirs en produits alimentaires (Herbst 1990, 27). L'économie et les structures étatiques sont toutes entières dédiées à assurer les intérêts de la communauté blanche.

L'ascension des mouvements nationalistes

Les mouvements nationalistes émergent difficilement dans le paysage politique rhodésien. Dans un premier temps leurs organisations sont interdites les unes après les autres. Puis l'état d'urgence associé à l'UDI supprime tout espoir de visibilité politique pour les opposants au régime. Deux principaux groupes de nationalistes se distinguent (Balans 1995, 99-100). Une partie des nationalistes s'exile

en Tanzanie, puis se base en Zambie. Ils constituent la *Zimbabwe African People Union* (ZAPU) en 1961, puis sa branche armée la *Zimbabwe People's Revolutionary Army* (ZIPRA), avec à leur tête le leader nationaliste historique, Joshua Nkomo. Une autre fait scission et forme la *Zimbabwe African National Union* (ZANU) en 1963, puis sa propre branche armée la *Zimbabwe African National Liberation Army* (ZANLA), dirigées par Robert Mugabe. Les deux mouvements se constituent le long des lignes ethniques. En effet, bien qu'avant la colonisation les ethnies Ndebele et Shona vivaient dans une paix relative, les Blancs ont accentué les rivalités entre les deux groupes avec le système des réserves tribales.

Après avoir tenté sans succès d'obtenir leur intégration politique pendant la période de la Fédération, la revendication principale des nationalistes devient l'injuste répartition des terres. Les deux factions ne s'engagent véritablement dans la lutte armée qu'au début des années soixante-dix, après avoir constaté l'inefficacité des sanctions internationales sur le régime d'Ian Smith (Balans 1995, 101). La ZANLA fait ses premières percées importantes depuis le Mozambique nouvellement indépendant. Elle privilégie les actions de guérillas, à l'inverse de la ZIPRA qui opte pour l'affrontement conventionnel (Dreyer 1995, 173). La ZANLA s'appuie donc sur la population rurale par l'intermédiaire de l'éducation politique. Les guérilleros de la ZANLA se présentent aux paysans comme ceux qui vont leur rendre leurs terres ancestrales et comme les héritiers de la première *chimurenga*. La guerre d'indépendance est d'ailleurs entrée dans l'histoire du pays comme la « deuxième *chimurenga* » (Quantin 1995, 182). Ils s'inscrivent donc dans les croyances et les mythes Shona traditionnels. Ainsi ils tissent des liens forts avec la population rurale.

Les Accords de Lancaster House

En 1979, les nationalistes acceptent un compromis car ils ne font que déstabiliser le régime Smith sans parvenir à le renverser. De plus, les pays voisins qui les hébergent souffrent des sanctions économiques internationales et les poussent à la table des négociations (Dreyer 1995, 177-178). La ZANU et la ZAPU s'unissent temporairement sous la bannière du Front Patriotique (PF). Le gouvernement quant à lui accepte de négocier puisqu'il est à la tête d'un État affaibli qui ne vient pas à bout des guérillas. Les deux parties, sous l'égide de la Grande-Bretagne, signent alors les Accords de Lancaster House qui établissent l'Indépendance du Zimbabwe. Les Accords instaurent un régime parlementaire de type Westminster comportant de nombreuses garanties pour les Blancs. Ainsi, ils bénéficient de 20% des sièges de la chambre basse alors qu'ils ne représentent à l'époque que 2 à 3% de la population (Herbst 1990, 30). Leurs biens, notamment les terres, sont protégés contre l'expropriation et la Constitution ne peut être modifiée pendant une période de sept ans. Robert Mugabe remporte les premières élections à la tête de la ZANU (PF)². Le nouveau gouvernement hérite donc d'un état interventionniste doté d'un appareil répressif important et d'une économie vouée à servir les intérêts d'une minorité. Cet héritage jettera les bases du régime néopatrimonial de R. Mugabe.

² Depuis l'indépendance, le parti politique dirigé par Robert Mugabe a changé plusieurs fois de dénomination : ZANU, ZANU (PF), ZANU (PF) – Zimbabwe, ZANU PF (Sylvester, 1990, 388). Afin d'alléger le texte, le parti sera dorénavant désigné par le seul acronyme « ZANU ». De même la ZAPU est devenue PF-ZAPU lors de son alliance avec la ZANU à l'orée de l'indépendance, mais sera désignée simplement comme la « ZAPU ».

Démarche méthodologique

Les principales unités d'analyse seront les groupes sociopolitiques principaux du Zimbabwe. En effet, de nombreux auteurs soulignent la relative homogénéité des groupes sociaux au Zimbabwe, tels l'élite dirigeante (Quantin 1995) ou les Blancs (Du Toit 1995) par exemple. Il est à noter, à l'instar de Du Toit, qu'historiquement ces groupes sociaux ne constituent pas des classes sociales et se sont plutôt formés le long de lignes raciales (Du Toit, 1995 : 92-102).

Deux axes de réflexion complémentaires permettront d'expliquer l'enlisement du processus de transition démocratique au Zimbabwe.

D'une part, un régime autoritaire de type néopatrimonial s'est développé au Zimbabwe depuis l'indépendance. Les travaux de Samuel Eisenstadt (Eisenstadt 1973) et Jean-François Médard (Médard 1991) sur le concept de néopatrimonialisme à partir de la classification de Max Weber (Weber 1971) permettront de préciser l'étude de ces régimes. En outre, un tel système pèse sur la formulation de la politique économique et sur la mise en œuvre des politiques publiques, (Jenkins 1997 ; Dashwood 1996). On approfondira notamment la question de l'instrumentalisation des politiques publiques à l'aide de la notion de politicien investisseur, gérant ses ressources politiques comme un entrepreneur ses investissements (Lacam 1988 ; Faure et Médard 1995).

D'autre part, la réforme agraire reste une question en suspens au Zimbabwe aujourd'hui. En effet, les programmes qui ont été menés depuis l'indépendance n'ont pas atteint les objectifs d'une réforme agraire idéal typique, telle qu'elle est décrite par R. Prosterman et J. Riedinger (Prosterman et Riedinger 1987) ou par R. Badouin (Badouin 1979). En effet la réforme agraire au Zimbabwe a été instrumentalisée par

les dirigeants afin d'assurer la pérennité du système néopatrimonial. Divers travaux permettront d'affiner cette deuxième variable indépendante. Il s'agit notamment des études de B. Kinsey (Kinsey 1999), R. Palmer (Palmer 1990) et D. Weiner, S. Moyo, B. Munslow et P. Keefe (Weiner, Moyo, Munslow et Keefe 1985) sur les programmes de réforme agraire zimbabwéens et leur instrumentalisation par les autorités, ou encore de l'ouvrage de T.A.S. Bowyer-Bower et Colin Stoneman sur l'actualité de la question agraire au Zimbabwe (Bowyer-Bower et Stoneman 2000).

Les dynamiques inhérentes au système néopatrimonial mènent le pays dans une situation de crise. L'étude montrera que la relation entre les deux variables indépendantes, à savoir l'instrumentalisation de la réforme agraire par le régime néopatrimonial de R. Mugabe en crise, explique l'enlisement du processus de transition amorcé en 2000. L'ouvrage de M. Bratton et N. Van de Walle sur les transitions démocratiques en Afrique (Bratton et Van de Walle 1997), ainsi que de nombreux articles sur les événements récents au Zimbabwe, permettront d'analyser les difficultés d'un tel processus dans un régime de type néopatrimonial.

Test crucial de l'hypothèse de travail

Une explication rivale pourrait avancer qu'il n'existe pas un tel lien entre la réforme agraire et le type de régime au Zimbabwe. La réforme agraire n'aurait jamais réellement abouti au Zimbabwe en raison de facteurs externes. Ceux-ci pourraient être les contraintes institutionnelles liées aux Accords de Lancaster House (1980-1987), ou encore les contraintes économiques pendant la période de récession économique et d'imposition des plans d'ajustement structurel. Cependant il est possible d'identifier un test crucial qui permet d'écarter une telle hypothèse. En effet,

comme mentionné plus haut, un accord multipartite a été signé en 1998. Cet accord entre les gouvernements zimbabwéens et britanniques et les institutions financières internationales prévoyait de dégager une aide financière substantielle afin de mettre en place une réforme agraire d'envergure. Les conditions externes étaient donc réunies pour l'application de réformes attendues depuis l'Indépendance. Pourtant, cet accord est resté lettre morte et aucune réforme n'a été entamée. Un tel accord ne constituait pas une ressource pertinente pour Robert Mugabe et la ZANU à ce moment-là. En particulier, on peut penser qu'une série de réformes sur le plan économique aurait rapidement mené la population à demander des réformes politiques. Cet exemple vient donc soutenir l'intuition de départ, notamment le lien entre l'impasse de la réforme agraire et le maintien du régime de Robert Mugabe.

Organisation du mémoire

Dans un premier chapitre nous étudierons les caractéristiques des régimes néopatrimoniaux –notre cadre théorique- et leurs conséquences en termes de politique économique. Les politiques menées au Zimbabwe depuis l'indépendance permettront de saisir le poids des pratiques néopatrimoniales sur les politiques publiques, et l'approche en termes de politicien investisseur apportera un éclairage sur la notion d'instrumentalisation.

Dans un deuxième chapitre nous nous intéresserons plus particulièrement à la réforme agraire, telle qu'elle devrait être selon un modèle idéal typique, et telle qu'elle a été menée au Zimbabwe depuis l'indépendance. Nous pourrons ainsi montrer qu'elle constitue plus une ressource politique pour le régime néopatrimonial qu'une politique publique en faveur de la population.

Enfin, nous analyserons la crise du régime et les revendications démocratiques que traverse le Zimbabwe depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, et la façon dont le régime de R. Mugabe résiste au changement par la radicalisation de ses politiques. Nous verrons qu'un processus de libéralisation a bien été amorcé au Zimbabwe depuis l'année 2000, mais que face à l'enjeu de la perte éventuelle du pouvoir, le régime active la réforme agraire comme une ressource politique. Nous étudierons alors les scénarios de démocratisation qui sont envisageables pour le pays et dans quelle mesure ces options permettront au pays de sortir de la crise.

CHAPITRE I - LA LOGIQUE NÉOPATRIMONIALE ET LES DÉTERMINANTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Ce premier chapitre est destiné à établir le cadre théorique dans lequel s'inscrira l'analyse de la réforme agraire au Zimbabwe. Nous étudierons d'abord les caractéristiques du néopatrimonialisme et leurs conséquences sur la politique économique. Puis nous illustrerons ce point théorique à travers la politique économique qu'a menée le Zimbabwe depuis l'indépendance. Enfin, nous verrons que l'instrumentalisation de la politique économique par le régime de R. Mugabe a mené le pays à la crise. Nous introduirons alors la notion de politicien investisseur afin de mieux comprendre les mécanismes de l'instrumentalisation.

I. Les caractéristiques du néopatrimonialisme

La notion de néopatrimonialisme est issue d'une réflexion de plus d'un siècle sur les différents types de régimes. Max Weber en a été le précurseur, en établissant une typologie des « modes de domination ».

A. Weber et la notion de patrimonialisme

Il s'agissait pour M. Weber de comprendre pourquoi des groupes d'individus acceptent de leur plein gré l'autorité d'une personne particulière ou d'une institution, en l'absence de contraintes physiques ou morales. Selon Weber, c'est parce que l'autorité est liée à la légitimité que le groupe obéit à l'individu ou l'institution

dominant (Weber 1971, 285-287). Dans le cadre d'une domination de type traditionnelle, l'autorité repose « sur le caractère sacré de dispositions transmises par le temps (« existant depuis toujours ») et des pouvoirs du chef » (Weber 1971, 301).

Parmi les différents types de régimes traditionnels, Max Weber décrit le régime patrimonial, dont la caractéristique fondamentale est que les sphères privées et publiques se confondent (Weber 1971, 314-315). Dans un régime où l'autorité s'exerce en vertu d'une légitimité traditionnelle, le rapport de dominant à dominés est en fait un rapport de « seigneur » à « sujet » (Weber 1971, 302). Si les régimes patrimoniaux peuvent s'appuyer sur une administration, cet appareil n'est pas à confondre avec la bureaucratie de type légale rationnelle. Dans les régimes de ce type, la fonction est plus importante que la personne qui l'occupe, alors que les régimes traditionnels reposent sur des liens personnels. De plus, les régimes traditionnels reposent sur le droit coutumier, constitué de règles non écrites transmises par la tradition, et non sur un cadre légal formel (Weber 1971, 302-303). Selon M. Weber, les régimes s'approchant le plus de l'idéaltype de la domination traditionnelle de forme patrimoniale sont des régimes de l'Antiquité ou médiévaux (Weber 1971, 318).

B. Décolonisation et émergence du concept de néopatrimonialisme

Suite à la vague d'indépendances dans les années cinquante et soixante, plusieurs auteurs voient dans les nouveaux régimes une forme moderne de domination traditionnelle. S. N. Eisenstadt développe le concept de néopatrimonialisme pour rendre compte des réalités de nombreux pays nouvellement

indépendants. Eisenstadt différencie les régimes patrimoniaux, correspondant à des sociétés antiques ou « primitives », des régimes néopatrimoniaux qui associent des éléments de modernité à des pratiques traditionnelles. Il s'agit en général de régimes institutionnalisés, dont les économies sont insérées dans les flux mondiaux, mais dans lesquels les rapports de société sont encore très personnalisés (Eisenstadt 1973, 10-11).

Ce mélange d'éléments traditionnels et modernes engendre des dynamiques propres à ce type de régime. D'une part, la confusion des sphères publiques et privées signifie que le dirigeant gère les ressources de l'État comme s'il s'agissait de son propre patrimoine. Par conséquent le pouvoir y est extrêmement centralisé et personnalisé. Bien que ces régimes disposent d'une façade bureaucratique formelle, il s'agit avant tout de régimes autoritaires (Médard 1991a, 341). Les règles de fonctionnement de l'État relèvent de pratiques informelles plutôt que des normes institutionnalisées. Des réseaux de clientèle se constituent à partir du dirigeant et pénètrent l'administration et la hiérarchie du parti à tous les niveaux. Le clientélisme politique constitue alors le mode de fonctionnement de l'État (Médard 1991a, 339).

D'autre part, une telle dynamique implique que les domaines économiques et politiques se chevauchent -phénomène appelé « *straddling* » (Médard 1991a, 342-343). Le pouvoir devient donc la voie privilégiée de l'accumulation des richesses. Ces ressources sont elles-mêmes réinjectées dans les réseaux de clientèle afin de légitimer –a posteriori- le pouvoir politique, un processus que J-F Médard qualifie de « redistribution légitimatrice » (Médard 2000, 85). Cependant, cette redistribution ne se fait qu'au sein d'une minorité de privilégiés ayant les relations adéquates, les *insiders* du régime (Bratton et Van de Walle 1997, 86). Une ligne de fracture traverse

donc la société dans un régime néopatrimonial. D'un côté les *insiders* cherchent à assurer la pérennité d'un système qui assure leur enrichissement personnel. De l'autre les *outsiders* sont tenus à la marge du système et font les frais de l'autoritarisme et du non-développement. Cette dichotomie est à la base du système néopatrimonial et détermine notamment la politique économique d'un tel régime.

C. La politique économique dans un régime néopatrimonial

On peut distinguer trois caractéristiques dominantes de la politique économique en régime néopatrimonial, générées par la dichotomie entre *insiders* et *outsiders* particulière à ces systèmes. Ces dominantes constituent le cadre dans lequel la politique économique est élaborée et mise en œuvre. Elles constitueront donc la trame de la réflexion sur la politique économique en général dans ce chapitre, et sur la réforme agraire en particulier dans le second chapitre.

- La politique économique d'un régime néopatrimonial est orientée vers le court terme et hypothèque l'avenir économique du pays (Bratton et Van de Walle 1997, 67). En effet, les *insiders* cherchent à tirer le maximum de ressources de l'État grâce à leur position privilégiée ou leurs relations. Leurs préoccupations sont donc axées sur les bénéfices qu'ils peuvent retirer à court terme, et non pas sur le développement à long terme.
- Dans un régime néopatrimonial les mesures de politique économique visant les masses populaires relèvent plus d'un certain populisme économique que de la rationalité technocratique (Faure et Médard 1995, 307-308). En effet, les *outsiders* exercent une pression constante pour que le système s'élargisse (Eisenstadt 1973, 18-

19). Des mesures symboliques générant des bénéfices immédiatement visibles par les masses permettent donc au régime de maintenir une certaine stabilité politique.

- Cette politique économique vise avant tout à assurer la situation financière d'une minorité de privilégiés. Leurs intérêts particuliers priment donc sur l'intérêt général. En particulier, la politique économique encourage la formation d'une bourgeoisie d'État inféodée au régime. Par là même elle empêche le développement d'un secteur économique moderne et autonome qui pourrait constituer une source alternative de pouvoir et menacer le régime (Faure et Médard 1995, 298-299).

La gestion au profit d'une minorité ne peut que miner la situation économique et politique nationale sur le long terme (Médard 1991a, 351). Les ressources de l'État ne sont pas inépuisables, et l'effet cosmétique du populisme économique ne peut cacher indéfiniment le non-développement. Les régimes de ce type font donc face à des crises économiques et de légitimité à plus ou moins longue échéance.

Sur la base de ces trois caractéristiques, le chapitre s'attachera à étudier la logique néopatrimoniale de la politique économique du régime de R. Mugabe. Cela permettra de mettre en place le cadre explicatif de l'échec de la réforme agraire, et plus largement de la politique économique au Zimbabwe, afin d'analyser subséquemment l'enlisement de la démocratisation. Le Zimbabwe, à l'indépendance, est un pays engagé sur la voie du développement économique, avec une économie diversifiée et relativement performante. Cependant le régime de R. Mugabe s'est forgé sur la base de relations personnelles relevant des pratiques traditionnelles. Ces dynamiques néopatrimoniales ont engendré une politique économique au bénéfice d'une minorité de privilégiés. La logique néopatrimoniale explique donc non

seulement la banqueroute économique, mais aussi l'impasse politique dans laquelle le pays est plongé depuis la fin des années quatre-vingt-dix.

II. Les rouages du système néopatrimonial zimbabwéen

Comme le soulignent Michael Bratton et Nicolas Van de Walle, la circulation des prébendes se fait uniquement au sein d'un cercle de privilégiés, les fidèles du régime (*insiders*), qui doivent constamment manifester leur allégeance au pouvoir. L'ensemble de ceux qui n'ont pas accès aux faveurs néopatrimoniales constitue les exclus du système (*outsiders*). La dynamique du régime néopatrimonial tourne donc autour des relations entre *insiders* et *outsiders*. D'une part les *insiders* peuvent rapidement tomber en disgrâce et se retrouver marginalisés, et d'autre part les *outsiders* cherchent à se faire un place au sein du système afin de pouvoir bénéficier des prébendes (Bratton et Van de Walle 1997, 86). Au Zimbabwe, différentes catégories d'acteurs collectifs sont identifiables. Dans cette section nous nous attacherons donc à analyser cette relation entre les *insiders* du système zimbabwéen, soit les élites et la ZANU, ainsi que ceux qui se situent à la marge.

A. La ZANU au centre du système néopatrimonial zimbabwéen

Le rôle des élites est primordial dans la constitution du régime néopatrimonial et dans sa distinction du simple clientélisme politique. En effet, les élites sont aux postes politiques et économiques les plus importants du pays, ce qui leur donne accès à d'importantes ressources. La fidélisation des clients s'effectue par la distribution de

ces ressources sous la forme de biens publics divisibles, de postes politiques, d'emplois publics ou simplement d'argent comptant. En somme, les élites injectent dans le système néopatrimonial les ressources qui permettent sa cohésion. Il est donc essentiel pour elles de se maintenir au pouvoir afin de continuer à « manger », pour reprendre l'expression popularisée par J-F Bayart (Bayart 1989).

Une élite homogène et soudée...

Au Zimbabwe, l'élite politique est fortement homogène. Compte tenu du maintien des Noirs à la marge du système politique rhodésien et de l'accession relativement récente du pays à l'indépendance, l'élite politique partage un certain nombre de caractéristiques évidentes. Indifféremment de leur appartenance première à la ZANU ou à la ZAPU, P. Quantin distingue trois traits essentiels de cette élite (Quantin 1995, 185-186). Elle constitue une génération peu éduquée de par le système d'apartheid qui était en vigueur en Rhodésie. Les membres de l'élite ont figuré parmi les militants les plus radicaux lors de la « deuxième *chimurenga* ». Enfin, c'est un groupe relativement jeune lorsque survient l'indépendance. Ces trois facteurs en font un groupe très uni qui a bénéficié de la même socialisation et qui a surmonté les mêmes épreuves. C'est cette homogénéité de parcours qui a permis à une élite politique restreinte de se maintenir à la tête de la ZANU depuis l'indépendance.

... à la tête d'un parti unique de facto

La ZANU s'est imposée dans le paysage politique dès les premières élections du Zimbabwe indépendant et a supplanté l'administration au fil des ans. Elle constitue le principal réseau de clientèle du système néopatrimonial zimbabwéen. La ZANU a remporté les élections de 1980 avec près de 63% des voix contre seulement 24% pour son plus proche adversaire, la ZAPU. Cinq ans après, la ZANU a encore conforté son avance avec plus de 77% des voix. Cette position dominante l'a amené à signer un accord d'unité avec la ZAPU le 22 décembre 1987. Cet accord devait notamment mettre fin à l'insurrection dans le Matabeleland, traditionnellement favorable à la ZAPU (Sithole 1995, 133-134), et permettre la constitution d'un parti unique sur le modèle soviétique. Mais au-delà des intérêts affichés, la cooptation est un moyen pour l'élite de se renouveler et de saboter l'opposition. Elle permet d'élargir le système néopatrimonial sans le remettre en cause. Les dirigeants de la ZAPU étant issus des mêmes processus politico-historiques que ceux de la ZANU, l'inclusion de la ZAPU a encore renforcé l'homogénéité de la classe politique zimbabwéenne (Quantin 1995, 184). La cooptation a donc constitué un moyen supplémentaire pour la ZANU de monopoliser le paysage politique du pays et de conserver sa position privilégiée au pouvoir.

Avec la chute du Mur et la dislocation de l'URSS à la fin des années quatre-vingt, le gouvernement zimbabwéen renonça à mettre en œuvre le projet de parti unique. Cependant la préparation de la ZANU en vue de cette éventualité a laissé des traces importantes dans la vie politique du pays et a conforté la nature néopatrimoniale du régime.

L'expansion de l'administration dans le Zimbabwe indépendant s'est traduite par l'affaiblissement de l'État et le renforcement des structures du parti hégémonique. Au Zimbabwe les décisions politiques, économiques et sociales sont extrêmement centralisées. Cette caractéristique s'est trouvée renforcée par les réformes constitutionnelles de 1987, à l'expiration des accords de Lancaster House. A cette occasion, le Zimbabwe est passé d'un régime parlementaire de type Westminster à un régime présidentiel (Sylvester 1990, 383-384). Par ailleurs, le bicaméralisme a été abandonné au profit d'un parlement monocaméral (Sylvester 1990, 386). Ces réformes ont permis de renforcer le gouvernement central et donc le parti hégémonique, mais ont contribué à l'affaiblissement de l'État dans son ensemble. En effet, si les régimes néopatrimoniaux peuvent exister en situation de multipartisme, la présence d'un parti hégémonique leur assure un plus grand contrôle de la vie politique (Bratton et Van de Walle 1997, 71). Il s'agit alors pour le parti de contrôler ses membres, ce qui s'avère relativement aisé par le moyen de prébendes. La ZANU a donc tiré parti de son statut hégémonique et de son accès à l'État et à ses ressources pour devenir le cœur du système de redistribution clientéliste.

Des structures de gouvernement local existent bien, mais elles sont soit dépourvues de moyens, soit phagocytées par la ZANU. La seule façon de faire entendre ses doléances est donc de passer par la hiérarchie du parti et non par les structures étatiques (Makumbe 1998, 43). La ZANU pénètre également la société civile. Les seules associations réellement reconnues par le gouvernement sont celles qu'il a lui-même créées au sein du parti. Par exemple, dans le cadre de la réforme visant à créer le parti unique, des associations censées représenter les minorités à l'intérieur du parti (notamment les jeunes et les femmes) ont été créées. Les membres

des minorités qui ne font pas partie des associations affiliées à la ZANU n'ont donc aucune voix dans la politique locale et nationale (Makumbe 1998, 49). On voit bien alors la relation de clientèle qui s'établit sur le dos de la population, contrainte d'affirmer sa fidélité au parti si elle veut obtenir satisfaction. Par l'intermédiaire de la ZANU, les pratiques clientélistes pénètrent la société et font de la population une vaste clientèle. En somme, la population, notamment rurale, est liée au gouvernement central davantage par la hiérarchie du parti hégémonique que par la courroie grippée de l'administration. En s'étant octroyé le monopole de la vie politique au Zimbabwe, la ZANU s'est donc muée en un parti unique *de facto*, au centre d'un système néopatrimonial de plus en plus étendu.

B. Les acteurs à la marge du système néopatrimonial

Les interactions entre les acteurs au sein du système néopatrimonial impliquent une pression permanente de la part des acteurs qui se situent à la marge. En effet l'appartenance au réseau de distribution conditionne l'enrichissement, mais parfois également l'accès aux services ou à l'emploi. Pour conserver leur place privilégiée, les *insiders* ne peuvent ignorer ces demandes sous peine de voir se développer des centres alternatifs de pouvoir. Le système doit donc s'élargir en permanence et englober toujours plus d'acteurs. C'est ce qu'Eisenstadt appelle la « tendance à l'expansion » (Eisenstadt 1973, 18-19).

Des vétérans revendiquant leur accès au système néopatrimonial

Cette dynamique s'est notamment illustrée au Zimbabwe par les revendications de ceux qu'on appelle les « vétérans » de la guerre d'indépendance. Depuis 1980, les vétérans se sont organisés en groupe de pression afin d'avoir accès aux ressources de l'État, auxquelles ils estimaient avoir droit autant que l'élite de par leur participation à la deuxième *chimurenga*. Au fil des ans, la surenchère dont ils ont fait preuve a eu raison de la résistance du gouvernement (Krieger 2001, 92-98). Plutôt que de faire face à un groupe de pression revendiquant le même héritage que ses élites, le gouvernement a choisi d'accéder aux revendications successives des vétérans.

Il est à noter que la guerre d'indépendance conserve une portée symbolique extrêmement forte au Zimbabwe. Encore aujourd'hui, c'est le facteur principal sur lequel repose la légitimité du gouvernement et par lequel passe la communication politique (Melber 2002, 65-67). Il était donc essentiel pour les vétérans, afin d'être crédibles sur la scène politique zimbabwéenne, d'utiliser cette carte politique. L'utilisation de ce symbole a donc permis aux vétérans de gêner l'élite sur son propre terrain.

Le chantage des vétérans illustre bien la façon dont les acteurs en marge arrivent à négocier leur entrée au centre du système. Les pouvoirs publics leur ont ainsi accordé des emplois, des pensions et des terres en dépit d'une situation financière déjà très difficile dans les années quatre-vingt-dix (Krieger 2001, 98-99). On voit bien que les priorités politiques ont primé sur les objectifs économiques en ces temps d'ajustement structurel. Dans le cadre du néopatrimonialisme, il était plus

important pour les *insiders* de maintenir le système plutôt que de voir se développer la contestation. En somme le système néopatrimonial cherche à inclure les *outsiders* les plus contestataires pour éviter qu'ils ne deviennent les leaders d'un plus grand mouvement, au détriment de la santé économique du pays si nécessaire. Comme l'a montré Gaetano Mosca, ce type de dynamique inclusive permet à l'élite de se maintenir au pouvoir (Diamond 1987). Dans un régime néopatrimonial, ce renouvellement relatif permet d'assurer une certaine stabilité au système.

Une communauté blanche qui garde profil bas

Une autre catégorie d'acteurs à la marge que l'analyse doit prendre en compte est celle des Blancs du Zimbabwe. La communauté blanche a fortement appréhendé l'indépendance, au point que nombre de ses membres ont émigré. Les Blancs étant restés au Zimbabwe craignaient notamment l'expropriation de leurs biens par le nouvel État indépendant. Cependant à son arrivée au pouvoir, R. Mugabe a immédiatement décrété une politique de réconciliation nationale. En effet, la débâcle économique qui a suivi l'indépendance au Mozambique, en Zambie et Tanzanie en raison de l'exil massif des Blancs a pu servir de leçon aux nouveaux leaders du Zimbabwe (Murphree 1995, 155).

Compte tenu de la teneur des accords de Lancaster House (représentation obligatoire des Blancs au parlement, protection des biens détenus par les Blancs contre l'expropriation), le pouvoir du nouveau gouvernement était de toutes façons limité en la matière. Le gouvernement a gardé un discours révolutionnaire, voire raciste, promettant aux Noirs une redistribution ultérieure radicale des richesses,

notamment des terres. Mais dans les faits, les analystes concordent pour dire que le discours du gouvernement s'est révélé plutôt creux. Pendant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, comme par un accord tacite, les autorités n'ont jamais véritablement attaqué les intérêts des Blancs, et la communauté blanche a gardé un profil bas. Les zimbabwéens blancs se situent donc à la marge du système néopatrimonial sans constituer une véritable menace.

Le MDC : premier parti d'opposition anti-système

Dans un régime néopatrimonial, il est fréquent que les opposants convoitent le pouvoir dans le but de profiter à leur tour du système. Leurs revendications sont donc plus formelles que réellement anti-système (Martin 1991, 29). Au Zimbabwe, les partis d'opposition des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix n'ont pas attaqué la ZANU sur le plan de la politique économique. Ils ont plutôt cherché à contester au parti hégémonique son statut de représentant de l'unité nationale (Sylvester 1990, 390-391). Ce discours montre bien la volonté des dirigeants de l'opposition de se hisser au sommet du système néopatrimonial à la place du parti au pouvoir, et non pas de contester l'existence même d'un tel système.

Dans ce contexte, l'émergence du *Movement for Democratic Change* (MDC) à la fin des années quatre-vingt-dix n'est que plus remarquable. En effet ce parti d'opposition ne se situe pas seulement à la marge du système néopatrimonial, mais s'affirme comme le premier acteur résolument anti-système au Zimbabwe. Cette position s'explique par l'origine du parti, en dehors de la classe politique zimbabwéenne traditionnelle issue de la guerre de libération nationale. En effet, le

MDC a son origine dans la mobilisation de la société civile, notamment à travers les actions organisées par la *Zimbabwe Congress of Trade Unions (ZCTU)*, face à la détérioration des conditions économiques dans les années quatre-vingt-dix (Raftopoulos 2001). Le MDC constitue donc la première menace réelle pour la ZANU, puisque les techniques traditionnelles du parti hégémonique, comme la cooptation, n'ont pas de prise sur un tel parti anti-système. Le troisième chapitre nous permettra d'étudier plus en profondeur les modalités de l'affrontement entre le MDC et la ZANU.

En somme, la ZANU et ses dirigeants constituent le cœur du système de redistribution néopatrimonial. Ils entretiennent leur position privilégiée en cooptant les partis d'opposition qui expriment leur attrait pour le système et en accédant aux demandes des *outsiders* les plus virulents. A l'échelle du pays, l'hégémonie de la ZANU permet au gouvernement central de contrôler la population en l'insérant de force dans des réseaux de clientèle. Ces jeux d'alliances se font par le biais de différents types de prébendes qui scellent la confusion entre les sphères privée et publique, et entre les domaines politiques et économiques.

III. Pratiques néopatrimoniales et politique économique au Zimbabwe

La multiplicité des prébendes disponibles pour les *insiders* et le fait que dans un régime néopatrimonial les relations reposent sur des liens personnels plutôt que professionnels donne une grande capacité d'adaptation au système. C'est pourquoi le

néopatrimonialisme s'est développé au sein d'une économie dirigée mais est parvenu à se maintenir en période d'ajustement structurel. L'étude de cette évolution va nous permettre de mettre en relief la logique néopatrimoniale du régime de R. Mugabe, notamment dans l'élaboration de la politique économique.

A. Économie dirigée et développement du néopatrimonialisme

Dans un régime néopatrimonial, le clientélisme politique constitue le principe de fonctionnement même de l'État, conformément aux caractéristiques énoncées plus haut. En effet, les élites politiques profitent de leur position privilégiée pour s'enrichir et investissent une partie de ces gains dans l'entretien de leur réseau de clientèles politiques. Ce processus, que J-F Médard qualifie de « redistribution légitimatrice » (Médard 2000, 85), permet à ces régimes de perdurer. C'est également ce qui produit la confusion des sphères publiques et privées caractéristique de ce type de régime. Des ressources publiques de tous types, telles que des emplois, des aides financières et administratives ou des biens, sont utilisées afin d'entretenir des alliances et des loyautés. Cela est d'autant plus aisé dans une économie dirigée, où la centralisation du processus de décision et le poids de l'État permettent aux insiders d'avoir accès à toutes ces ressources. Dans tous les cas, les prébendes sont des biens ou des services divisibles, afin que seul le client puisse en jouir, à l'exclusion d'autres citoyens.

Une idéologie socialiste de convenance

Dans la Rhodésie d'I. Smith, sous le régime de l'UDI, l'État intervenait à tous les niveaux de la sphère économique. En amont de la production par exemple, l'État

fournissait engrais et infrastructures à des taux préférentiels pour les agriculteurs blancs. En aval, le gouvernement fixait notamment des prix planchers pour les produits agricoles, des taux d'intérêts et de change favorables à la production nationale (Herbst 1990, 18-22).

A l'indépendance, le gouvernement zimbabwéen a donc hérité d'une économie axée sur l'autosuffisance et protégée de la concurrence internationale par l'État. En adoptant une orientation idéologique socialisante, le gouvernement a renforcé l'emprise de l'État sur l'économie. En effet, le contrôle de l'économie par l'état constitue un terrain favorable aux pratiques néopatrimoniales (Bratton et Van de Walle 1997, 66).

Cependant, D. Compagnon montre que pour le Zimbabwe, l'orientation idéologique marxisante était plutôt creuse et correspondait à des fins instrumentales :

« L'économie contrôlée était donc moins le produit d'un compromis idéologique entre rhétorique socialisante et réalité, que d'un environnement propice aux stratégies d'enrichissement personnel de ceux qui s'estimaient en droit de voir rétribuer leurs « sacrifices » pour la lutte de libération (bien que nombre de ceux qui ont bénéficié de ces opportunités n'aient jamais vu le maquis). » (Compagnon 2001b, 105)

Mais le maintien de l'idéologie dans le discours gouvernemental a également un rôle important dans le cadre du populisme économique du régime, la seconde caractéristique du néopatrimonialisme identifiée plus haut. Il s'agit pour le gouvernement de justifier ses mesures économiques auprès des masses afin d'entretenir le soutien populaire. Ainsi l'objectif de stabilité politique et sociale du régime est rempli et les *insiders* peuvent continuer leur politique d'extraction des ressources. La rhétorique marxiste, notamment, place le peuple au centre de la vie

politique et économique du pays, ce qui s'avère commode pour un gouvernement qui cherche à cacher ses intérêts particularistes (Sylvester 1986, 235-238).

Une économie phagocytée par l'État

Sous couvert de « socialisation des moyens de production » (Compagnon 2001b, 104-105), l'État a donc créé des entreprises publiques dans de nombreux secteurs de l'économie. Ces structures sont pour la plupart notoirement inefficaces et ont grevé le budget national (Cheater 1995, 204). Cependant, c'est encore une fois la logique politique et non économique qui explique la création de ces organisations. En effet, les emplois dans la fonction publique et parapublique constituent des accès privilégiés aux ressources de l'État. L'octroi d'un poste public représente une autorisation tacite de s'enrichir aux frais de l'État et sous-entend donc une allégeance au système néopatrimonial. L'objectif politique de la création de ces structures est illustré par le fait que certaines structures ont disparu aussi vite qu'elles avaient été créées (Cheater 1995, 204, note de bas de page). Elles n'étaient donc que des caisses et n'étaient pas vraiment destinées à la production d'un quelconque bien ou service. C'est en effet les intérêts d'une minorité de privilégiés (par la création d'opportunités d'enrichissement) qui étaient visés derrière de telles structures, et non l'intérêt général (des entreprises publiques au service des usagers), conformément à la logique néopatrimoniale (Faure et Médard 1995, 299).

Par la bureaucratisation à l'extrême, le gouvernement est parvenu à récompenser ses alliés et à écarter les indésirables. Il a instauré un ensemble de licences d'importation et divers certificats obligatoires pour les entreprises désireuses de travailler avec l'étranger (Cheater 1995, 208). Par là même le gouvernement a

favorisé l'apparition d'intermédiaires fidèles du régime chargés par les entreprises d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de l'administration moyennant commission (Compagnon 2001b, 103-105). L'extrême bureaucratisation a également été utilisée pour anéantir les entrepreneurs qui pourraient concurrencer les entreprises d'État. Le régime de R. Mugabe a créé un climat hostile aux investisseurs étrangers afin de conserver sa mainmise sur l'économie nationale. Sur le plan interne, le gouvernement a utilisé différentes procédures administratives dans le but de mettre des bâtons dans les roues des personnalités trop indépendantes du pouvoir, telles que Strive Masiyiwa³. En somme les *insiders* ne peuvent tolérer la réussite que si elle passe par les réseaux de clientèle du régime, afin d'empêcher le développement de sources alternatives de pouvoir (Faure et Médard 1995, 298).

Une société contrôlée

L'emprise de l'État zimbabwéen sur la société rappelle, comme nous l'avons montré à travers ses caractéristiques, que le régime néopatrimonial est bien un régime autoritaire. Les libertés civiles et politiques sont fortement restreintes dans ce type de régime parce que le pouvoir craint le développement de centres alternatifs de pouvoir. D'un côté, le renforcement de la ZANU au détriment de l'administration locale, comme décrit plus haut, a des implications directes en matière de contrôle politique du gouvernement sur la population. Comme le décrit A. Cheater, « Il s'agit

³ En 1995, Strive Masiyiwa lance la première société de téléphonie mobile du pays, Econet, après que la justice ait déclaré illégal le monopole de la société nationale de téléphone. R. Mugabe a alors recours à une mesure exceptionnelle permettant d'exiger une licence à Econet, disponible au terme d'une longue procédure administrative (Taylor 1999, 255-257). Dans l'intervalle, R. Mugabe et sa ministre des télécommunications devinrent, par le biais d'intermédiaires, actionnaires majeurs d'un réseau concurrent (Compagnon 2001a, 111).

là, pour ceux qui ont une position de responsabilité, de bloquer les projets de développement en n'accordant pas les autorisations bureaucratiques nécessaires lorsqu'ils voient dans ces projets une menace à leur propre avenir politique » (Cheater 1995, 209). La constitution d'une majorité de la population en clientèle de la ZANU permet donc au gouvernement central de récompenser ses alliés et de punir ses opposants. Dans les deux dernières années, le gouvernement a notamment été accusé de restreindre l'aide alimentaire d'urgence dans certaines régions en proie à la famine, au motif que la population avait « mal » voté lors des dernières élections (Daily News 19 août 2003).

D'un autre côté, A. Cheater montre que l'appareil de contrôle des citoyens mis en place sous le régime de l'UDI a été repris et renforcé par le gouvernement de R. Mugabe. Cela a concerné des limitations du droit à la nationalité, l'encouragement des corporations au détriment des syndicats, ou encore l'immixtion de l'État dans les relations entre salariés et employeurs (Cheater 1995, 203-205). Dans les campagnes en particulier, les citoyens sont particulièrement vulnérables. L'exemple suivant est édifiant :

« Même en tant que consommateurs, les habitants des zones rurales sont soumis à l'État : non pas uniquement à cause des diverses taxes imposées sur les marchandises, mais du fait qu'ils doivent obligatoirement acheter à des prix exorbitants des uniformes scolaires de mauvaise qualité provenant de coopératives financées par des membres du parti, dont certains ont, par le biais de directives étatiques, obligé les directeurs d'école à signer des contrats de monopole d'achat avec « leurs » coopératives .» (Cheater 1995, 210-211)

En somme, l'administration et le parti se confondent dans leur encadrement de la société civile zimbabwéenne.

Le développement de l'économie contrôlée a donc créé les conditions favorables à l'épanouissement d'un régime de type néopatrimonial. Cependant la rhétorique socialisante cachait la formation d'un régime autoritaire au service d'une minorité. Dans ces conditions, les dirigeants ont eu d'autant moins de mal à abandonner ce type de discours à la chute de l'empire Soviétique. En parallèle, la nature informelle des pratiques néopatrimoniales leur a permis de s'adapter à la nouvelle tendance de l'ajustement structurel.

B. L'ajustement structurel, ou l'adaptation des pratiques néopatrimoniales

La politique économique du régime de R. Mugabe est passée de l'économie dirigée à l'ajustement structurel au tournant des années quatre-vingt-dix. Le gouvernement a donc mené des réformes économiques et politiques, mais il les a réalisées de façon à maintenir les dynamiques néopatrimoniales développées pendant la période d'économie dirigée. En fait, le gouvernement a même devancé les demandes des institutions financières internationales, ce qui lui a permis de conserver un fort contrôle du processus de « réformes » (Dashwood 1996, 29-30).

Le détournement et le contournement des réformes économiques

On retrouve la logique personnelle et pécuniaire développée dans le cadre de l'économie contrôlée dans la façon dont le gouvernement zimbabwéen a su profiter de la mise en place de l'*Economic Structural Adjustment Programme* (ESAP). Les politiques d'ajustement structurel préconisent le désengagement de l'État de la vie économique. Un certain nombre d'entreprises publiques et paraétatiques ont donc été

privatisées. Sous couvert d'africaniser l'économie (politique d' « *indigenization* »), les appels d'offre ont été biaisés de façon à privilégier les entrepreneurs les plus fidèles ou simplement les proches (Compagnon 2001b, 111-112). Daniel Compagnon cite l'armement, les travaux publics, le pétrole, le tourisme comme autant de secteurs qui ont été répartis entre les barons du régime dans les années quatre-vingt-dix (Compagnon 2001b, 111). Le détournement des privatisations illustre de façon éclatante la capacité d'adaptation du système néopatrimonial dans toutes les conditions économiques. On retrouve également dans cette adaptation le détournement de la politique économique au bénéfice d'une minorité et l'entretien d'une bourgeoisie d'État, caractéristiques des régimes néopatrimoniaux. En outre, le gouvernement a définitivement abandonné ce qu'il restait de ses politiques sociales lancées après l'indépendance, exposant ainsi la population aux conséquences de la mise en place de l'ESAP (Dashwood 1996, 37-39). Enfin, le gouvernement a une nouvelle fois eu recours à un discours populiste (rendre l'économie zimbabwéenne aux africains) afin de justifier auprès de la population –de moins en moins dupe- les pratiques néopatrimoniales des *insiders*.

Par ailleurs, de nombreux facteurs économiques (de l'ESAP à la conduite d'une politique économique orientée uniquement sur le court terme, en passant par la réduction de l'aide au développement dans les années quatre-vingt-dix) ont entraîné une réduction des ressources nationales disponibles pour alimenter le système néopatrimonial. On peut donc notamment interpréter l'engagement du régime de R. Mugabe en République Démocratique du Congo comme un moyen pour le gouvernement de combler le « manque à gagner », comme nous le verrons plus en détail dans le troisième chapitre. Compte tenu du poids de cette entreprise sur le

budget de l'État zimbabwéen, cet exemple illustre parfaitement la priorité accordée à la minorité au détriment de l'intérêt général et la vision de court terme du régime de R. Mugabe. En outre, dans ce cas, la minorité comprend les élites zimbabwéennes et congolaises. Comme le souligne Daniel Compagnon de façon ironique mais réaliste: « La dynamique néo-patrimoniale, comme tout le reste, se mondialise. » (Compagnon 2001b, 117).

Des réformes administratives de surface

Le programme d'ajustement structurel visait également à réformer l'administration du pays, et notamment à décentraliser le pouvoir politique. La décentralisation a pour but, entre autres, de mieux prendre en compte les attentes de la population. Or la situation politique est telle au Zimbabwe que plusieurs citoyens interrogés par un chercheur ont affirmé que leurs demandes étaient mieux prises en compte sous le régime de l'UDI que depuis l'indépendance (Makumbe 1998, 48). En effet, si quelques réformes ont été menées, les structures de fond n'ont pas évolué et ont même renforcé encore le pouvoir du parti. J. Alexander confirme: « These changes were explicitly designed to allow more effective state intervention – not more effective representation. » (Alexander J. 2000, 140). Les structures locales sont dépourvues de fonds, donc de moyens d'action. Seules les demandes qui sont en accord avec la politique du parti et du gouvernement central sont prises en compte au niveau local.

Les élus locaux ne sont de toutes façons pas encouragés à répercuter les demandes de la population étant donné qu'ils sont payés par le gouvernement central. Parfois ces élus ont même été imposés par la ZANU sur les listes des élections

locales. Cela n'est évidemment pas suffisant pour qu'ils soient élus. Mais il faut noter que le clientélisme politique est particulièrement présent au niveau local. Ces candidats sont donc facilement élus puisque la caution du parti garantit la distribution de prébendes (Sylvester 1995, 410). Le gouvernement n'a donc pas eu de difficultés à contourner les exigences de l'ajustement structurel, en réalisant des réformes de façade sans compromettre sa mainmise sur la population. Cela est possible parce que les bases du système néopatrimonial se situent sur le plan informel et non sur celui des institutions officielles.

Ainsi, le gouvernement zimbabwéen a su s'adapter aux évolutions politiques internationales. Après l'indépendance, la ZANU a consolidé son emprise sur l'économie et sur la population selon une ligne politique socialisante. A l'avènement de l'ère de l'ajustement structurel, le système néopatrimonial zimbabwéen s'est adapté. Les entreprises d'État sont alors passées à des mains privées, ce qui n'a fondamentalement rien changé au système compte tenu de la confusion des sphères publique et privée. De plus le gouvernement a su tirer parti de la conditionnalité des aides en réformant juste assez pour que le flux financier se maintienne. Si ces évolutions ont montré la capacité d'adaptation du système néopatrimonial, ce type de régime comporte néanmoins des dynamiques autodestructrices sur le plan économique comme politique.

IV. Le modèle néopatrimonial : chronique d'une impasse annoncée

Le régime néopatrimonial repose sur un équilibre instable voyant les *insiders* s'enrichir aux dépens des *outsiders*. L'appropriation des ressources nationales à des fins privées par un petit groupe d'initiés épuise l'économie nationale. La légitimité dont bénéficient les dirigeants s'érode donc à mesure que les conditions économiques se détériorent. Cependant, le néopatrimonialisme reposant plus sur des pratiques que sur des institutions formelles, les régimes de ce type font preuve d'une grande capacité d'adaptation qui rend tout changement politique, et a fortiori une transition démocratique, difficile.

A. Néopatrimonialisme et crise économique

Les régimes néopatrimoniaux créent des distorsions dans l'économie nationale qui peuvent mener le pays à la crise économique. En effet, dans de tels régimes, la politique économique consiste principalement à assurer un flux constant de ressources aux *insiders* ainsi que la stabilité du système (Bratton et Van de Walle 1997, 66). Mais une telle gestion économique ne peut se poursuivre indéfiniment sans dommages. Il s'agit donc à présent d'étudier les effets de la logique néopatrimoniale sur le long terme.

Logique d'accumulation contre logique de développement

Premièrement, les mesures économiques dirigées vers le court terme hypothèquent l'avenir économique du pays (Bratton et Van de Walle 1997, 67). En

effet la logique d'accumulation des élites est en contradiction avec la logique du développement économique et de l'État (Faure et Médard 1995, 296). Au niveau local, la corruption politique est un obstacle au développement de la collectivité puisque la logique particulariste prime. Au niveau national, cela concerne par exemple la création d'entreprises d'État qui sont devenues des gouffres financiers avec la complaisance de leurs autorités de tutelle, comme on a pu l'étudier plus haut. L'entretien d'une administration publique pléthorique a également permis de récompenser les fidèles du moment au mépris de l'équilibre budgétaire (Hawkins 2001, 50-51). Au-delà de l'enrichissement massif et direct des plus hautes personnalités politiques, le budget de l'État est grevé par une telle gestion économique.

Une bourgeoisie d'État qui parasite le budget national

Deuxièmement, la redistribution vers les *insiders* devient prioritaire par rapport à l'intérêt général, alors même que ce sont les ressources de l'État, donc de l'ensemble des citoyens, qui est pillé (Faure et Médard 1995, 298-299). Ainsi, le gouvernement a accédé aux demandes pécuniaires des vétérans. Or la constitution du fonds d'indemnisation des vétérans s'est faite grâce à une augmentation d'impôts pour le reste de la population, provoquant la colère de cette dernière (Krieger 2001, 98). Le gouvernement jugeant les vétérans suffisamment menaçants pour devoir entrer dans le système leur a donc donné priorité sur les autres *outsiders* du régime. En somme, le budget de l'État constitue le compte bancaire des *insiders*, quitte à déstabiliser l'économie nationale.

En menant une politique économique destinée au bénéfice de quelques-uns, le gouvernement crée un groupe de fidèles qui dépend financièrement de l'État. Plusieurs auteurs qualifient ce groupe d'acteurs de « bourgeoisie d'État » (Taylor S. 1999, 246 ; Compagnon 2001b, 102). Comme l'a montré l'infortuné promoteur d'Econet, l'entretien de tels clients dépendants se fait au détriment des véritables entrepreneurs du pays. L'esprit d'initiative est vu comme une menace, ce qui handicape le développement économique du pays. Au Zimbabwe, ce phénomène prend une dimension supplémentaire. Comme l'a montré l'analyse, les entrepreneurs blancs sont plutôt protégés par le gouvernement, et ils ne constituent pas une menace pour le système néopatrimonial. En revanche, le gouvernement se méfie bien plus des entrepreneurs noirs (Compagnon 2001b, 106). Ces derniers ont tenté de se faire une place dans l'économie nationale du Zimbabwe. Or ceux d'entre eux qui ont cherché à se développer sans le soutien du réseau de clientèles sont devenus la véritable menace pour le gouvernement. Bien que les membres du gouvernements accusent régulièrement les Blancs (moins de 1% de la population) d'être à l'origine de tous les maux économiques du Zimbabwe, ce sont les Noirs indépendants du pouvoir qui sont véritablement leur cible (Sylvester 1986, 248). En somme, en entretenant une bourgeoisie d'État et en accommodant les intérêts des entrepreneurs blancs au dépend des noirs, le gouvernement zimbabwéen freine le dynamisme du secteur économique.

Populisme économique et gestion des crises

Troisièmement, les mesures qui s'adressent à l'ensemble de la population dans un régime néopatrimonial relèvent du populisme économique plus que de la

gestion technocratique des ressources publiques. Ne pouvant inclure l'ensemble de la population dans le système de prébendes, les autorités visent à prévenir les velléités de contestation par le biais de mesures symboliques (Faure et Médard 1995, 307-308). Ainsi depuis l'indépendance, le gouvernement zimbabwéen pratique une politique sociale généreuse. Cette politique a consisté par exemple à octroyer des subventions massives aux secteurs de l'éducation et de la santé, permettant à la population d'être scolarisée ou vaccinée gratuitement. Ces mesures ont permis une amélioration rapide et importante des indicateurs de développement humain. Cependant comme le remarquent Davies et Rattsø, les autorités ont très peu touché à la répartition des richesses entre les différentes composantes de la population. Les Accords de Lancaster House l'en empêchaient en partie dans les premières années d'indépendance. Par la suite en revanche, ce choix a plutôt été lié au fait que l'élite elle-même s'était enrichie et rechignait à rogner sur son patrimoine. Bien qu'usant d'une rhétorique socialisante, le gouvernement n'a en réalité jamais vraiment cherché à mettre en œuvre des réformes structurelles de l'économie (Davies et Rattsø 2000, 16-17), et s'est plutôt contenté de mesures économiques populistes.

Dans la gestion des affaires courantes également, le gouvernement préfère généralement adopter des mesures esthétiques plutôt que de prendre les problèmes à bras le corps. De telles politiques permettent aux pouvoirs publics de bénéficier facilement du soutien de la population, qui voit des améliorations rapides et concrètes. Ce faisant, elles évitent de s'embarquer dans des réformes de fond, peu visibles et donc moins populaires, bien qu'elles soient plus efficaces sur le long terme. Ainsi face au déclin économique amorcé en 1997, le gouvernement a lancé un ensemble de mesures sociales. Or si ces mesures ont permis d'améliorer le sort des

pauvres, elles n'ont pas remis en question les fondamentaux de l'économie, entraînant la paupérisation d'une partie croissante de la population (UNECA 2002, 109-110). On voit bien alors comment la gestion néopatrimoniale de l'économie finit par handicaper le pays sur le long terme. En outre, Davies et Rattsø soulignent que de telles mesures populistes sont extrêmement réversibles, contrairement aux réformes de fond. Le troisième chapitre sera l'occasion de montrer que les bénéfices des politiques sociales des années quatre-vingt se sont complètement érodés avec la crise économique.

En d'autres termes, la politique économique engagée par le régime de R. Mugabe a consisté à protéger les intérêts des *insiders* tout en assurant la paix sociale à coup de mesures économiques populistes. Cette spirale de déclin économique illustre une première impasse du système néopatrimonial.

B. Néopatrimonialisme et crise de légitimité

La seconde dynamique du régime néopatrimonial relève de la crise de légitimité du gouvernement auprès de sa population, qui finit par ne plus être dupe des ressorts du système.

Une forte légitimité à l'indépendance...

R. Mugabe et la ZANU ont bénéficié d'une forte légitimité depuis la guerre d'indépendance. Pendant la guerre, la branche armée de la ZANU -la ZANLA- œuvre dans des régions traditionnellement Shona au nord et à l'est du pays. De plus elle va

privilégier les actions de guérilla, ce qui ne pourra se faire sans l'appui de la population locale. La ZANU pratique donc l'éducation politique parmi les paysans afin de les sensibiliser à sa cause. Les revendications principales des nationalistes tournent naturellement autour de la question de la terre ; par conséquent ils s'inscrivent dans la mythologie Shona pour qui la terre est l'élément fondamental (Huizer 1999, 34). Les guérilleros de la ZANLA se présentent également comme les héritiers de la « première » *chimurenga* (ou lutte de libération), s'inscrivant dans la lignée des luttes des Noirs dans la région depuis les premières années de la colonisation. La lutte politique de la ZANU se double ainsi d'une dimension historique et spirituelle, ce qui explique la force du lien entre les populations rurales Shona et la ZANU. La participation à la guerre d'indépendance reste aujourd'hui encore une ressource symbolique majeure dans la société zimbabwéenne (Makumbe 1998, 50), comme l'exemple des vétérans l'a montré plus haut.

Par ailleurs, la première décennie du gouvernement de R. Mugabe s'est traduite par des améliorations économiques et sociales sensibles, dans les domaines de l'agriculture, des transports, de la santé et de l'éducation. Ces mesures ont eu un impact direct sur la population, et ont contribué à renforcer la légitimité du gouvernement dans les premières années d'indépendance (Makumbe 1998, 49).

...érodée par deux décennies de régime néopatrimonial

Or en canalisant les ressources économiques du pays vers une élite d'*insiders*, les gouvernements des régimes néopatrimoniaux finissent par s'aliéner le reste de la population (Bratton et Van de Walle 1997, 83). Au Zimbabwe, l'écart entre les attentes des citoyens et l'action du gouvernement s'est fait de plus en plus grand à

mesure que les pratiques néopatrimoniales se sont installées. D'une part les pratiques néopatrimoniales ont accru les inégalités entre les zimbabwéens, les *insiders* s'enrichissant alors que la situation économique empirait, touchant de plein fouet les *outsiders*. D'autre part, ces attentes ont été exacerbées par le discours populiste de R. Mugabe et des membres de son gouvernement. Les thématiques de la « socialisation des moyens de production » ou de l' « *indigenization* » ont servi à justifier les pratiques néopatrimoniales des élites plus qu'elles n'ont profité au reste de la population.

On voit bien alors comment le système néopatrimonial comporte des éléments autodestructeurs inhérents à ses dynamiques intrinsèques. En effet la contestation finit toujours par se développer à la marge du système, puisque le cœur ne cherche à contenter qu'une petite élite. Bien que le système ait une grande capacité d'adaptation aux évolutions internationales, les dynamiques internes propres au néopatrimonialisme aboutissent inévitablement à une crise de légitimité des dirigeants au pouvoir. Ainsi, en dehors de la « redistribution légitimatrice » dont parle Médard, la forte légitimité du gouvernement zimbabwéen auprès de la population a fini par s'éroder avec la crise économique et l'éloignement dans le temps des événements liés à l'indépendance. Dans ce contexte, le régime active de nouvelles ressources légitimatrices, notamment par l'instrumentalisation de la réforme agraire. L'étude du modèle du politicien investisseur permettra de préciser la façon dont s'opère cette gestion des ressources.

C. La gestion des crises au Zimbabwe : utilisation des ressources politiques

Ce premier chapitre nous aura permis de montrer les pratiques néopatrimoniales en vigueur dans le régime de R. Mugabe et leurs conséquences sur l'élaboration de la politique économique. Ces facteurs expliquent donc l'échec de plusieurs politiques économiques phares du régime, dont la réforme agraire, par l'instrumentalisation dont elles ont fait l'objet au sein d'un système néopatrimonial. Le concept de politicien investisseur pourra nous permettre d'analyser plus en profondeur la dynamique d'un régime néopatrimonial en crise de légitimité. Nous le ferons notamment à travers l'étude de l'instrumentalisation des programmes de réforme agraire dans le second chapitre.

Le modèle du politicien investisseur

Selon Joseph Schumpeter, on peut comparer l'homme politique qui gère sa carrière au chef d'entreprise qui gère son stock de ressources. Ainsi, le politicien dispose d'un certain nombre de ressources de différentes natures qu'il utilise afin d'acquérir ou conserver le pouvoir (Lacam 1988, 23). J-P Lacam associe le pouvoir au contrôle des centres de décision, puisqu'il le définit comme « la capacité de faire systématiquement prévaloir ses idées lors des processus décisionnels portant sur des enjeux clés, et ce, dans le cadre d'un agenda politique totalement maîtrisé. » (Lacam 1988, 25). On voit donc que la constitution d'un régime autoritaire centralisé comme celui de R. Mugabe constitue un moyen radical d'acquérir et de concentrer le pouvoir.

Cette quête du pouvoir se fait donc par le biais de ressources politiques que le politicien essaie d'utiliser de façon adéquate. J-P Lacam décrit le concept de ressource politique comme « tout moyen à la disposition d'un entrepreneur politique, dont l'activation, (...) augmente son autonomie initiale et facilite le développement de ses stratégies » (Lacam 1988, 27). L'auteur attribue plusieurs natures à ces ressources -institutionnelle, contextuelle ou personnelle- et différentes fonctions – coercitives, rétributives et persuasives (Lacam 1988, 27-29). Chaque politicien dispose donc d'une matrice nature/ fonction de ressources, qui lui est propre et qui représente l'ensemble des ressources qu'il peut utiliser à un moment donné de sa carrière.

Politicien investisseur et néopatrimonialisme

Lors de son élection en 1980, R. Mugabe bénéficiait d'un vaste soutien de la part de la population. Malgré un contexte de crise économique et politique depuis plusieurs élections, R. Mugabe a su se maintenir à la tête de l'État zimbabwéen et a réussi à affirmer le monopole de la ZANU. A plusieurs reprises, les observateurs du Zimbabwe ont cru pouvoir prédire sa chute, mais le leader historique s'est maintenu au pouvoir malgré tout. R. Mugabe a donc jusqu'à présent réussi à gérer sa carrière de façon à conserver les rênes du pouvoir.

Or cette carrière s'est construite au sommet du système néopatrimonial. Étant donné la personnalisation et la centralisation de ce type de régime, le parcours politique de R. Mugabe se confond donc avec l'évolution du régime. L'étude de la carrière de R. Mugabe peut donc nous permettre de comprendre les mécanismes de la gestion des crises au Zimbabwe. De plus, dans un régime néopatrimonial, les sphères

publique et privée se confondent. Le politicien investisseur qui se trouve au sommet du système a à sa disposition des ressources énormes puisqu'il gère les ressources de l'État comme s'il s'agissait de son patrimoine personnel. L'étude de la politique économique du régime néopatrimonial de R. Mugabe en termes de gestion des ressources politiques prend donc une dimension explicative importante.

Les ressources personnelles dépendent par exemple de l'éloquence ou des relations que le politicien possède. Ce type de ressources a une importance particulière dans le cadre d'un régime néopatrimonial où les relations personnelles imprègnent la vie politique. La participation de R. Mugabe et des membres de l'élite zimbabwéenne à la guerre d'indépendance prend toute sa dimension lorsqu'il s'agit pour eux de convaincre. De plus, R. Mugabe appartient à l'ethnie dominante au Zimbabwe (les Shonas). Cela lui permet de recourir à la langue ou aux traditions spécifiques à ce groupe, et ainsi appuyer son message. Ce facteur a également une importance stratégique dans un régime néopatrimonial, étant donné que les réseaux de clientèle recrutent souvent le long des lignes ethniques. Enfin, les milices de la ZANU et leurs campagnes d'intimidation (Compagnon 2001a, 8) constituent une ressource personnelle/ coercitive pour R. Mugabe.

Les ressources contextuelles relèvent de l'utilisation d'événements ponctuels par le politicien. Sur le plan coercitif, R. Mugabe attaque régulièrement ses opposants sur le plan personnel lors des campagnes électorales, afin de les discréditer. Dans le cadre du régime néopatrimonial de R. Mugabe, l'adaptation aux évolutions idéologiques mondiales afin de continuer à alimenter les réseaux –comme nous l'étudierons plus en profondeur dans le second chapitre- fait partie des ressources contextuelles/ rétributives du chef d'État. Sur le plan persuasif, le chef de l'État peut

s'appuyer notamment sur les jeunes et les femmes appartenant aux associations sponsorisées par la ZANU pour transmettre le message du parti auprès de la population lors des campagnes électorales (Sylvester 1995, 411).

Les ressources institutionnelles sont caractéristiques des politiciens occupant voire cumulant des mandats politiques, donc des politiciens au sommet de leur carrière. Les ressources institutionnelles/ coercitives sont, selon J-P Lacam, l'illustration même de « l'exercice de la violence légitime » énoncé par M. Weber (Lacam 1988, 28). D'après R. Weitzer cité par M. Sithole, « l'arsenal répressif mis en place par l'État rhodésien fut, après l'indépendance, récupéré et utilisé par le gouvernement zimbabwéen » (Sithole 1995, 132), notamment contre la rébellion de la région du Matabeleland. Dans le cadre du système néopatrimonial, cette ressource peut fait l'objet d'une utilisation abusive, comme nous le verrons à propos des évènements récents au Zimbabwe dans le troisième chapitre. Les ressources institutionnelles/ rétributives prennent une ampleur particulière dans un régime néopatrimonial étant donné que le clientélisme politique passe par l'utilisation de ressources publiques à des fins de prébendes (emplois dans le service public, détournement de fonds publics...). Enfin, sur le plan de la persuasion, la fusion du parti avec l'administration publique assure le relais du message politique de R. Mugabe au sein de la population.

Épuisement des ressources politiques et crise

Les ressources politiques ont une durée de vie limitée, soit par l'usure soit par l'obsolescence (Lacam 1988, 33-34). Le politicien a donc intérêt à les abandonner au profit de nouvelles ressources (Lacam 1988, 35-39). Depuis l'effondrement de

l'Union Soviétique par exemple, R. Mugabe a progressivement éliminé de son discours les références explicitement marxistes (Sylvester 1995, 406). Ces ressources doivent donc être remplacées. Or dans un régime de type néopatrimonial, les politiques économiques sont particulièrement vulnérables à une utilisation comme simple ressource politique de la part des politiciens. Comme étudié plus haut, étant donné la nature de la politique économique dans un système centré sur l'enrichissement d'une minorité, les mesures annoncées relèvent souvent plus de la rhétorique que d'une volonté de réforme.

Par conséquent la question de l'instrumentalisation de la réforme agraire au Zimbabwe se pose. En effet, les programmes de réforme agraire sont restés inachevés alors qu'ils ont fait l'objet de discours enflammés à plusieurs périodes depuis l'indépendance. Alors que R. Mugabe voit ses ressources s'user avec le temps, en particulier l'héritage de la guerre d'indépendance, le besoin de trouver de nouvelles ressources se fait plus pressant pour R. Mugabe. La réforme agraire pourrait donc ne constituer qu'une ressource politique supplémentaire pour un politicien en fin de carrière.

On voit donc que les dynamiques des régimes néopatrimoniaux créent un environnement qui n'est pas favorable à la mise en place d'une réforme agraire efficace. Cela est vrai sur le plan économique, puisque la réforme agraire nécessite une planification économique qui est étrangère à la gestion néopatrimoniale des ressources publiques. Sur le plan politique, le caractère autoritaire du régime néopatrimonial constitue également un frein à la réforme agraire. Au Zimbabwe, plusieurs vagues de réformes agraires se sont succédées depuis l'indépendance sans

pour autant résoudre le problème de l'inégale répartition des terres. La question de l'instrumentalisation de la réforme agraire dans un contexte d'épuisement des ressources habituelles des dirigeants et de montée de la revendication démocratique se doit donc d'être posée et constituera la problématique étudiée dans le second chapitre.

CHAPITRE II - LA RÉFORME AGRAIRE AU ZIMBABWE : POLITIQUE ÉCONOMIQUE OU RESSOURCE POLITIQUE ?

La réforme agraire est un processus complexe qui fait intervenir des facteurs tant économiques que sociaux. Pour cette raison, il n'existe pas dans la littérature spécialisée un seul modèle de réforme agraire, mais plutôt un idéal-type d'une réforme agraire réussie. L'étude de cet idéal-type nous permettra de souligner la difficulté de réaliser un programme de réforme agraire viable dans un contexte néopatrimonial. Nous montrerons ensuite comment la réforme agraire telle qu'elle a été appliquée au Zimbabwe s'écarte de ce type idéal. Nous serons alors en mesure d'expliquer comment la réforme agraire a été instrumentalisée pour des raisons de survie politique au lieu d'être mise en oeuvre concrètement et ce, en raison des pratiques néopatrimoniales inhérentes au régime de R. Mugabe.

I. L'idéaltype de la réforme agraire pour le Zimbabwe

La réforme agraire est le plus souvent définie comme un processus qui « entraîne la disparition des propriétaires fonciers en tant que tels, ou du moins, réduit l'emprise qu'ils exercent sur le patrimoine foncier » (Badouin 1979, 87). La nécessité d'une réforme agraire se fait donc sentir dans les pays où une partie conséquente des terres est la propriété d'un petit nombre de riches propriétaires terriens. De plus, il est fréquent que ces propriétaires ne mettent en culture qu'une partie de leurs terres. Par conséquent, la réforme agraire a pour objectif d'attribuer la terre libérée « à ceux qui la cultivent » (Badouin 1979, 87). Au Zimbabwe, environ 6000 fermes appartenant à

des propriétaires blancs couvraient 42% du territoire à l'indépendance (Palmer 1990, 165). Ces terres étaient inutilisées à hauteur du chiffre faramineux de la moitié, voire des deux tiers du total des surfaces possédées (Weiner, Moyo, Munslow et O'Keefe 1985, 269). La situation était donc critique en termes sociaux et économiques. Dans un tel contexte, il est donc essentiel que la réforme agraire rééquilibre la répartition des richesses entre les composantes de la société, le plus souvent en modifiant également le système de production. De ces principes découlent la plupart des caractéristiques d'une réforme agraire efficace sur lesquels les auteurs s'accordent.

A. Assurer la redistribution des ressources

Tout d'abord, la réforme agraire doit viser la frange la plus pauvre de la société (Hazlewood 1985, 458). Au Zimbabwe, en raison de l'ancien système ségrégationniste, les catégories les plus pauvres sont situées dans les zones communales. En effet ces anciennes réserves ont constitué des réserves de main d'oeuvre bon marché pendant l'UDI, une partie de la population étant obligée de chercher un complément de revenu dans le secteur industriel ou les villes (Murphree 1995, 151). En 1980, la densité de population dans les zones habitées par les Noirs, principalement les zones communales, était trois fois supérieure à celles des zones habitées par les Blancs (Palmer 1990, 165). Une réforme agraire qui ne viserait pas les catégories les plus pauvres de la population zimbabwéenne ne remplirait donc pas l'objectif de redistribution des ressources au sein de la société et pourrait même laisser la structure de la propriété des terres inchangée. Une telle réforme ne ferait en fait que changer les titulaires des droits de propriété.

On perçoit facilement combien la différence est grande entre une telle logique et celle du néopatrimonialisme. En effet, la logique de redistribution dont il est question ici est basée sur des critères socio-économiques, permettant d'identifier les populations les plus pauvres. Or la logique de redistribution néopatrimoniale est tout autre, puisqu'elle se fonde sur l'appartenance ou non à un réseau de clientèle (Médard 2000 : 85). Les deux logiques peuvent théoriquement se rejoindre, mais il est bien évident que les populations les plus pauvres ne sont pas les mieux intégrées dans les réseaux clientélistes. Hazlewood précise qu'une façon d'assurer un objectif de redistribution socio-économique est d'établir des règles d'attribution permettant d'exclure les *big men* de la liste des bénéficiaires (Hazlewood 1985, 458-459). Cela peut consister en une limite d'une parcelle par famille, afin de ne pas reproduire le modèle de grands propriétaires terriens que l'on cherche justement à éliminer. Cela concerne également la taille des parcelles de terrain, qui doivent être assez grandes pour pouvoir être cultivées par une famille et assez réduites pour que la réforme bénéficie au plus grand nombre et aux plus pauvres.

B. Construire des infrastructures et fournir des services aux agriculteurs

La réforme agraire peut provoquer la mise en culture de terres inutilisées. Ces parcelles peuvent n'avoir jamais été destinées à être cultivées ou habitées. D'importants travaux d'aménagement sont donc nécessaires avant qu'elles ne deviennent des parcelles viables. Cela comprend entre autres le défrichage et l'irrigation de la terre afin que les paysans puissent les ensemercer, mais aussi la fourniture de l'aide alimentaire pour les populations réinstallées en attendant les

premières récoltes (Prosterman et Riedinger 1987, 190). De nouvelles infrastructures routières doivent être construites pour connecter ces zones au réseau national. Le territoire doit être aménagé de façon à créer des villages, afin que les services publics rejoignent les habitants (Moyo 1995, 268).

En outre, la réforme agraire est censée s'adresser aux plus pauvres, donc à une population peu éduquée et qui n'est pas forcément familiarisée avec les techniques avancées de production. Cette question était particulièrement prégnante au moment de l'Indépendance du Zimbabwe alors que la majorité de la population noire avait été tenue à l'écart du système éducatif sous l'UDI (Lebert 2003, 3). Des infrastructures d'éducation et de formation sont donc à prévoir.

Enfin, si l'on veut que les effets de la réforme agraire profitent à l'ensemble de la société, il faut permettre aux familles réinstallées de devenir des acteurs du marché agricole national. Les pouvoirs publics doivent donc leur assurer un accès au crédit et au capital d'exploitation (Badouin 1979, 104). Accorder des parcelles de terrain sans octroyer des services ou construire un minimum d'infrastructures reviendrait à hypothéquer la viabilité de la réforme agraire.

Bien entendu toutes ces mesures d'accompagnement sont très coûteuses. Un régime néopatrimonial approchant l'épuisement de ses ressources sera donc peu enclin à mener un tel programme jusqu'à son terme.

C. L'importance de la planification et la prévision des effets de la réforme à long terme

En raison du coût élevé des mesures d'accompagnement, les chercheurs s'accordent à dire qu'une réforme agraire efficace doit absolument être échelonnée et

progressive (Baudouin 1979, 104). Par conséquent, le rôle de la planification est fondamental dans l'élaboration et l'application de la réforme agraire. Or la politique économique dans les régimes néopatrimoniaux est dirigée essentiellement sur le court terme, comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre. Un tel régime risque donc de démarrer son programme de réforme agraire sur les chapeaux de roues, en épuisant rapidement le budget correspondant. Une réforme agraire qui ne serait pas soutenue par une planification adéquate ne pourrait donc pas bénéficier au plus grand nombre (Prosterman et Riedinger 1987, 189-192) et aurait peu de chances de réussir.

Par ailleurs, pour que la réforme agraire aboutisse à une modification du système de production sur le long terme, il est important que le programme prenne en compte l'aménagement du territoire. Au Zimbabwe, cette question est essentielle, compte tenu du schéma d'utilisation des sols hérité du *Land Apportionment Act* de 1930 (Lebert 2003, 2-3). En effet, à l'Indépendance les fermes commerciales étaient situées sur les terres les plus fertiles alors que les zones communales étaient localisées dans les régions sèches et aux sols pauvres, et étaient en outre affectées par une grave érosion due à la surpopulation. Weiner et al. confirment que « presently, the natural regions designated for intensive production are being farmed extensively, whereas lands that should only be utilised in an extensive manner are being farmed and grazed intensively » (Weiner et al. 1985, 277). Pour qu'un programme de réforme agraire soit efficace à long terme au Zimbabwe, c'est-à-dire permette le développement des zones de réinstallation ainsi que celui de l'ensemble de l'économie, cette situation doit donc être prise en compte. Or un régime néopatrimonial privilégiant les réformes esthétiques sur les réformes structurelles sera peu susceptible d'entreprendre un réaménagement si profond du territoire. Les

propriétaires terriens étant plus disposés à céder leurs terres peu fertiles (Lebert 2003, 10), le gouvernement d'un tel régime y verra une occasion de reloger facilement des familles et de montrer rapidement des résultats à la population.

D. Évaluer l'application du programme au fur et à mesure

La mise en oeuvre d'une réforme agraire nécessite la mobilisation d'une importante administration. Les auteurs s'accordent à dire que la réforme agraire est un processus qui prend du temps et se fait par étapes. B. Kinsey affirme notamment que les effets d'un tel programme ne se font pas sentir avant une génération (Kinsey 1999, 175). Or il importe pour le gouvernement comme pour les éventuels bailleurs de fonds soutenant un programme de pouvoir contrôler au fur et à mesure son application (Prosterman et Riedinger 1987, 194). Cela permet notamment de détecter l'apparition de nouveaux problèmes avant qu'ils ne se généralisent, ou d'y répondre afin de ne pas les reproduire dans les étapes futures.

Pour que ce contrôle soit efficace, il faut que les instances gouvernementales soient en mesure de récolter les informations à la base. L'élaboration de la réforme agraire comprend donc également une part de décentralisation de certaines fonctions. Une telle présence au niveau local permet également aux pouvoirs publics d'arbitrer les conflits locaux inévitables dans les premiers temps de la réforme (à propos des limites des parcelles par exemple) (Badouin 1979, 106-107). En somme, la réforme agraire doit être un processus participatif et qui demande des ajustements au fil des étapes selon les besoins des populations concernées. Or nous avons vu dans le premier chapitre à quel point le caractère autoritaire d'un régime néopatrimonial

comme celui de R. Mugabe limite la participation des populations et l'écoute des pouvoirs publics. Il est donc peu probable qu'il existe des canaux par lesquels l'information puisse remonter, ni une volonté politique d'écoute de ces doléances.

E. Ménager les propriétaires terriens

Le découpage du programme de réforme agraire en paliers est important également par rapport aux propriétaires terriens à qui les terres sont retirées. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'une réforme agraire révolutionnaire provoque l'opposition farouche des propriétaires terriens, voire des soulèvements violents (Prosterman et Riedinger 1987, 194 ; Badouin 1979, 99-100). Cela est d'autant plus probable pour le Zimbabwe qu'à l'indépendance, les propriétaires terriens bénéficiaient d'un poids politique et économique très important. D'après une des dispositions des Accords de Lancaster House, la population blanche bénéficiait d'une représentation obligatoire de trente sièges à la chambre basse, ce qui leur donnait de fait une voix dans la politique nationale (Sithole 1995, 115-116). De plus, dans un pays ravagé par des années de guerre, les fermes commerciales (appartenant à des Blancs), produisaient à l'époque 90% des besoins alimentaires du Zimbabwe (Palmer 1990, 167). Si l'on veut que la réforme agraire se fasse le plus pacifiquement possible, il est donc nécessaire de ménager la sensibilité des propriétaires fonciers par le biais d'étapes. Par exemple, l'État commence par redistribuer les terrains qui lui appartiennent, puis s'attaque aux fermes laissées en friche par leurs propriétaires, et termine avec les terres cultivées mais qui excèdent un certain plafond de surface (Badouin 1979, 99-100). A nouveau, une telle politique exige une certaine

planification qu'un régime néopatrimonial orienté sur le court terme sera peu enclin à mettre en place.

Un des aspects clés de l'apaisement des propriétaires terriens est l'indemnisation qu'ils sont en droit de recevoir pour les terrains qu'ils cèdent (Prosterman et Riedinger 1987, 194). Cette indemnisation doit donc être incluse dans la planification des dépenses liées à la réforme agraire dès le départ. L'important n'est pas que les propriétaires reçoivent une indemnisation égale à la valeur marchande des terres, mais qu'une certaine fraction de ce montant leur soit accordée à titre de compensation. L'expérience de terrain de Prosterman et Riedinger montre qu'ils peuvent percevoir comme juste une indemnisation jusqu'à 50% inférieure au prix du marché (Prosterman et Riedinger 1987, 197). En effet, bien que ces paiements représentent une charge pour le budget national, il s'agit avant tout pour le gouvernement d'un calcul politique visant à prévenir une opposition farouche de la part des propriétaires terriens. Or la logique néopatrimoniale n'incite le gouvernement à accéder aux revendications des outsiders (soit l'indemnisation pour les propriétaires Blancs) que s'il se sent menacé. Au Zimbabwe, la communauté blanche a gardé un profil bas pendant plus de quinze ans, comme nous avons étudié dans le premier chapitre. De plus, nous verrons plus bas que le gouvernement zimbabwéen est resté inactif en matière de réforme agraire pendant de nombreuses années. La question de l'indemnisation a donc surtout servi à justifier la lenteur du programme de réforme agraire.

En somme, les caractéristiques fondamentales du néopatrimonialisme et les distorsions qu'elles font peser sur l'élaboration de la politique économique

compromettent la conception et l'application d'une réforme agraire véritablement efficace sur le court et le long terme. C'est dans ce cadre que l'on analysera à présent les programmes de réforme agraire tels qu'ils ont été menés au Zimbabwe depuis l'indépendance. Nous montrerons donc que ces programmes ont échoué à remplir la plupart des objectifs d'une réforme agraire idéal typique, en raison du caractère néopatrimonial du régime de R. Mugabe. Puis nous montrerons que ces échecs ont en réalité servi les intérêts politiques et économiques des dirigeants.

II. Une réforme agraire révélatrice des pratiques néopatrimoniales

La réforme agraire a été le cri de ralliement de tous les groupes de nationalistes durant la guerre d'Indépendance. Cela a également été un des éléments clés du programme de la ZANU lors des premières élections démocratiques (Bratton 1987, 187). Pourtant dès l'Indépendance, plusieurs conditions ont limité le champ d'action du futur gouvernement. Tout d'abord, les Accords de Lancaster House ont instauré des mesures visant à protéger les intérêts de la population blanche. Sur le plan d'une éventuelle réforme agraire, les Accords interdisaient au gouvernement d'exproprier les propriétaires terriens. Les seules terres disponibles seraient donc celles que les propriétaires terriens étaient disposés à vendre, selon le principe de l'assentiment mutuel (« *willing seller, willing buyer* »). Cette vente devait concerner uniquement les terres sous-utilisées, se faire au prix du marché, et le paiement devait avoir lieu en devises (Palmer 1990, 166). Les Accords ont donc représenté un cadre très contraignant pour le nouveau gouvernement. En outre, la dépendance

économique du pays par rapport à la population blanche imposait aux nouvelles autorités une certaine modération dans leurs politiques. Il est important de rappeler que cette domination économique des Blancs s'effectuait au prix de l'exploitation d'une main d'œuvre bon marché et du soutien multiforme de l'État (Murphree 1995, 150). Malgré les contraintes, le programme de réforme agraire au Zimbabwe avait donc un fort potentiel et a démarré sur les chapeaux de roues.

A. Les premiers programmes de réforme agraire et le développement du néopatrimonialisme au Zimbabwe

Favorisant des résultats rapides, le gouvernement a réalisé une première vague de réinstallations selon des objectifs quantitatifs plus que qualitatifs.

Des objectifs d'emblée irréalistes

Face aux difficultés à obtenir des terres possédées en privé, l'État a commencé par acheter les terres qui avaient été abandonnées pendant la guerre dans les régions les plus touchées par le combats (Lebert 2003, 6). Selon les premiers critères de sélection, 80% des paysans sélectionnés pour être réinstallés sur les nouvelles terres dans les premières années du programme appartenaient à la population pauvre du pays (Kinsey 1999, 181). En réalité, en raison de la pénurie de terres disponibles dans le cadre des Accords de Lancaster House, R. Palmer affirme même que «the question of land for much of the 1980s tended to be confined very narrowly to the issue of resettlement» (Palmer 1990, 167).

Selon J-P Cling, ces installations ont concerné environ 50 000 familles dans la première moitié des années quatre-vingt (Cling 2001, 65). Ces chiffres doivent donc

être confrontés aux objectifs quantitatifs du programme engagé par le gouvernement de R. Mugabe. En effet, les objectifs fixés ont subi une augmentation exponentielle en quelques années. Si la première version du programme en 1980 visait le chiffre de 18 000 familles réinstallées en cinq ans, l'année suivante a vu ce chiffre doubler pour atteindre 54 000 familles, et de nouveau tripler jusqu'à 162 000 foyers en 1982 (Lebert 2003, 5). Ces objectifs ont été jugés irréalistes par les bailleurs de fond internationaux et la plupart des analystes (à l'époque comme avec vingt ans de recul), compte tenu des finances disponibles et de la nature du programme (Palmer 1990, 169 ; Kinsey 1999, 178-179).

En effet, les Accords de Lancaster ont fait peser des contraintes financières importantes sur le budget de la réforme. Ils ont provoqué une hausse très importante des prix sur le marché foncier, les propriétaires terriens trouvant là une bonne occasion de vendre à prix coûtant les terres marginales de leurs propriétés (Palmer 1990, 170). Comme le rappelle R. Palmer: « There has always been more land available for resettlement than the Zimbabwean Government has been able to acquire » (Palmer 1990, 169). Néanmoins la fixation de tels objectifs révèle l'excessive préoccupation du gouvernement pour le court terme et pour les résultats rapides et visibles. Comme nous l'avons montré plus haut, le démarrage aussi expéditif d'un programme de réforme agraire correspond à une politique économique influencée par les pratiques néopatrimoniales. Un tel procédé a de grandes chances de compromettre l'application du programme sur le long terme, en privilégiant la quantité de personnes réinstallées sur leur qualité de vie.

Une application symptomatique des pratiques autoritaires du régime

Au-delà des contraintes financières, la croissance exponentielle des objectifs est révélatrice de la façon dont a été élaboré le programme de réforme agraire. La fixation des objectifs n'a pas répondu à une évaluation qualitative des besoins des familles réinstallées en termes d'infrastructures et de services devant accompagner la réinstallation. La décision a plutôt répondu à des considérations purement quantitatives, l'administration ayant fixé un objectif d'après un modèle de réinstallation comprenant un minimum d'infrastructures (Kinsey 1999, 178). La réforme agraire a donc été menée du haut vers le bas (*top down*). En effet la transition s'est faite d'autant plus facilement que le caractère centralisé et autoritaire de l'État rhodésien a été repris par le nouveau régime (Darbon 1991, 307-312). Dès les premières années après l'indépendance, le gouvernement de R. Mugabe montrait donc peu d'enthousiasme à écouter les besoins de la population. Cela a constitué le premier écart du programme de réforme zimbabwéen par rapport à l'idéal-type que l'on a étudié plus haut.

Cette approche top down a caractérisé de nombreux aspects du programme, depuis son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre (Alexander J. 2000, 137-139). Au niveau de la politique agraire et de l'aménagement du territoire par exemple, la réforme agraire n'a pas permis de corriger l'utilisation aberrante des sols. Weiner et al. soulignent que la redistribution des terres dans les premières années ne faisait que reproduire l'utilisation inefficace des sols telle que pratiquée dans les fermes commerciales (Weiner et al. 1985, 267-277). En effet, les pouvoirs publics attribuaient des parcelles trop grandes pour que les paysans puissent les exploiter de façon intensive. Comme le formulent Weiner et al.:

« There appears (...) to be a contradiction between a resettlement policy predicated upon establishing peasants with a viable on-farm income base – no longer dependent on migrant remittances from predominantly male family-household members – and the current resettlement pattern, which is primarily located in semi-arid areas and therefore incapable of consistently providing the necessary resource base. » (Weiner et al 1985, 285)

Les vagues de réforme agraire suivantes n'ont pas non plus remis en question l'aménagement du territoire (Lebert 2003, 10). Le fait que la situation n'ait pas évolué depuis l'article de Weiner et al. montre que les pouvoirs publics se sont contentés d'une approche standard sans la faire évoluer au cours du temps. En outre, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, il n'existe ni des institutions locales en dehors des branches du parti hégémonique, ni une réelle volonté politique d'écoute de la base (Du Toit 1995, 130). La réforme agraire au Zimbabwe fait donc l'objet de très peu de contrôle de la part des autorités au-delà de la réinstallation des familles sur de nouvelles terres. Or la réinstallation n'est en aucun cas une garantie de succès s'il n'y a pas d'infrastructures et de services correspondant à la qualité des terres. On voit que le gouvernement zimbabwéen se limite à mettre en place des mesures purement cosmétiques, sans s'attaquer à des réformes de fond et ainsi assurer la viabilité du programme à long terme, comme nous avons pu l'étudier plus haut. En somme, les contraintes des Accords de Lancaster House ne suffisent pas à expliquer pourquoi le programme de réforme agraire prévu dans ce cadre juridique n'a pas été mené à bien.

Une réforme étouffée par le poids de la bureaucratie

L'approche *top down* a également provoqué un paradoxe évident : alors que le suivi du programme par les pouvoirs publics faisait cruellement défaut, la mise en application de la réforme agraire était étouffée par le poids de la bureaucratie, surtout dans les premiers temps. La réinstallation sur de nouvelles parcelles, notamment, faisait l'objet d'une pléthore d'obligations et d'interdictions dictées par l'administration (Weiner et al. 1985, 258). De plus, le modèle de réforme agraire choisi par les pouvoirs publics zimbabwéens a été celui de l'affectation étatique. Par ce moyen, l'État conserve la propriété des terres et les fait exploiter par des « locataires » individuels ou collectifs (Badouin 1979, 95-96).

Au Zimbabwe, les seules tentatives d'affectation individuelle ont été réalisées avant l'Indépendance dans les zones appelées « *African Purchase Areas* » (Moyo 1995, 247). S'étant soldé par un échec, ce type d'affectation n'a pas été réapproprié par le gouvernement indépendant. La réforme agraire après l'indépendance s'est donc faite selon quatre grands modèles de réinstallation, qui ont surtout concerné des terres rachetées et conservées par l'État. Ainsi, les types A de réinstallation, consistant en des parcelles individuelles appartenant à l'État, ont été de loin le modèle de réinstallation le plus fréquent. De plus le gouvernement a mis en place des fermes d'État dans le cadre du type C de réinstallation. Dans les types B (coopératives) ou D (zones d'élevage en collectivité) en revanche, les terrains sont possédés en collectivité (Cling 2001, 65-66).

L'affectation étatique a donc permis à l'État de conserver un contrôle bureaucratique important sur les populations relogées (Weiner et al. 1985, 258). Dans certains cas par exemple, les autorités imposaient aux paysans ce qu'ils devaient

cultiver. Pendant les premières années, la population réinstallée devait travailler en permanence à la culture de leur nouvelle parcelle. En effet, la migration, même temporaire (ou plutôt saisonnière), d'un membre de la famille était interdite. Ces mesures traduisent le poids d'un gouvernement central zimbabwéen cherchant à contrôler la société dans ses moindres détails, mais qui n'est pas à l'écoute de sa population en raison d'une administration inefficace et de l'absence d'une volonté politique allant dans ce sens (Bratton 1987, 189-190). Au niveau de la réforme agraire, ces distorsions ont signifié la mise en place d'un programme standard, sans suivi ni évaluation des besoins. Cela montre à nouveau que le programme de réforme agraire a finalement poursuivi des objectifs étroits, plus en termes quantitatifs (nombre de familles réinstallées) que qualitatifs (qualité de vie de ces familles et développement de l'agriculture au niveau national, à moyen et long terme).

B. Ralentissement et dénaturation de la réforme agraire

Dès la seconde moitié des années quatre-vingt, les pratiques néopatrimoniales sont greffées sur l'État autoritaire hérité de la période rhodésienne. La politique économique est résolument déviée par le poids du néopatrimonialisme. La réforme agraire est ralentie et réorientée vers des paysans plus aisés, achevant ainsi de dénaturer le programme initial.

La faible productivité des paysans comme justification au ralentissement de la réforme

Après les premières années d'indépendance et le boom de la réinstallation des sans terre, on note une évolution importante dans le discours des autorités à propos du

programme de réforme agraire. Un mythe se développe selon lequel le petit paysan que l'on réinstalle sur des nouvelles terres n'est pas productif et qu'il dégrade l'environnement (Kinsey 1999, 174). L'argument avancé est que le petit paysan n'est pas rompu aux techniques modernes de production et n'exploite pas la parcelle qui lui a été attribuée au maximum de sa capacité (Cling 2001, 66). Selon cette approche, les paysans les plus pauvres ne mériteraient donc pas de bénéficier de la réforme. L'ensemble du programme est donc réorienté vers les paysans plus aisés, ayant déjà une formation voire un petit capital, par le biais du changement des critères de sélection des familles (Cling 2001, 69). Dashwood révèle que les critères d'attribution sont devenus si restrictifs qu'ils en viennent à favoriser ceux qui possèdent déjà un terrain, ce qui ouvre la porte à l'acquisition de terres par les *big men* (Dashwood 1996, 44). L'attribution de grandes parcelles, voire de propriétés entières, devient également de plus en plus fréquente. Ce type de terres est destiné à des paysans plus au fait du progrès technique, notamment de l'utilisation d'engins agricoles motorisés. Les objectifs du premier programme de réforme agraire, notamment en matière d'amélioration du sort des plus pauvres sont donc abandonnés. Le programme tel qu'il est appliqué au Zimbabwe s'éloigne résolument des objectifs de redistribution socio-économiques qui caractérisent la réforme agraire idéal typique.

Il faut noter à ce propos que les analystes montrent dès le milieu des années quatre-vingt que ce type d'arguments n'est pas fondé pour le Zimbabwe. Ainsi, Weiner et al. arrivent à la conclusion que les petits paysans ont une productivité comparable à celle des grandes fermes (Weiner et al. 1985, 277-282). Les petits paysans sont même plus productifs que les fermes commerciales si l'on tient compte

de la valeur des inputs. En effet, les fermiers commerciaux sont très dépendants des intrants importés, donc dispendieux (Stoneman et Cliffe 1989, 130). De plus, B. Kinsey, dans un bilan empirique de la réforme agraire plus récent, confirme que les paysans à qui l'on a attribué de nouvelles parcelles sont plus productifs que ceux des zones communales, qui doivent également faire face à des terres surexploitées. Il montre que les paysans réinstallés ont eu tendance à favoriser la culture commerciale au détriment de la culture de subsistance (notamment à cause de l'imposition par l'État des plantes à cultiver), contribuant ainsi au développement de l'économie nationale. Les paysans réinstallés ont également un meilleur niveau de vie et constituent un groupe moins inégalitaire que les paysans qui sont restés dans les zones communales, ce qui constitue un facteur important de paix sociale (Kinsey 1999, 182-194).

On voit que l'argument du petit paysan zimbabwéen improductif tient plus du mythe que des faits, cinq ans ou vingt ans après la première vague de réforme agraire. On peut également supposer que l'absence de suivi du programme par les pouvoirs publics a contribué au développement de ce mythe chez les décideurs politiques puisqu'ils n'ont pas cherché à s'informer sur ce qui se passait réellement sur le terrain.

Le développement des zones communales contribue au déclin de la réforme agraire

En parallèle, les aides aux zones communales au sortir de l'Indépendance ont provoqué un boom de la productivité dans ces régions. Ces populations rurales ont eu accès à des engrais et des technologies qui étaient réservées aux fermes commerciales

des Blancs sous le régime Smith. Les progrès en termes de productivité ont été tels qu'on parlait de « révolution verte » au Zimbabwe pendant la première décennie après l'Indépendance (Cling 2001, 66-67). Le Zimbabwe a également été chargé du volet « sécurité alimentaire » de la *South African Development Coordinating Conference* (SADCC)⁴ à cette époque (Sithole 1995, 141). Cette soudaine amélioration a donc été un facteur supplémentaire de désintérêt des autorités pour une réforme agraire complexe et à peine entamée. Face aux restrictions budgétaires, l'inégale répartition des terres n'a plus constitué une priorité pour le gouvernement.

Mais en tout état de cause, la réorientation des critères de réinstallation et la priorité donnée au développement des zones communales traduit une nouvelle fois l'obsession du gouvernement pour les résultats (Bratton 1987, 196-197). Ces terres pouvaient effectivement être mieux exploitées à court terme, mais de telles mesures étaient de toutes façons insuffisantes à long terme compte tenu de la pression démographique dans ces régions. Une nouvelle fois, des politiques structurelles n'ont pas été entreprises afin de privilégier les résultats à court terme.

Le programme de réforme agraire a donc été très fortement ralenti dans la deuxième moitié des années quatre-vingt. L'essentiel des ressources publiques a été utilisé à l'achat de terres plutôt qu'au financement d'infrastructures (Palmer 1990, 172). Les aides aux paysans réinstallés ont fortement diminué (Kinsey 1999, 174), alors que ces populations n'en recevaient déjà pas beaucoup. André Gleizes montre que face à l'insuffisance d'infrastructures et de services, un certain nombre de familles ont même abandonné leur parcelle pour retourner dans les zones

⁴ Angola, Mozambique, Botswana, Lesotho, Swaziland, Zambie, Malawi, Tanzanie et Zimbabwe à l'origine, plus la Namibie en 1991

communales (Gleizes 1995, 228). Par conséquent, en dépit de la redistribution de terres, il n'y pas eu de réelle planification relative aux effets de la réforme agraire. Moins d'une décennie après avoir été élu sur la base d'un programme de justice sociale et de lutte contre la pauvreté, porteur de grands espoirs pour la population noire en particulier, le gouvernement zimbabwéen s'était donc complètement détourné d'une politique aussi essentielle pour le pays.

L'idéologie libérale comme nouvelle couverture des pratiques néopatrimoniales

A la fin des années quatre-vingt la question de la réforme agraire refait soudainement surface dans le débat public après avoir été considérée comme abandonnée quelques années plus tôt. Pourtant, la mise en place du programme d'ajustement structurel conforte les pouvoirs publics dans leur approche.

Les réinstallations effectuées pendant la période de l'ESAP ont achevé d'écarter la population la plus pauvre des bénéficiaires du programme. En effet la vision néolibérale de la réforme agraire est qu'afin de rapporter des retours sur l'investissement réalisé par l'État, les paysans réinstallés doivent être en mesure de produire pour le marché national le plus rapidement possible. Ainsi, l'efficacité économique de la réforme agraire serait optimale et la nouvelle répartition des terres permettrait d'utiliser les surfaces de façon plus rationnelle (Cling 2001, 68-69)). Le point de vue néolibéral fait donc passer les objectifs purement économiques de la réforme agraire avant les considérations d'ordre social telles que la lutte contre la pauvreté, la diminution des inégalités ou la justice et la paix sociale (Moyo 1995, 265).

Or la réforme agraire au Zimbabwe concerne autant sinon plus le domaine social que la sphère économique en raison du poids historique et symbolique de l'inégale répartition des terres. En se détournant des paysans les plus pauvres, les dirigeants ont laissé intacte l'agriculture commerciale, pilier de l'économie du pays (Cling 2001, 69). Ainsi, ils évitaient de sacrifier une génération au développement économique et à la redistribution du Zimbabwe. En favorisant des paysans plus éduqués et plus équipés, le gouvernement pensait s'assurer de n'avoir pas à attendre une décennie pour pouvoir afficher les bénéfices des réinstallations. On peut donc considérer que ce détournement de la réforme agraire des paysans les plus pauvres constitue un second écart à ce que pourrait être une réforme idéal type au Zimbabwe.

C. Crise du régime : le retour au discours radical

En 1990, un amendement constitutionnel limite la possibilité de recours légal pour les propriétaires terriens expropriés, introduisant ainsi un élément important d'arbitraire. Puis en 1992, alors que les Accords de Lancaster House ont expiré, la constitution est amendée et le *Land Acquisition Act* voté. Cette loi met fin aux restrictions des Accords, notamment au principe du « *willing buyer, willing seller* » et au paiement des terres en devises (Lebert 2003, 14). Pourtant, selon J-P Cling : « cette loi [n'est] jamais vraiment entrée en application » (Cling 2001, 68).

Il faudra attendre 1997 pour que la question agraire revienne dans l'actualité. Sous la pression des vétérans de la guerre d'Indépendance qui réclament les terres auxquelles ils estiment avoir droit, le gouvernement de R. Mugabe définit un nouveau

programme de réforme agraire. Les autorités dressent une liste de 1500 fermes commerciales appartenant à des propriétaires blancs et devant être expropriées prochainement (Cling 2001, 69-70). Le gouvernement ne s'engage à indemniser que les infrastructures, mais pas la valeur de la terre. Il s'agit donc d'un programme radical qui s'inscrit dans l'esprit du *Land Acquisition Act* de 1992. Cependant lors de la conférence internationale sur la terre en 1998, le gouvernement renonce aux dispositions les plus radicales du programme et parvient à un accord de financement avec la communauté internationale (Cling 2001, 70-71). Les conditions sont donc réunies pour une réforme agraire qui satisfasse les intérêts du gouvernement et des fermiers blancs.

Pourtant la question agraire prend à nouveau une tournure radicale en 1999. Le président soumet alors un amendement constitutionnel à référendum, prévoyant notamment que le gouvernement n'indemnise pas les propriétaires même s'il est aidé financièrement par la communauté internationale. Malgré l'échec du référendum, R. Mugabe fait voter l'amendement par le Parlement (Compagnon 2000b, 111). En 2000, des vétérans envahissaient des fermes commerciales appartenant à des Blancs, dans des opérations organisées dans l'ombre par la ZANU, comme nous l'étudierons plus en détail dans le troisième chapitre.

De 1992 à 1999, le gouvernement hésite donc entre un programme révolutionnaire et une réforme agraire plus modérée, ayant le soutien des bailleurs de fonds. Le premier modèle provoque la frayeur des propriétaires terriens craignant de ne pas être indemnisés et des institutions financières internationales soucieuses du respect du droit de propriété. C'est en effet un modèle qui risque de provoquer l'exil des Blancs, avec des conséquences potentiellement désastreuses pour l'économie

zimbabwéenne. Un tel programme révolutionnaire représente un écart supplémentaire par rapport à l'idéaltype de la réforme agraire, comme on a pu l'étudier plus haut. Cependant le second modèle engendre l'impatience de la population rurale et des vétérans, déçus du statu quo qui prévaut encore plus d'une décennie après l'Indépendance. Au final, ces revirements de politique économique génèrent surtout une diminution de la confiance des investisseurs dans le pays (Hawkins 2001, 59). Ils recouvrent également l'absence d'un véritable programme pendant toutes les années quatre-vingt-dix. Jusqu'aux invasions de terres survenues depuis 2000, le radicalisme s'est exprimée dans le discours plus que dans la mise en œuvre d'une quelconque réforme.

En somme, les contraintes des Accords de Lancaster House ou l'ajustement structurel ne suffisent pas à expliquer les formidables bonds qu'a faits la question de la réforme agraire dans le débat national, passant du statut de priorité nationale à celui de question obsolète plusieurs fois en vingt ans. C'est bien la logique néopatrimoniale qui a pesé de tout son poids sur l'élaboration et la mise en œuvre du programme de réforme agraire. Il s'agit à présent d'étudier la façon dont cet échec apparent répondait en réalité aux intérêts des élites, notamment en nous appuyant à nouveau le modèle du politicien investisseur.

III. La réforme agraire instrumentalisée

Le gouvernement de R. Mugabe a toujours évoqué des explications externes au ralentissement du programme de réforme agraire (Hawkins 2001, 52). Les

contraintes introduites par les Accords de Lancaster House ont constitué le premier argument ; le manque d'engagement financier de la part de la communauté internationale, en particulier de la Grande-Bretagne, a été le second bouc émissaire du discours des autorités publiques. Il est indéniable que les Accords de Lancaster House ont limité la portée des premières mesures de redistribution des terres, comme nous l'avons étudié plus haut. De même, nous avons vu précédemment qu'il ne fait aucun doute qu'une réforme agraire efficace est coûteuse et que l'aide de la communauté internationale sera vitale à l'application d'une telle réforme au Zimbabwe.

Cependant, les agissements du gouvernement ont montré à plusieurs reprises que ces deux types d'arguments ne tenaient pas. En effet, une vraie réforme agraire n'a pas repris malgré l'expiration des Accords de Lancaster House, comme on aurait pu s'y attendre de la part d'un gouvernement censé être le porte-parole de la population rurale. R. Mugabe a également affirmé par le biais de son décret de 2000 que le gouvernement n'offrirait pas de compensation pour la terre aux fermiers blancs, même avec l'aide de la communauté internationale (Cling 2001, 72). Il existe donc un réel décalage entre la rhétorique du gouvernement de R. Mugabe et ses décisions politiques. Ce décalage s'explique par le poids des pratiques néopatrimoniales qui amène le gouvernement de R. Mugabe à détourner les ressources publiques au profit des *insiders* et à utiliser la réforme agraire comme une ressource politique plus que comme une véritable politique économique.

A. L'utilisation néopatrimoniale de la réforme agraire

La réforme agraire a été instrumentalisée par le gouvernement au fur et à mesure du développement du système néopatrimonial au Zimbabwe. Dans un système néopatrimonial où les ressources publiques sont considérées par les *insiders* comme des ressources privées, les membres de l'élite ont vu dans la distribution des terres une occasion de s'enrichir personnellement. La réforme agraire telle qu'elle a été mise en place au Zimbabwe impliquait une centralisation du processus de décision et de la gestion du programme (Moyo 1995, 266-267). Ainsi, les membres du gouvernement et du bureau de la ZANU se sont retrouvés dans des positions privilégiées par rapport à la gestion des ressources publiques, notamment des terres.

Les Accords de Lancaster House contournés par les élites

Il est intéressant de voir que des détournements de terres ont eu lieu dès les années quatre-vingt, alors que les Accords de Lancaster House étaient en vigueur et que la réforme agraire était toujours d'actualité. Selon ce texte de loi, les fermiers blancs désireux de vendre une terre étaient obligés de la proposer d'abord à l'État zimbabwéen (Lebert 2003, 13). Les pouvoirs publics pouvaient alors décider que les terres étaient propices à la réinstallation de paysans, et les intégrer au programme de réforme agraire, ou bien les juger impropres et les mettre sur le marché foncier. Les élites se sont alors trouvées à une place de choix pour être informées des terrains à vendre. R. Palmer affirme que plus d'un million d'hectares sont ainsi passés de grands propriétaires blancs à l'élite noire pendant la durée des Accords de Lancaster House (Palmer 1990, 170). R. Palmer avance également une autre information

révélatrice de la rapidité de l'enrichissement de l'élite noire, notamment par l'acquisition de terres. Il révèle ainsi qu'à la fin des années quatre-vingt, cinq cent zimbabwéens noirs dont dix membres du gouvernement sont membres de la *Commercial Farmers' Union* (CFU), le groupe de pression représentant les grands propriétaires, traditionnellement un bastion de la communauté blanche (Palmer 1990 174-175). Dans ce contexte, le recours systématique des autorités aux contraintes introduites par les Accords afin de justifier le ralentissement de la réforme agraire prend une toute autre dimension. Alors que le système néopatrimonial se développait et que l'élite noire s'enrichissait, les Accords de Lancaster House ont constitué une excuse commode pour le gouvernement de R. Mugabe tout au long des années quatre-vingt.

Le changement des critères d'attribution au profit des « big men »

De même, le changement des critères d'attribution des terres, qui a eu lieu dès le milieu des années quatre-vingt et qui a été accentué avec l'ESAP, doit être lu à la lumière de l'extension des pratiques néopatrimoniales. Une bourgeoisie noire émergente et désormais peu soucieuse d'assurer la redistribution des richesses a trouvé dans le régime de R. Mugabe une oreille sensible à la protection de ses intérêts (Jenkins 1997, 596).

Les nouveaux critères favorisaient les fermiers déjà riches et instruits et non plus les populations pauvres. L'attribution de parcelles plus grandes, voire de propriétés entières a également été un moyen de viser les paysans riches. Or, comme le signalait A. Hazlewood, le programme de réforme agraire doit faire en sorte d'exclure les *big men* de l'accès à la terre s'il veut parvenir à l'équité (Hazlewood

1985, 458-459). Dès lors l'objectif initial de redistribution des ressources de la réforme agraire n'était plus assuré. Cela a donc constitué un moyen aisé pour les élites politiques de récompenser des loyautés ou d'enrichir leur entourage. Ainsi B. Kinsey rappelle que lors du programme de redistribution de 1997, 40% des terres (soit un tiers des surfaces prévues pour la redistribution) étaient destinées à des « indigenous commercial farmers ». En clair, cette catégorie comprenait des membres de la ZANU et de la haute administration. L'auteur souligne même que certains parmi eux avaient déjà reçu des terres lors des vagues précédentes de redistribution (Kinsey 1999, 178).

A cette échelle, les programmes de réforme agraire constituent un véritable écran de fumée pour les pratiques néopatrimoniales du régime, et n'ont plus grand-chose à voir avec la politique économique ou la redistribution des richesses. On peut se demander alors pourquoi les bailleurs de fond ont accepté de financer un projet favorisant autant les paysans riches et ouvrant la porte au népotisme. Mais dans le contexte des années quatre-vingt-dix, de tels programmes correspondaient à l'idéologie dominante de l'efficacité économique et de la rationalisation (Cling 2001, 68). De plus un projet comme celui de 1997, même s'il passe à côté des questions d'équité, aboutit néanmoins à une redistribution en termes de races. La façade était donc assurée par rapport à la communauté internationale.

La réforme agraire au service de la politique « d'indigenization »

L'émergence d'une élite néopatrimoniale a contribué aux changements de l'agenda politique afin d'élargir son accès aux ressources publiques. La réforme agraire a donc perdu son statut de priorité nationale au profit de la politique

d'*indigenization*. Ce nouveau concept consistait à corriger les inégalités raciales et à diminuer la dépendance de l'économie, contrôlée par un petit groupe de propriétaires et d'industriels blancs (Cling 2001, 68). Dans une vague de libéralisation conforme à l'esprit du plan d'ajustement structurel, de nombreuses entreprises d'État ont ainsi été vendues à des entrepreneurs noirs. Or ces ventes, notamment de terres normalement destinées à la réinstallation de paysans, se sont faites selon des appels d'offre biaisés et à des prix préférentiels, afin de bénéficier aux proches et aux fidèles des membres du gouvernement (Compagnon 2001b, 107). On voit ici la collusion qui s'instaure entre les intérêts des hauts fonctionnaires et ceux des élites économiques dans un système néopatrimonial comme celui de R. Mugabe. En termes de politique économique, ce changement de priorités revenait surtout à donner la priorité à l'avancement social et économique d'une poignée de privilégiés, au détriment de la redistribution des ressources qu'aurait permis la réforme agraire à long terme.

B. La réforme agraire comme ressource politique

Dans le contexte d'un système néopatrimonial comme celui qui s'est développé au Zimbabwe depuis l'Indépendance, la réforme agraire ne constitue pas une véritable politique économique rationnelle. Elle représente plutôt une des ressources politiques utilisées par R. Mugabe pour se maintenir au pouvoir, c'est-à-dire une stratégie lui permettant de conserver le contrôle des centres de décision par la persuasion, la coercition ou la rétribution (Lacam 1988, 25-27). On considèrera alors R. Mugabe comme un politicien investisseur tel que nous l'avons étudié dans le

précédent chapitre, activant ou abandonnant ses ressources politiques selon l'évolution de ses intérêts (Lacam 1988, 30).

A ce titre, il faut se remémorer que R. Mugabe a toujours fait en sorte d'avoir le soutien de l'électorat rural, base de la victoire de la ZANU. L'essentiel de ses ressources politiques relève donc de ses liens avec la population rurale. En premier lieu, la participation de R. Mugabe à la guerre d'Indépendance et sa position radicale par rapport à d'autres leaders nationalistes pendant les négociations avec le régime d'I. Smith et la Grande-Bretagne constitue encore aujourd'hui la principale ressource politique du président (Quantin 1995, 193). Les mesures en faveur des zones communales qu'il a instaurées à l'Indépendance ont conforté son aura auprès des ruraux (Bratton 1987, 198). De même, la réforme agraire, pilier des revendications des Noirs depuis les premières luttes contre les colons, constitue une ressource politique indéniable au Zimbabwe. En en faisant l'élément le plus populaire de son programme de réformes, et en démarrant la redistribution des terres sur les chapeaux de roues à l'Indépendance, R. Mugabe a su se l'approprier.

Quand la réforme agraire disparaît commodément de l'agenda politique

Lorsque l'on étudie la réforme agraire au Zimbabwe, il s'agit donc de considérer à la fois la politique économique et le symbole qu'elle représente. Ainsi, le non aboutissement du programme de redistribution des terres s'explique par le fait qu'en tant que ressource politique, la réforme agraire relève plus de la rhétorique que de la réalité empirique. Le gouvernement de R. Mugabe s'est toujours servi du thème de la réforme agraire quand cela pouvait servir ses intérêts politiques, en particulier électoraux. A plusieurs reprises la question agraire a donc disparu du débat public

parce que l'élite avait d'autres priorités. Dès les premières difficultés budgétaires par exemple, le budget de la réforme agraire a été amputé. En effet, les ressources ont plutôt été orientées vers les zones communales afin de continuer à financer les écoles et les services de santé mis en place après l'Indépendance, ce que M. Bratton appelle « distributive politics » (Bratton 1987, 197). En substituant des bénéfices immédiats aux gains à long terme, le gouvernement a ainsi évité de mécontenter un électorat rural fidèle.

Ce revirement est arrivé à l'époque où l'élite du Zimbabwe prenait son essor économique. Les préoccupations des élites rejoignaient donc celles des fermiers commerciaux blancs, comme le montre l'adhésion de plusieurs de ses membres à la CFU. Le gouvernement n'était plus très enclin à prôner des mesures comme la réforme agraire, qui pouvait menacer ses propres intérêts (Palmer 1990, 175). De plus l'*indigenization* constituait une bonne façon de souder le parti après les nouveaux recrutements. En effet la ZANU avait absorbé la ZAPU quelques années auparavant, suite à un accord d'unité (Sithole 1995, 133-134). La disparition de la réforme agraire de l'agenda national, au milieu des années quatre-vingt et pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix, doit donc être lue avant tout à la lumière de l'évolution des intérêts des élites.

Quand la réforme agraire refait surface pour servir les intérêts des élites

A d'autres époques à l'inverse, la question agraire est revenue soudainement dans le débat public. A nouveau, la dissociation entre programme économique et utilisation symbolique de la réforme agraire permet de comprendre les ressorts du régime néopatrimonial de R. Mugabe. Ainsi, lors de la campagne pour les élections

présidentielles de 1990, le gouvernement doit gérer le scandale du Willowgate. Cette affaire de corruption a mené à la démission de cinq membres du gouvernement en 1988-1989 (Cheater 1995, 208), et a ébranlé la confiance de la population dans ses dirigeants. La ZANU est également concurrencée par la progression d'un nouveau parti, le *Zimbabwe Unity Movement* (ZUM), qui promet de lutter contre la corruption et d'amorcer un programme de libéralisation (Gleizes 1995, 225). R. Mugabe remet alors la réforme agraire à l'ordre du jour alors que la question avait complètement disparu de l'agenda national. Il annonce notamment un nouveau projet de réforme agraire révolutionnaire, à l'approche de l'expiration des Accords de Lancaster House. Cette rhétorique vise en fait à cristalliser l'attention sur l'inégale répartition des terres, et à détourner l'opinion publique des pratiques néopatrimoniales du gouvernement. R. Palmer révèle que R. Mugabe n'a jamais eu l'intention de concrétiser un tel projet, puisqu'il rassure en privé la CFU sur ses intentions pacifiques (Palmer 1990, 176). Il s'agit uniquement pour R. Mugabe de rallier les suffrages aux prochaines élections, quitte à enterrer une nouvelle fois tout projet de réforme agraire une fois réélu. Ce discours populiste est en fait l'illustration du fait que R. Mugabe utilise le thème de la réforme agraire comme une ressource politique parmi d'autres, afin de servir ses objectifs du moment.

De même la succession d'effets d'annonce depuis 1997 à propos de la réforme agraire est liée à la gestion des ressources politiques par R. Mugabe. En effet, le président a d'abord édicté un programme radical comme une réponse aux revendications pressantes des vétérans de la guerre d'Indépendance (Cling 2001, 69). Face à un groupe de pression qui disposait de la même source de légitimité que les membres de l'élite politique mais qui avait été tenu à l'écart des canaux

d'enrichissement néopatrimoniaux, R. Mugabe a choisi d'apaiser les tensions. Les terres ont donc constitué une ressource au sens physique du terme puisque le nouveau programme de redistribution des terres était destiné à bénéficier à de nombreux vétérans. La réforme agraire a également été une ressource politique pour le président dans le sens où elle ne s'adressait qu'à une minorité mais était présentée comme un nouvel élan redistributeur en faveur de la majorité. De même les invasions de terres téléguidées par le gouvernement à partir de 2000 (Krieger 2000, 446) représentent un recours désespéré pour occulter la défaite du gouvernement de la ZANU lors du référendum constitutionnel. La question de la répartition inégale des terres est donc rappelée à propos à la population, selon les besoins politiques des dirigeants. En effet, elle constitue une ressource presque inépuisable, précisément du fait qu'aucune réforme agraire d'envergure n'a été menée depuis le début des années quatre-vingt !

En somme il est nécessaire d'analyser la réforme agraire en termes de ressource politique si l'on veut être en mesure de comprendre les soubresauts de la politique agricole au Zimbabwe. Une telle analyse permet de faire ressortir le caractère utilitaire de la question agraire pour le gouvernement de R. Mugabe. Bien que la redistribution des terres ait été le pilier du soutien à la ZANU, les autorités n'ont pas hésité à faire disparaître la question du débat public lorsque cela ne servait pas les intérêts de l'élite. Quand au contraire la ZANU s'est sentie en perte de vitesse, le gouvernement a eu recours à la question de la réforme agraire pour susciter le soutien de la population rurale, son bastion électoral. Par conséquent, la question agraire au Zimbabwe est avant tout une ressource politique pour un gouvernement qui est de moins en moins populaire, plutôt qu'une véritable politique économique.

Une telle instrumentalisation politique brouille les enjeux de la réforme agraire. Une répartition plus équitable des terres au Zimbabwe jetterait les bases d'une société plus égalitaire, que ce soit en termes de races ou de poids économique. La réforme agraire est donc indissociable de la démocratisation de la vie politique à long terme. Or la transition démocratique est particulièrement problématique dans un régime néopatrimonial tel que celui de R. Mugabe, notamment en raison de la nature informelle des pratiques politiques dans un tel système. Ces difficultés sont apparues au grand jour à partir de 1999, dans un contexte de fuite en avant du régime. La réforme agraire a été plus instrumentalisée que jamais depuis l'Indépendance à l'occasion du référendum constitutionnel et des scrutins présidentiel et parlementaire. Le dernier chapitre nous permettra d'étudier plus en profondeur l'instrumentalisation de la réforme agraire par le régime néopatrimonial de R. Mugabe en vue de saper la transition démocratique entamée dans les années quatre-vingt-dix.

CHAPITRE III - CRISE DU RÉGIME ET TRANSITION DÉMOCRATIQUE : LE POIDS DES PRATIQUES NÉOPATRIMONIALES

Le second chapitre nous a montré que dans le cadre du régime néopatrimonial zimbabwéen, la réforme agraire relevait plus d'une logique instrumentale que d'une politique économique efficace. Cette instrumentalisation a été encore plus patente lors des invasions de fermes extrêmement violentes à partir de 1999. En effet ces mouvements prétendument spontanés cachaient en fait une campagne de répression et d'intimidation des groupes sociaux hostiles au gouvernement de la ZANU. Le régime de R. Mugabe est donc entré dans une véritable fuite en avant autoritaire dont l'issue semble toujours incertaine aujourd'hui.

Cette radicalisation du régime, tout comme la politique économique depuis l'indépendance, peut être interprétée en termes de gestion des ressources politiques. J-P Lacam nous rappelle que toutes les ressources ont une durée de vie limitée (Lacam 1988, 33). Dans un contexte de crise de légitimité, cela signifie que certaines ressources politiques utilisées par R. Mugabe n'ont plus d'écho auprès de la population. Par conséquent, R. Mugabe se trouve face à un épuisement certain de ses ressources. De plus, nous pouvons noter, à l'instar de J-P Lacam, que : « L'homme politique qui perd n'est pas tant celui qui est dépourvu de ressources que celui qui n'a pas le sens de la ressource adéquate » (Lacam 1988, 30). Le politicien investisseur doit donc abandonner l'usage de ses ressources devenues usées ou obsolètes, et apprécier le coût politique de l'activation des autres ressources à sa disposition. En

effet, un choix payant dans le court terme pourrait mettre en péril son avenir à plus longue échéance. C'est ce qui fait que R. Mugabe persiste à utiliser certaines ressources politiques usées. Toutefois il a également recours à des nouvelles ressources, de plus en plus coûteuses, ce qui illustre bien la fuite en avant du régime.

Par ailleurs, la volonté de R. Mugabe et de ses fidèles de se maintenir au pouvoir à tous prix augure mal d'une éventuelle démocratisation. Cependant, une telle stratégie s'explique par le fait que le néopatrimonialisme fait du pouvoir le vecteur privilégié de l'accumulation des richesses. En s'accrochant au pouvoir, les élites cherchent donc avant tout à se maintenir au sommet du système néopatrimonial. Tout scénario de transition pour le Zimbabwe doit donc prendre en compte la prégnance des pratiques néopatrimoniales informelles même après un changement formel de régime.

Les signes de la crise économique et politique profonde au Zimbabwe sont évidents depuis l'année 1997. Cette période a été marquée par le réveil de la société civile face au gouvernement de R. Mugabe. En particulier, les pouvoirs publics ont dû faire face à la plus importante grève depuis l'indépendance. Ce mouvement a réuni les fonctionnaires et les salariés dans un même refus des augmentations d'impôts décidées par le gouvernement afin d'accéder aux revendications des vétérans (Krieger 2001, 98). Dès lors, la société civile s'est engagée dans une dénonciation du bilan désastreux du gouvernement en matière de gestion de l'économie et de réduction de l'espace politique. Ces mouvements ont été menés d'abord par un syndicat, la ZCTU - Zimbabwe Congress of Trade Unions. Puis les revendications de la société civile se sont orientées vers la nécessité d'une nouvelle constitution, à travers une organisation

regroupant des représentants de diverses composantes de la société civile, la NCA - *National Constitutional Assembly*. Enfin à la veille du référendum constitutionnel de février 2000, un parti a été créé sur la lancée de ce réveil citoyen, le MDC - *Movement for Democratic Change* (Sithole 2001, 161-165). Pour la première fois depuis l'indépendance, le régime de R. Mugabe faisait donc face à un mouvement populaire de contestation. Cet affrontement s'est cristallisé dans le référendum constitutionnel, les élections parlementaires de juin 2000 et les élections présidentielles de mars 2002, marquées par une violence croissante et des fraudes sans précédent. Mais cet affrontement est avant tout l'illustration d'une situation d'épuisement manifeste des ressources politiques du gouvernement.

I. L'épuisement des ressources politiques traditionnelles

Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, les ressources politiques ont une durée de vie limitée. En effet, comme n'importe quel investissement, elles sont sujettes à l'usure ou à l'obsolescence (Lacam 1988, 33). L'obsolescence survient lorsque le contexte général rend caduque certaines ressources. L'usure est un processus moins évident, par lequel l'activation fréquente d'une certaine ressource politique peut à terme entraîner un effet contre-productif. Un certain nombre des ressources politiques utilisées par R. Mugabe pour asseoir son pouvoir politique se sont ainsi épuisées avec le temps, bien que le régime continue d'y avoir recours.

A. L'érosion de l'électorat « captif » de la ZANU

Dans la lignée de l'héritage de la guerre de libération et de l'indépendance, la ZANU a considéré certains groupes de la population comme un électorat « captif ». Ces groupes, au premier rang desquels les ruraux, sont considérés par le parti hégémonique comme un électorat dont la loyauté n'est pas à remettre en question. En effet, les populations rurales ont constitué la base électorale historique de la ZANU, en raison du soutien qu'elle a apporté aux mouvements nationalistes pendant la guerre d'indépendance. Comme nous avons pu l'étudier dans le second chapitre, le gouvernement a régulièrement utilisé la réforme agraire comme une ressource politique. À la veille des scrutins, la réforme agraire redevenait soudain une priorité nationale. Pour preuve, le slogan de la ZANU pour les élections de 2000 était « Land is the economy and the economy is the land » (Hawkins 2001, 63). Cependant divers sondages confirment que cette réforme est loin de constituer une priorité pour la population zimbabwéenne, urbaine comme rurale.

Ainsi une étude menée par le gouvernement zimbabwéen lui-même, la 1995 *Poverty Assessment Study Survey* (PASS), dégage les préoccupations des citoyens. Les résultats de cette étude étant particulièrement édifiants, nous nous permettons d'en retracer ci-après les principales conclusions. Lorsque les zimbabwéens sondés ont dû définir la pauvreté, seul 1% des ruraux a identifié le manque de terres, alors que 75% d'entre eux a cité le manque de nourriture dû essentiellement d'après eux à la sécheresse (Bowyer-Bower 2000, 94-95). De plus, les habitants des zones communales et des zones de réinstallation ont préconisé comme solution prioritaire à la pauvreté l'accès à des crédits agricoles abordables (respectivement 25% et 21%) et

à l'irrigation (22% et 18%). Seul 3% des paysans réinstallés et 2% des habitants des zones communales ont proposé la distribution de terres (Bowyer-Bower 2000, 98-99). On peut difficilement imaginer un panorama plus éloigné du discours gouvernemental que les résultats de cette étude d'opinion ! Dans ce contexte, le vote des ruraux aujourd'hui ne se comprend qu'à travers l'attrait de la redistribution néopatrimoniale (en particulier la distribution de terres dans le cadre de la réforme agraire accélérée, comme nous le verrons plus bas) et également avec l'intensité de l'intimidation dans les campagnes lors des derniers scrutins.

Les fonctionnaires constituent le deuxième groupe considéré par la ZANU comme un électorat « captif ». En effet ils ont bénéficié des mesures de discrimination positive visant à africaniser l'administration, à l'indépendance (Murphree 1995, 156-157). Ce faisant, ils se sont trouvés dans une position privilégiée lors du développement du système néopatrimonial. Leur accès plus ou moins direct aux ressources de l'État leur permettait de monnayer certains services, d'ordre administratif ou non. De plus, la proximité de l'administration et de la ZANU a contribué à faire des fonctionnaires des fidèles du régime. Or les fonctionnaires ont participé à plusieurs mouvements de grève depuis 1997, ébranlant du même coup les certitudes de la ZANU (Raftopoulos 2001, 36). Comme l'a montré la vague de transitions en Afrique, la participation des fonctionnaires aux mouvements de contestation est un indicateur de la gravité de la crise de légitimité du gouvernement (Bratton et Van de Walle 1997, 249-250). À la veille des élections législatives de juin 2000, le gouvernement a accordé des hausses de salaire de 65% aux fonctionnaires, soit deux fois plus que ce que le budget lui permettait (Krieger 2000, 446). On voit

bien que le gouvernement n'est plus si sûr de pouvoir compter sur cette ressource politique traditionnelle.

B. L'héritage usé de la Guerre de libération

Comme nous avons pu l'étudier à plusieurs reprises dans ce mémoire, R. Mugabe et les leaders de la ZANU utilisent très régulièrement leur participation à la guerre de libération comme un facteur devant leur assurer automatiquement le soutien des citoyens. Or le gouvernement est entré depuis le milieu des années quatre-vingt-dix dans une grave crise de légitimité. Celle-ci se traduit notamment par le fait que la population dissocie le bilan du gouvernement de l'histoire de ses dirigeants, comme le montre le vote rural. Les mouvements de grève de 1997 révèlent que contrairement à l'époque de l'indépendance, la population n'accorde plus carte blanche aux dirigeants qu'elle élit. L'activation de cette ressource pour engranger du soutien fonctionne donc moins auprès d'une population excédée. Le simple passage du temps rend de toutes les façons l'utilisation de cette ressource de moins en moins pertinente : plus de 46% de la population a moins de quinze ans (UNDP 2003a).

Mais les causes de l'activation de cette ressource ne sont pas tant à rechercher du côté de la population que de celui des dirigeants. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'élite dirigeante appartient à une même génération ayant combattu pour l'indépendance nationale (Quantin 1995). Par conséquent, la guerre de libération structure leur vision de la situation politique et économique du pays et surtout de leur propre rapport au pouvoir. Dans son article sur les mouvements de libération

nationale au Mozambique, en Angola, en Namibie et en Afrique du Sud, R.W.

Johnson tire la conclusion suivante :

« The NLMs [National Liberation Movements] share what can only be termed a common theology. National liberation is both the just and historically necessary conclusion of the struggle between the people and the forces of racism and colonialism. (...) The NLMs - whatever venial sins they may commit - are the righteous. They not merely represent the masses but in a sense they are the masses, and as such they cannot really be wrong. (...) Hence the extra-ordinary self-righteousness, even now, of Mugabe and the Zanu-PF leadership. »
(Johnson 2002)

La guerre de libération nationale est ce qui a porté cette élite au pouvoir. Par conséquent, elle continue à avoir recours à ce symbole, malgré l'usure évidente de cette ressource.

C. Les avancées socioéconomiques annulées par la crise

Le bilan économique des années quatre-vingt a longtemps constitué un argument de poids de la ZANU, et les partis d'opposition qui se sont succédé pendant deux décennies n'ont que très peu attaqué la gestion économique du gouvernement (Sylvester 1986 ; 1990). En effet, le Zimbabwe était en 1980 la deuxième économie d'Afrique, avec de bonnes infrastructures, plus de diplômés noirs que dans beaucoup d'autres pays africains à l'indépendance, et des secteurs diversifiés (Good 2002, 7). L'économie nationale s'est remise rapidement de la période de guerre grâce notamment à la politique de réconciliation nationale qui a restauré la confiance. Dans la première décennie suivant l'indépendance, l'économie zimbabwéenne a crû au rythme soutenu de 4.4% par an (Good 2002, 8). Les investissements publics dans l'éducation et la santé ont complété le versant économique de cette avancée.

Or, comme on a pu le voir dans le premier chapitre, la réorientation des politiques économiques afin d'assurer le financement du système néopatrimonial de la part des pouvoirs publics zimbabwéens a généré une gestion économique catastrophique. Cela signifie que les bénéfices retirés de la forte croissance économique des années quatre-vingt ont été complètement annulés par deux décennies de prédation de l'économie. En 2001, l'indice de développement humain est passé sous sa valeur de 1975 (UNDP 2003a), et la croissance économique sur la période 1990-1999 est négative (Good 2001, 8). Les conséquences de la politique économique au bénéfice de l'élite sont maintenant apparentes. Les diplômés ayant bénéficié de l'accès facilité à l'éducation dans les années quatre-vingt se heurtent à une économie sans débouchés. Le Zimbabwe est l'un des pays les plus inégalitaires au monde (UNDP 2003b, 282-284). Plus du tiers de la population vit avec moins de 1\$US par jour, plaçant le pays au 90^e rang sur 94 en termes d'indice de pauvreté (UNDP 2003b, 246-247)⁵.

Dans ce contexte, la gestion de l'économie ne peut plus constituer une ressource politique persuasive pour R. Mugabe. Au contraire, cet aspect est retourné contre lui par le MDC, premier parti d'opposition à oser affronter la ZANU sur ce terrain. Cette crise économique induite par l'orientation néopatrimoniale de la politique économique est également une arme à double tranchant pour les élites sur le plan rétributif. Si les avancées économiques des années quatre-vingt et le détournement des ressources de l'État en faveur d'une minorité de privilégiés a pu leur assurer un certain train de vie à court terme, la poursuite de cette logique assèche

⁵ Cf. Financial Gazette 10 juillet 2003, pour une description détaillée des difficultés économiques auxquelles les Zimbabwéens doivent faire face au quotidien.

leurs propres sources de financement à long terme. Avec une économie de plus en plus étroite en effet, les canaux de la redistribution néopatrimoniale finissent eux aussi par se tarir.

Revendiquer l'héritage de la guerre de libération et les avancées des premières années du gouvernement ne suffit donc plus à retenir l'électorat que la ZANU considérait comme captif. Cette évolution est le produit des dynamiques néopatrimoniales qui ont entraîné le pays dans une impasse économique et politique. Le régime de R. Mugabe se voit donc à court de ressources, alors même qu'émerge le principal parti d'opposition depuis l'indépendance. Puisque la logique néopatrimoniale incite les dirigeants à conserver le pouvoir à tout prix, R. Mugabe opte depuis sa défaite au référendum pour des solutions radicales et même violentes. Ce faisant, il mène le Zimbabwe vers à une forme encore plus dure d'autoritarisme.

II. La fuite en avant du régime de R. Mugabe

Face à la crise économique et politique que traverse le pays, la réponse du gouvernement a été de recourir à la violence et aux méthodes radicales plutôt qu'à une éventuelle négociation avec les partenaires sociaux. Il en résulte une fuite en avant d'un régime autoritaire modéré vers une forme plus dure d'autoritarisme (Médard 1991b, 99-100). Cette fuite en avant correspond à l'activation de ressources de plus en plus coûteuses. Ces ressources sont choisies parce que le gouvernement agit dans l'urgence et qu'il a donc besoin de mesures efficaces à court terme pour se maintenir au pouvoir. Cependant le recours à ces ressources plus radicales ne résout

rien de la crise que traverse le Zimbabwe. En particulier, il laisse intact le système néopatrimonial puisqu'il participe de sa logique. L'étude de ces ressources radicales permettra donc d'expliquer la fuite en avant du régime, mais également son maintien.

A. La version accélérée de la réforme agraire

En 1998 lors de la Conférence internationale sur la terre, le gouvernement consent du bout des lèvres à ce que les fermiers dont les terres feront l'objet d'une expropriation immédiate reçoivent une compensation adéquate. Les premières invasions de terres par les vétérans commencent alors comme un mouvement de protestation devant la lenteur du programme de *land grab* (Krieger 2000, 446). Or en 2000, le gouvernement perd le référendum constitutionnel prévoyant d'accorder de larges pouvoirs au président et d'autoriser l'expropriation de terres sans aucune compensation. Le gouvernement de R. Mugabe voit sa mainmise menacée pour la première fois depuis l'indépendance. Dès lors, le président usera de deux moyens particulièrement radicaux pour mettre en oeuvre son programme de réforme agraire accélérée (*fast track*).

D'une part, R. Mugabe fait approuver par le Parlement un amendement à la Constitution approuvant le principe de l'expropriation sans compensation juste après le référendum. Le recours aux amendements constitutionnels n'est pas nouveau au Zimbabwe. En effet, quinze amendements ont été votés par le Parlement depuis l'indépendance jusqu'en 2000, période pendant laquelle la ZANU avait la majorité des deux tiers nécessaire (Compagnon 2000b, 108). Cependant, le vote de cet amendement représente de façon éclatante la dérive autoritaire du régime. Le texte a

en effet été adopté « in extremis, avant la fin du mandat du Parlement sortant » (Compagnon 2000a, 184), et moins de deux mois après le référendum ayant rejeté ce principe. Cela montre bien que le gouvernement ne tient absolument pas compte des voies démocratiques d'expression citoyenne. Cette manoeuvre illustre le contournement des processus démocratiques pratiqué dans un régime néopatrimonial. Si les institutions démocratiques formelles semblent respectées, ces pratiques n'en constituent pas moins un sérieux désaveu de l'esprit de la démocratie. Elles marquent l'utilisation abusive par le président Mugabe des larges ressources institutionnelles procurées par l'hégémonie de la ZANU au sein du Parlement. Mais en cette période de crise de légitimité déjà aiguë, on ne peut que douter de la pertinence du recours à de telles ressources pour le long terme.

D'autre part, le président lui-même va encourager les invasions de fermes par le biais de discours enflammés et racistes à l'encontre des fermiers blancs (Krieger 2000, 447)⁶. Courant 2000, les invasions par les vétérans prennent une dimension tout à fait nouvelle, violente et se propageant à travers tout le pays. Malgré les premiers démentis du gouvernement, il devient évident que les invasions sont pilotées au plus haut niveau de la ZANU. Selon les termes de Norma Krieger: « The police were instructed not to arrest peaceful invaders. The CIO [Central Intelligence Organisation] often identified farms to invade. The army supplied the invaders with rifles, food, and transport. » (Krieger 2000, 446). Les fermiers blancs sont attaqués et leurs travailleurs agricoles chassés. En outre, les vétérans désorganisent la production

⁶ A propos des violentes invasions de fermes, R. Mugabe a notamment affirmé: « If I lead the people on the land and then get time to bring law and order then it is a far better proposition (...) than one that would pit the forces against the masses of the people now occupying the land and there would be greater death greater bloodshed – this is just a little row of trespasses. » ((Krieger 2000, 447)

agricole en empêchant la récolte de l'année et l'ensemencement des terres pour les récoltes futures.

Le recours aux vétérans pour réaliser de force la réforme agraire accélérée est pratique pour le gouvernement. En effet, il lui permet d'encourager les actes de violence sans en endosser la responsabilité. Mais cette action constitue surtout la parfaite illustration de la fuite en avant du régime. Ces invasions en effet se situent hors de tout cadre institutionnel et des règles de droit, contrairement à l'approbation du principe de *fast track* (qui se situait dans le champ institutionnel tout en le détournant). Mugabe a acquis cette ressource après une décennie de négociation avec les vétérans et l'abdication du gouvernement face à leurs demandes (Krieger 2001). Mais l'activation d'une telle ressource est extrêmement coûteuse pour le gouvernement et pour le pays. La violence des événements a attiré l'attention du monde entier sur la nature du gouvernement zimbabwéen (bien que dans un premier temps la presse internationale ait repris le discours « anti-colonialiste » du président). Devant une telle atteinte à la propriété privée, les investisseurs se sont retirés en masse du pays. A l'interne, une telle « réforme » agraire n'a réellement profité qu'aux vétérans. Mais surtout, cette opération a eu des conséquences économiques et sociales terribles sur une population déjà durement touchée par la crise économique des années quatre-vingt-dix. La désorganisation du secteur agricole a provoqué une famine sans précédent (Daily News 17 juin 2003) dans un pays qualifié de « grenier de l'Afrique Australe » il y a moins d'une génération⁷. Or l'activation d'une telle

⁷ Dans le monde, et en Afrique en particulier, les causes des famines de nos jours relèvent plus souvent du domaine politique (conflits, mauvaise gouvernance), que du climatique (sécheresse et autres phénomènes météorologiques naturels). Cf. FAO GIEWS 2003.

ressource répond à la logique néopatrimoniale d'un maintien au pouvoir par tous les moyens. En effet, la réforme agraire *fast track* a en fait couvert une vaste campagne de répression de l'opposition.

B. La répression de l'opposition

Depuis l'indépendance, les partis d'opposition ont souffert de tentatives d'intimidation ou encore de cooptation, mais jamais de la répression que le MDC a connue à partir du référendum constitutionnel de 2000. En effet, R. Mugabe avait jusqu'alors utilisé des ressources essentiellement institutionnelles afin de museler l'opposition. La concentration progressive des pouvoirs entre les mains du président constitue notamment une menace permanente sur les scrutins. Comme le décrit D. Compagnon (Compagnon 2000b, 115-116), la loi électorale permet au président de suspendre ou d'annuler le scrutin d'une circonscription s'il estime qu'il y a des irrégularités. De toutes façons, le président peut intervenir par décret sur tout ce qui concerne la tenue des élections. Par ailleurs, les 30 sièges parlementaires attribués par le président⁸ signifient que l'opposition doit obtenir les deux tiers des sièges renouvelables pour avoir la majorité en chambre⁹! Enfin, la loi sur le financement des partis est formulée de telle sorte que tout parti d'opposition est dépourvu de financement (Chan 2003, 102). Cet arsenal législatif et constitutionnel permettait donc à la ZANU de contrer toute ascension d'un parti d'opposition viable.

⁸ Ces sièges sont attribués à 10 chefs traditionnels élus (mais traditionnellement acquis à la ZANU), ainsi que les gouverneurs des 8 provinces et 12 autres membres, nommés directement par le président (Baumhögger 1999, 967-968).

⁹ Dans le parlement de 150 sièges, si l'opposition obtient 70 sièges et la ZANU 40, les deux partis se retrouvent à égalité après nomination des 30 sièges restants par le président.

Mais la défaite du gouvernement lors du référendum de 2000 met en lumière l'ascension du premier parti d'opposition capable d'éroder l'hégémonie de la ZANU. Face à un tel parti, les méthodes anciennes ne suffisent plus. En effet l'affrontement entre la ZANU et le MDC touche aux fondements mêmes du régime néopatrimonial. Le MDC est le premier parti d'opposition à se situer résolument à la marge de ce système. Ce parti d'opposition critique la politique économique du gouvernement de R. Mugabe et revendique des réformes permettant d'instaurer un état de droit et une bonne gouvernance (Raftopoulos 2001, 28). C'est dans ce contexte d'une menace sur le système néopatrimonial tout entier, et non plus simplement d'une lutte de personnalités, qu'il faut comprendre la radicalisation des méthodes des dirigeants pour contrer l'opposition.

Les invasions de fermes répondaient donc à un objectif de répression contre les soutiens du MDC. Or le MDC est devenu véritablement dangereux pour la ZANU sur le plan électoral lorsque ce parti a étendu ses activités au milieu rural, traditionnellement une clientèle captive de la ZANU. Par conséquent, les invasions de fermes constituaient une couverture idéale, permettant d'atteindre les soutiens du MDC en milieu rural. Ainsi, les candidats du MDC, notamment ceux qui se présentaient dans les régions rurales, ont été attaqués par des groupes de vétérans et de jeunes chômeurs recrutés pour l'occasion. Plusieurs groupes sociaux accusés de trahir la ZANU ont également été visés (Raftopoulos 2001, 43-46). Les ouvriers agricoles, les instituteurs ou les petits fonctionnaires – tous considérés comme un électorat devant rester fidèle à la ZANU- ont subi des agressions. Les fermiers blancs, radicalisés par la réforme agraire *fast track* et qui avaient offert leur soutien financier au MDC ont constitué une autre cible de la répression. La question de la réforme

agraire a pu faire illusion pendant un temps. Cependant, l'invasion parallèle d'usines (Good 2002, 19) -les ouvriers urbains ont été le premiers soutiens du MDC, issu de la centrale syndicale ZCTU- et la menace de *fast track* sur les mines (Compagnon 2001b, 113) a révélé que la répression visait avant tout à saper le soutien au MDC.

C. Une politique extérieure radicale

En plus de lancer une réforme agraire accélérée et d'attaquer l'opposition, R. Mugabe a opté pour une troisième stratégie radicale, cette fois-ci sur le plan extérieur. Ce choix s'est d'abord effectué pour des raisons purement matérielles. En effet le régime néopatrimonial a lui-même engendré, ou à tout le moins favorisé, la crise économique que traverse le pays. Or par là même il a entraîné la diminution des liquidités à redistribuer dans le système néopatrimonial. Le maintien de la « redistribution légitimatrice » est donc passé par la recherche de sources alternatives d'enrichissement et de récompense.

Le gouvernement de R. Mugabe a trouvé cette opportunité à l'occasion du conflit en République Démocratique du Congo. En août 1998, R. Mugabe envoie des troupes pour soutenir Laurent Kabila sans consulter le Parlement ni le gouvernement (Blanc 2001, 37). Cette intervention vise plusieurs objectifs : diplomatiques, afin de retrouver le rôle de leader régional que l'Afrique du Sud a repris au Zimbabwe avec la fin du régime de l'Apartheid ; commerciaux, pour que les entreprises zimbabwéennes aient la faveur du gouvernement Kabila à l'issue du conflit (Blanc 2001, 38-39). Mais surtout, l'intervention en RDC est l'illustration extrême de la tendance des régimes néopatrimoniaux à œuvrer pour une minorité de privilégiés. En

effet, l'opération a coûté extrêmement cher aux finances publiques zimbabwéennes, donc au contribuable. Mais les haut gradés de l'armée ont été autorisés (par le gouvernement zimbabwéen ainsi que par L. Kabila) à se servir dans les mines de diamants de la région à titre de dédommagements pour leur soutien militaire (Compagnon 2001a, 16-17)¹⁰. La légitimation par les prébendes était donc assurée, tout comme elle l'avait été dans les années précédentes par l'octroi de fermes et les augmentations de salaires aux militaires. Considérant les temps incertains traversés par le gouvernement de R. Mugabe, et le choix de plus en plus fréquent de la carte de la violence, le président s'assurait ainsi le soutien des forces armées.

La radicalisation du régime s'est également exprimée dans ses relations avec la communauté internationale. De la même façon que le néopatrimonialisme conduit à la banqueroute économique et à la recherche de ressources extérieures, il engendre une crise de légitimité que le régime tente de reconstruire à l'étranger. Ainsi, le mouvement d'invasion de terres a été accompagné d'un discours anti-colonialiste violent et raciste envers les Blancs¹¹. R. Mugabe a régulièrement souligné l'inégale répartition des terres qui a constitué le lourd héritage de la période coloniale, en occultant bien sûr la part de responsabilité de son gouvernement dans la permanence de cette situation, comme nous l'avons étudié dans le chapitre précédent. Le président

¹⁰ Les trafics organisés par les militaires avec l'appui des autorités zimbabwéennes ont fait l'objet d'un rapport d'enquête par les Nations Unies et de la résolution 1457 condamnant le pillage des ressources de la RDC.

Cf. UN Press Release SC/7642.

¹¹ Une des affiches de la ZANU clame ainsi : « Zimbabwe will never be a colony again » (Chan 2003, 156)

maintient également un argumentaire anti-impérialiste (Nkiwane 2002, 51) qui correspond à la version actuelle de sa rhétorique marxisante des années quatre-vingt.

Ce discours a deux groupes de destinataires et vise des réactions diamétralement opposées. D'une part il réveille la culpabilité des Européens et notamment des Britanniques quant à leur passé colonial en Afrique. Il rejoint également une partie du mouvement anti-mondialisation qui critique l'étroitesse de vue des institutions financières internationales. De ce côté, le discours de R. Mugabe se fait volontiers extrémiste. En effet, la radicalisation du régime menée par les dirigeants signifie que ses dirigeants s'éloignent sciemment des normes internationales en matière de bonne gouvernance et de démocratie et assument plus ouvertement la nature autoritaire de leur contrôle. La suspension du Zimbabwe des organisations internationales (Commonwealth¹², FMI) ou le retrait des observateurs étrangers (Financial Gazette 11 décembre 2003) font donc le jeu du régime de R. Mugabe. En effet, l'ostracisation du régime de R. Mugabe par la communauté internationale se traduit par l'abandon des leviers que celle-ci avait encore sur la situation du pays. Ainsi, le retrait du Zimbabwe du Commonwealth début décembre 2003 participe de cette logique. Les pays de cette organisation pouvaient encore manifester leur mécontentement en suspendant le pays temporairement, mais ils n'ont plus de moyen d'action collective si le Zimbabwe ne fait plus partie de leur cercle (Mail and Guardian 11 décembre 2003). Dès lors, le discours de R. Mugabe a atteint son but puisqu'il a désormais les mains libres et peut tranquillement s'accrocher au pouvoir.

¹² Ironiquement, le texte sur lequel le Commonwealth s'appuie pour exclure l'un de ses membres en cas de non respect des principes démocratiques est la « Déclaration de Harare », signée en 1991 lors du Sommet du Commonwealth à Harare (Chan 2003, 65-67).

D'autre part, le discours de R. Mugabe est destiné à réveiller la mémoire collective des pays africains relativement à la colonisation, en particulier les pays d'Afrique Australe ayant connu un régime d'Apartheid. De cette façon, R. Mugabe cherche à obtenir dans les pays voisins, et surtout chez leurs leaders, la légitimité qu'il a perdue à l'intérieur. C'est dans ce but que le discours du président prend une tournure résolument raciste. Ainsi, R. Mugabe souligne les inégalités entre Noirs et Blancs qui sont particulièrement prégnantes en Afrique Australe. Il oriente également les divisions entre pays selon une ligne exclusivement raciale (au Commonwealth par exemple). La position des voisins du Zimbabwe –pays de la SADC, en particulier l'Afrique du Sud- est donc ambiguë et les dirigeants restent peu critiques à l'égard du régime de Harare. Ces leaders tendent à occulter les véritables problèmes du Zimbabwe (autoritarisme, prébendisme, réforme agraire peu enthousiaste...). En effet, leurs populations pourraient transposer les revendications de l'opposition zimbabwéenne dans leur pays, et la chute de R. Mugabe pourrait entraîner la leur (Taylor I. 2002, 72-73). Ils s'en tiennent alors pour l'essentiel au niveau du discours anti-colonialiste et anti-impérialiste qui est aussi le leur, puisque plusieurs des leaders des pays voisins sont issus comme R. Mugabe d'un mouvement de libération nationale (Johnson 2002). A nouveau, ils font le jeu du gouvernement de R. Mugabe et de la logique néopatrimoniale de maintien au pouvoir par tous les moyens.

Les quatre dernières années au Zimbabwe ont donc vu l'émergence d'un parti d'opposition capable de menacer la ZANU quelques mois seulement après sa création. En parallèle, le gouvernement a opté pour des méthodes extrêmes afin d'assurer sa victoire dans les urnes. Néanmoins l'avancée du MDC et la perte de

légitimité de la ZANU sont bien réelles et permettent de parler de l'amorce d'une transition au Zimbabwe. Mais au vu du maintien de R. Mugabe au pouvoir et de la permanence des pratiques néopatrimoniales, le chemin du Zimbabwe vers la transition démocratique paraît encore long et incertain.

III. L'impasse conduit-elle nécessairement à la transition?

L'impasse politique et économique dans laquelle se trouve le Zimbabwe laisse penser que la transition de régime est inévitable. Or malgré une entrée fracassante sur la scène politique zimbabwéenne, le MDC n'a pas encore réussi à « transformer l'essai » en surpassant la ZANU. Dans ce contexte, plusieurs scénarios de transition semblent ouverts, mais ils ne garantissent pour autant la fin du système néopatrimonial.

A. Une libéralisation « par le bas »

Par son caractère autoritaire, le régime néopatrimonial étouffe la société civile afin de prévenir toute concurrence politique. La société civile parvient difficilement à se faire représenter par les partis établis. Comme l'a montré l'étude du PASS de 1995, la ZANU continue d'être en complet décalage avec les préoccupations des zimbabwéens (Bowyer-Bower 2000, 99-100). La société civile investit donc la rue pour faire entendre ses revendications. Plutôt que de se faire entre élites comme dans les transitions en Amérique Latine, une éventuelle transition se produirait donc « par le bas » (Bratton et Van de Walle 1997, 82-89). Au Zimbabwe, les protestations

successives depuis le début des années quatre-vingt-dix ont effectivement pris la forme de manifestations de masse. Cette phase peut être considérée comme le début d'un mouvement de libéralisation du régime de R. Mugabe, notamment parce que son déroulement suit le scénario des démocratisations africaines. Nous étudierons donc la progression du MDC à la lumière des expériences de transition démocratique survenues dans les pays africains depuis le milieu des années quatre-vingt-dix.

L'ascension du MDC constitue un moment important dans l'histoire politique du Zimbabwe depuis l'indépendance. En effet, le MDC est le produit de l'autonomisation et de l'organisation de la société civile au Zimbabwe depuis l'Indépendance. Comme nous l'avons vu plus haut, la ZCTU a réussi à canaliser la contestation au sein de la société zimbabwéenne, notamment en ralliant à sa cause des secteurs stratégiques pour le pouvoir, comme les enseignants et les fermiers blancs. Devant la réaction répressive du gouvernement, les revendications des manifestants ont pris un tour plus politique, aboutissant à la création de la NCA chargée d'élaborer une nouvelle Constitution. Enfin, ce mouvement a abouti à la création d'un parti politique, le MDC, afin d'influencer de l'intérieur le système politique zimbabwéen. Cette évolution est tout à fait conforme aux hypothèses de Bratton et Van de Walle, qui montrent l'importance du ralliement de la fonction publique au mouvement populaire (Bratton et Van de Walle 1997, 249-250) ainsi que le glissement qui s'est fait des revendications économiques vers des revendications politiques dans la vague de transition en Afrique. En outre, l'initiative de réforme constitutionnelle populaire est à analyser dans le contexte des réformes constitutionnelles qui ont été menées dans la plupart des pays africains dans la décennie quatre-vingt-dix.

Le MDC est porté par un élan populaire vers la réforme du système né à la fin des années quatre-vingt-dix. La position du MDC est donc particulière par rapport aux anciens partis d'opposition. En effet, ces derniers, en particulier le ZUM lors des élections présidentielles de 1990, contestaient à la ZANU son statut de parti d'unité nationale (Sylvester 1990, 390). Ils faisaient donc le jeu de la logique néopatrimoniale en ne visant qu'un objectif de prise du pouvoir sans remettre en cause le système. En effet, une des forces du système néopatrimonial est qu'il fait du pouvoir le meilleur canal d'accumulation des richesses. Il est donc extrêmement tentant pour les opposants de ne viser l'accession au pouvoir que dans le but d'avoir accès aux richesses. Ainsi, après avoir étudié le manifeste du ZUM, dirigé par Edgar Tekere, C. Sylvester arrive à la conclusion suivante : « The text (...) suggests that Tekere may be less concerned to alter the ruling party's practices of political economy than to beat Mugabe at his own game » (Sylvester 1990, 391). Le MDC au contraire insiste sur la nécessité de réformes structurelles, qu'il s'agisse d'une nouvelle Constitution accordant moins de pouvoirs à l'exécutif, de réformes libérales visant l'assainissement des finances publiques ou de l'importance de l'Etat de droit comme fondement de la démocratie (Raftopoulos 2001, 50).

En outre, le MDC a réussi à être viable en se tenant à l'écart des circuits néopatrimoniaux habituels, puisque ses financements proviennent d'entrepreneurs zimbabwéens blancs (surtout les fermiers) et du parti travailliste britannique (Alexander P. 2000, 385). Enfin, le MDC est issu de la ZCTU et de la NCA, c'est-à-dire d'organisations regroupant des groupes divers de la société civile. A ce titre il bénéficie d'une large base populaire et rejoint même une partie des populations rurales, que les anciens partis d'opposition n'étaient pas parvenus à réaliser. Le MDC

se distingue donc des partis d'opposition précédents parce que son discours est résolument anti-système. En ce sens, l'entrée en force du MDC au Parlement suite aux élections législatives de 2000 constitue un premier grain de sable dans les rouages du régime de R. Mugabe. En effet, même si le MDC n'a pas obtenu la majorité des sièges, la ZANU n'a plus la majorité des deux tiers nécessaires afin d'amender la Constitution. De plus, le MDC a eu suffisamment de députés -un tiers des membres du Parlement- pour initier une procédure de destitution du président (Blanc 2001, 43), bien que celle-ci n'a pas eu de suite (Compagnon 2001a, 15) On peut donc considérer que le Zimbabwe entre dans une période de libéralisation.

B. Un processus de libéralisation grippé

Le MDC constitue donc le plus grand parti d'opposition depuis l'Indépendance puisque pour la première fois la ZANU se trouve dans l'impossibilité de faire passer des réformes constitutionnelles. Cependant, si l'on suit les découpages de la transitologie, il s'agit encore d'une période de libéralisation, c'est-à-dire que des ouvertures politiques se font dans un cadre qui reste autoritaire. D'une part, la Constitution maintes fois amendée institutionnalise les mécanismes de l'autoritarisme. Notamment, les trente sièges directement attribués par le président au sein du Parlement amoindrissent beaucoup l'impact que peut avoir le MDC sur le gouvernement (Krieger 2000, 448).

D'autre part, la dynamique du néopatrimonialisme fait que les dirigeants sont tentés de s'accrocher au pouvoir par tous les moyens. En ce sens, le processus de libéralisation au Zimbabwe se distingue de celui qu'ont connus les pays d'Europe du

Sud et d'Amérique Latine. Au Zimbabwe, les dirigeants, plutôt que de préparer leur sortie en douceur de la vie politique, ne semblent disposés à faire aucune concession. Au contraire, la ZANU profite de la radicalisation du régime pour se restructurer. D. Compagnon mentionne à ce sujet que certaines fermes appartenant à des électrons libres de la ZANU ont été envahies en 2000, afin de montrer l'exemple au sein du parti (Compagnon 2000a, 187). En parallèle, les députés favorables à la réforme et qui avaient profité de l'amorce de libéralisation pour demander la démission du président ont été écartés des positions clés au sein du parti hégémonique (Compagnon 2000b, 115). Bien que la majorité des analystes s'accordent pour dire que la ZANU est traversée par différents courants, le débat sur la succession reste difficile au sein de la formation politique. En effet, les intérêts des dirigeants du parti dépendent des canaux du système néopatrimonial, et donc de leur maintien au pouvoir.

Du côté du MDC, le demi-succès des élections législatives de 2000 risque bien de saper le dynamisme de cette organisation. Le MDC se trouve dans une position difficile : il doit à la fois faire face au gouvernement autoritaire de Robert Mugabe et à ses propres faiblesses. Afin d'être considéré comme un parti à part entière et non comme la simple émanation de la ZCTU, le MDC a eu tendance à s'éloigner de sa base électorale en favorisant les candidats de la classe moyenne et les entrepreneurs au détriment des syndicalistes. Ainsi, bien que le MDC se veuille « parti ouvrier » par fidélité à ses origines syndicales, ses positions sont de plus en plus celles d'un parti social-démocrate (Alexander P. 2000, 393). De plus, la large coalition de la société civile a permis dans un premier temps de cristalliser l'opposition au gouvernement de Mugabe. Mais cette hétérogénéité est devenue un handicap pour un parti d'opposition traversé de courants divers, qui a du mal à avoir

une position commune claire dans les débats de société zimbabwéens, notamment en ce qui concerne la réforme agraire (Raftopoulos 2001, 48-49). Cela vient corroborer les observations de Bratton et Van de Walle selon lesquelles l'opposition n'a pas besoin d'être très organisée pour déclencher la transition, mais que cette organisation est en revanche nécessaire à un stade ultérieur, afin de concrétiser les gains obtenus lors de la libéralisation (Bratton et Van de Walle 1997, 223).

Enfin, la mobilisation populaire a beaucoup reflué au Zimbabwe par rapport au tournant des années quatre-vingt-dix/ deux mille. Il est clair aujourd'hui que la libéralisation du régime a été extrêmement limitée, alimentant ainsi le découragement de la population. Dans un contexte de répression et de fraude électorale de plus en plus prégnant, R. Mugabe a été réélu à la présidence du Zimbabwe en 2002. La libéralisation que le pays a semblé entamer avec les élections législatives de 2000 semble véritablement grippée.

C. Quel scénario de transition pour le Zimbabwe ?

La situation au Zimbabwe peut évoluer vers une transition de type démocratique. Néanmoins il convient d'étudier les différents types de scénarios possibles compte tenu de la nature néopatrimoniale du régime. En effet, ce cadre fait peser des contraintes particulières sur les processus de transition et de consolidation.

Le scénario « Suharto »

La vague de mobilisation des années 1999-2000 a popularisé le scénario dit « Suharto » parmi les analystes comme au sein de la population zimbabwéenne. Ce

scénario s'inspire des évènements de 1998 en Indonésie, au cours desquels le soulèvement massif de la population a provoqué la chute du dirigeant autoritaire Suharto (Alexander P. 2000, 399). La ZCTU a effectivement une bonne expérience de l'organisation de manifestations. Le MDC lui-même a choisit la grève générale et d'autres actes de désobéissance civile comme moyen de contestation privilégié. Dans les faits, le parti n'a pas vraiment d'autre choix pour exposer la volonté populaire de réformes structurelles, étant donné sa position fragile au Parlement.

Cependant une telle stratégie se heurte à différents obstacles et comporte des limites évidentes dans un régime qui n'hésite pas, lui, à recourir à la violence. Le régime n'autorise les manifestations qu'au compte-goutte, rendant de ce fait la plupart des manifestations illégales. De telles dispositions ouvrent la voie à l'arrestation des participants et à la violence policière (Compagnon 2001a, 15). De fait, le leader du MDC, Morgan Tsvangirai, ainsi que des membres clés du parti ont fait plusieurs séjours en prison au courant de l'année 2003 et font face à des accusations de complot (passibles de la peine de mort au Zimbabwe) (UN IRIN 20 juin 2003). Une telle répression ne peut qu'accentuer la démobilisation de la population zimbabwéenne. Néanmoins, d'après Bratton et Van de Walle, un tel scénario « à la Suharto » reste le plus probable dans un régime de type néopatrimonial. En effet, les compromis étant difficiles entre les dirigeants et l'opposition, c'est l'option de la « table rase » qui finit souvent par prévaloir.

Le scénario « Kaunda »

Un autre pays est souvent mis en parallèle avec le Zimbabwe dès lors qu'il s'agit de transition. On parle alors de « scénario Kaunda », d'après la transition en

Zambie en 1991. En effet, dans ce pays, le leader syndical Frederick Chiluba a réussi à canaliser la contestation populaire et à bénéficier du soutien de la société civile par la création d'un parti, le *Movement for Multi-Party Democracy* (MMD). A la tête du MMD, F. Chiluba remporta les élections présidentielles de 1991, mettant fin pacifiquement au régime autoritaire de Kenneth Kaunda (Krieger 2000, 449). Les similarités entre le MDC zimbabwéen et le MMD zambien sont en effet frappantes, et laissent espérer que le premier suivra le même parcours.

Cependant, ce même exemple de la Zambie permet d'émettre des réserves importantes. Si une telle victoire électorale a permis la transition, la consolidation démocratique reste incertaine. En particulier, F. Chiluba et son entourage font l'objet depuis l'année dernière de poursuites judiciaires pour corruption. La transition a donc permis l'alternance au pouvoir, mais sans que les pratiques néopatrimoniales du gouvernement précédent ne soient remises en cause (BBC News 19 décembre 2001). En effet, la transition, donc le changement formel de leadership, ne garantit pas l'abandon de telles pratiques, qui relèvent pour l'essentiel du domaine informel. Un scénario « à la Kaunda » pour le Zimbabwe n'est donc pas à prendre pour argent comptant étant donné la prégnance du néopatrimonialisme dans le pays.

Les scénarios « du pacte » et « de la réforme »

Enfin, deux autres scénarios impliquent une scission à l'intérieur de la ZANU. Le « scénario du pacte » est le premier. Les réformateurs de la ZANU négocieraient avec le MDC leur retrait de la vie politique dans des conditions avantageuses. Ce scénario est typique des transitions démocratiques d'Europe du Sud et d'Amérique Latine au cours des années soixante-dix. C'est également un scénario pacifique, qui

passé éventuellement par l'instauration d'un gouvernement de transition chargé d'organiser les premières élections démocratiques (USIP 2003, 13-14). Le dernier scénario est « le scénario des réformes », par lequel les réformateurs de la ZANU initieraient un processus de réformes politiques visant la démocratisation du régime. Un tel scénario pourrait survenir après le départ de Mugabe ou à son décès, si les réformateurs arrivent à prendre le contrôle de la ZANU. Certains indices laissent entrevoir la possibilité qu'un de ces deux scénarios se réalise. D'une part, la ZANU est traversée par différentes factions. D'autre part, l'année 2003 a vu la ZANU et le MDC engager plusieurs séries de pourparlers (Financial Gazette 19 décembre 2003).

Cependant, comme indiqué plus haut, R. Mugabe a encore la capacité de contrôler la ZANU, et il tient les réformateurs à l'écart. De plus, les tentatives de pourparlers entre les deux partis ont déjà échoué plusieurs fois et font craindre que R. Mugabe n'accepte ces rencontres que pour améliorer son image, ou pour éliminer le MDC à l'usure. Mais surtout, ces deux scénarios de transition impliquent que le MDC fasse des compromis afin que les dirigeants de la ZANU se retirent pacifiquement de la vie politique. D'une part, un tel processus exclut la société civile du débat sur la forme du nouveau régime. C'est pourquoi la transition par pacte est parfois qualifiée de « voie non démocratique vers la démocratie » (O'Donnell et Schmitter 1986, 37-39). D'autre part, ce sont les scénarios qui font peser le plus de contraintes sur un éventuel gouvernement du MDC¹³. En particulier, il n'est pas exclu que de tels pactes incluent des garanties d'immunité ou de pardon ou encore un volet économique, pour des politiciens de la ZANU soucieux de préserver leur

¹³ Cf. Karl 1990 pour une discussion des effets des transitions par pacte sur les démocratisations à partir des expériences latino-américaines.

pactole. C'est d'autant plus probable si ce sont les réformateurs de la ZANU qui dictent les nouvelles règles du jeu. Dans ce contexte, à nouveau, le système néopatrimonial ne serait pas remis en cause par le changement de régime.

Ainsi, plusieurs scénarios de transition restent ouverts pour le Zimbabwe. Selon les critères privilégiés, certains sont plus souhaitables que d'autres. La transition de type « Kaunda » ou celles impliquant la scission de la ZANU sont des processus a priori moins violents que la transition de type « Suharto ». Les transitions « Kaunda » et « Suharto » établissent le régime démocratique sur des bases nouvelles alors que les scénarios par « réformes » ou par « pactes » sont bâtis sur les fondations du régime autoritaire. Les premiers sont porteurs de très grands espoirs populaires qui sont parfois difficiles à gérer pour un gouvernement débutant. Alors que les derniers, de par la continuité et le contrôle qu'ils assurent, créent les conditions de stabilité essentielles à la consolidation. Cependant, aucun de ces scénarios de transition ne garantit la fin du système néopatrimonial. En effet, le changement d'institutions formelles peut très bien ne pas remettre en cause les pratiques essentiellement informelles qui forment la base du néopatrimonialisme. Comme l'a montré la vague de transitions en Afrique, il est plus facile pour les populations africaines de se débarrasser d'un dirigeant autoritaire symbole de la répression, que des pratiques néopatrimoniales qui assuraient son pouvoir.

CONCLUSION

Ce travail a permis d'expliquer pourquoi la question agraire est toujours en suspens au Zimbabwe et en quoi son instrumentalisation par un régime de type néopatrimonial participe à l'enlisement de la démocratisation dans ce pays.

Les régimes néopatrimoniaux se caractérisent par la prégnance de rapports personnels au sein d'institutions modernes, scellant ainsi la confusion entre les sphères publiques et privées, et entre les domaines politiques et économiques. Ces distorsions pèsent sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques, en privilégiant le court sur le long terme et les *insiders* sur les *outsiders* du système. Les mesures qui sont alors prises en matière de politique économique relèvent plus du populisme que de la gestion rationnelle des affaires publiques.

Au Zimbabwe, la propulsion d'une élite fortement homogène à la tête d'un État très centralisé et doté d'un imposant appareil répressif a favorisé le développement d'un régime de type néopatrimonial. La ZANU s'est imposé comme un parti unique *de facto* dans le paysage politique zimbabwéen, phagocytant l'administration et les canaux de la représentation populaire. Dès lors, la politique économique a été détournée dans le but de mettre en place un système contrôlé par les élites. En raison de ses bases informelles, ce système a su s'adapter à l'évolution des idéologies et ainsi protéger les intérêts des élites et de la bourgeoisie d'État. Cependant les dynamiques mêmes du système ont mené le pays dans une grave crise économique, et ont miné la légitimité du gouvernement de R. Mugabe. L'étude de R.

Mugabe comme politicien investisseur permet donc d'analyser la façon dont les affaires publiques ont été gérées après l'indépendance et en temps de crise, en particulier en ce qui concerne la réforme agraire.

La réforme agraire est une politique publique complexe, qui fait intervenir des considérations aussi bien économiques que sociopolitiques. Or les objectifs d'une réforme agraire idéal typique sont compromis par le cadre néopatrimonial dans lequel cette politique est élaborée. Une réforme agraire idéal typique viserait les catégories les plus pauvres de la population, dans un objectif de redistribution économique et -au Zimbabwe- raciale. Or les programmes de réforme agraire dans ce pays se sont rapidement détournés d'un tel objectif, afin de satisfaire les intérêts politiques et économiques des élites. Par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme agraire doit être capable de répondre aux demandes des populations concernées (paysans comme propriétaires) et de s'adapter aux différentes situations. Au Zimbabwe, le caractère autoritaire de l'État a assuré que la réforme soit menée par le haut, et la convergence initiale des intérêts des élites et de la communauté blanche a achevé de ralentir le programme. Enfin la planification de la réforme doit tenir compte de la viabilité à long terme en assurant la fourniture de services et la construction d'infrastructures près des parcelles redistribuées. Or malgré les signes encourageants des premières réinstallations, le gouvernement a délaissé de telles préoccupations afin de privilégier une « politique redistributrice » dans les zones communales, plus payante d'un point de vue électoral.

Au Zimbabwe, c'est donc une réforme agraire dénaturée qui a été mise en œuvre, au profit des réseaux clientélistes et au détriment du développement à long terme de l'économie. En effet, la réforme agraire a constitué une ressource politique

plus qu'une véritable politique publique pour le gouvernement de R. Mugabe. Quand la poursuite de la réforme n'a pas coïncidé avec les intérêts des élites, le gouvernement a fortement ralenti sa mise en œuvre avec force mythes et idéologies justificateurs. Lorsqu'au contraire les élites ont eu besoin d'alimenter les réseaux de clientèle ou d'assurer leur maintien au pouvoir, la réforme agraire a été présentée comme une priorité de la politique publique du gouvernement. La réforme agraire a donc été instrumentalisée dans le but de pérenniser le système néopatrimonial au Zimbabwe et d'assurer le maintien des élites à la tête de ce système.

Or le régime de R. Mugabe est en situation de crise depuis le milieu des années quatre-vingt-dix du fait même des dynamiques néopatrimoniales. R. Mugabe continue de chercher l'appui de la population rurale et des fonctionnaires, de revendiquer l'héritage de la guerre de libération nationale et de rappeler les avancées socio-économiques du pays dans les années quatre-vingt. Mais en continuant d'activer de telles ressources politiques traditionnelles, largement usées aujourd'hui, le régime s'aliène toute une population jeune qui a subi de plein fouet la crise économique. Les dirigeants ont donc recours à des mesures de plus en plus radicales afin de maintenir leur position au sommet de l'État et donc du système néopatrimonial. Ainsi, les invasions de fermes depuis le référendum constitutionnel de 2000 ont surtout servi à couvrir la violente répression à l'encontre du MDC, le premier parti d'opposition à constituer une réelle menace pour la ZANU depuis l'indépendance. Le régime mène également une politique extérieure radicale pour tenter de récupérer à l'étranger une légitimité et des ressources rétributives dont il ne dispose plus à l'intérieur.

L'ascension fulgurante du MDC et l'entrée de cinquante-sept de ses députés au Parlement en 2000 ont fait entrer le Zimbabwe dans une période de libéralisation politique. La marge de manœuvre du gouvernement a donc diminué, mais le régime reste fortement autoritaire. Différents scénarios sont néanmoins envisageables pour la démocratisation du pays. Selon le scénario « Suharto », la mobilisation de la population parviendrait à renverser le régime de R. Mugabe. Le scénario « Kaunda » représente l'accession du MDC à la tête de l'État par les urnes. Enfin, les scénarios de transition par « pacte » ou par une réforme du régime supposent une scission au sein de la ZANU. Ces scénarios ont différentes probabilités de se réaliser aujourd'hui au Zimbabwe, et certains sont plus souhaitables que d'autres sur le plan de leur déroulement ou de la consolidation démocratique.

Cependant, aucun des scénarios envisagés ne peut garantir la fin du système néopatrimonial qui règne actuellement au Zimbabwe. En effet, le néopatrimonialisme s'appuie sur des pratiques essentiellement informelles et peut donc survivre à un changement institutionnel formel. Or la recherche a montré qu'une réforme agraire véritablement efficace ne peut être développée dans le contexte d'un système néopatrimonial. Par conséquent, en cas de changement de régime au Zimbabwe, il conviendra de se pencher sur les pratiques du nouveau gouvernement avant d'annoncer l'avènement d'une nouvelle ère en matière de réforme agraire.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Monographies et articles académiques

- Alexander, J. 2000. «The Enduring Appeal of "Technical Development" in Zimbabwe's Agrarian Reform». Dans T.A.S. Bowyer-Bower et Colin Stoneman, dir., *Land Reform in Zimbabwe: Constraints and Prospects*. Aldershot : Ashgate Publishing : 133-143.
- Alexander, Peter. 2000. «Zimbabwean Workers, the MDC and the 2000 Election». *Review of African Political Economy*. n°85 : 385-406.
- Badouin, Robert. 1979. *Systèmes fonciers et développement économique*. Paris : Cujas.
- Balans, Jean-Louis. 1995. «La Rhodésie du Sud: 1890-1980». Dans Jean-Louis Balans et Michel Lafon, dir., *Le Zimbabwe Contemporain*. Paris : Khartala : 75-108.
- Baumhögger, Goswin. 1999. «Zimbabwe». Dans Dieter Nohlen, Michael Krennerich et Bernard Thibault, dir., *Elections in Africa: a Data Handbook*. Oxford: Oxford University Press: 963-979.
- Bayart, Jean-François. 1989. *L'État en Afrique : la politique du ventre*. Paris : Fayard.
- Blanc, Thomas L. 2001. «"Diamonds are forever": le Zimbabwe, les diamants et la guerre en République démocratique du Congo». *Afrique Contemporaine*, n°197 (janvier-mars) : 34-46.
- Bowyer-Bower, T.A.S. 2000. «Implications for Poverty of Land Reform in Zimbabwe: Insights from the Findings of the 1995 Poverty Assessment Survey Study». Dans T.A.S. Bowyer-Bower et Colin Stoneman, dir., *Land Reform in Zimbabwe: Constraints and Prospects*. Aldershot : Ashgate Publishing : 83-101.
- Bratton, Michael et Nicolas Van de Walle. 1997. *Democratic experiments in Africa : regime transitions in comparative perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bratton, Michael. 1987. «The Comrades and the Countryside : The Politics of Agricultural Policy in Zimbabwe». *World Politics*, vol 39 n°2 (janvier) : 174-202.
- Chan, Stephen. 2003. *Mugabe : A Life of Power and Violence*. Ann Arbor: The University of Michigan Press.
- Cheater, Angela P. 1995. «La bureaucratie comme mode de vie postcoloniale au Zimbabwe». Dans Jean-Louis Balans et Michel Lafon, dir., *Le Zimbabwe Contemporain*. Paris : Khartala : 201-212.
- Cling, Jean-Pierre. 2001. «Réforme agraire et démagogie électorale au Zimbabwe». *Afrique Contemporaine* n°197 (janvier-mars) : 64-75.
- Compagnon, Daniel. 2001a. «Zimbabwe: l'alternance ou le chaos». *Politique Africaine* n°81 (mars) : 7-25.
- Compagnon, Daniel. 2001b. «"Mugabe and Partners (Pvt) Ltd" ou l'investissement politique du champ économique». *Politique Africaine* n°81 (mars) : 101-119.

- Compagnon, Daniel. 2000a. « Terrorisme électoral au Zimbabwe ». *Politique Africaine* n°77 (juin): 180-190.
- Compagnon, Daniel. 2000b. « Carton jaune pour Mugabe: referendum surprise au Zimbabwe ». *Politique Africaine* n°77 (mars): 107-116.
- Darbon, Dominique. 1991. « Zimbabwe : construire la maison de pierre ». Dans Médard, Jean-François, dir., *États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise*. Paris : Khartala : 305-322.
- Dashwood, Hevina S. 1996. « The Relevance of Class to the Evolution of Zimbabwe's Development Strategy: 1980-1991 ». *Journal of South African Studies* vol 22 n°1 (mars) : 27-48.
- Davies, Rob et Jørn Rattsø. 2000. « Zimbabwe: Economic Adjustment, Income Distribution and Trade Liberalization ». Dans Lance Taylor, dir., *Globalization and Social Policy – CEPA Working Paper n°21*. New York: New School University.
- Diamond, Larry. 1987. « Class Formation in the Swollen African State ». *The Journal of Modern African Studies* vol 25 n°85: 567-596.
- Dreyer, Ronald. 1995. « Les mouvements politiques africains du Zimbabwe avant l'indépendance : influences régionales ». Dans Jean-Louis Balans et Michel Lafon, dir., *Le Zimbabwe Contemporain*. Paris : Khartala : 167-179.
- Du Toit, Pierre. 1995. *State Building and Democracy in Southern Africa; Botswana, Zimbabwe and South Africa*. Washington: USIP Press.
- Eisenstadt, Samuel N. 1973. *Traditional Patrimonialism and Modern Neopatrimonialism*. Beverly Hills: Sage Publications.
- Economist Intelligence Unit (EIU). 2000. Country Profile: Zimbabwe.
- Economist Intelligence Unit (EIU). 1997. Country Profile: Zimbabwe.
- Faure, Yves-A. et Jean-François Médard. 1995. « L'État business et les politiciens entrepreneurs - Néo-patrimonialisme et *Big Men* : économie et politique ». Dans Stephen Ellis et Yves-A Faure, dir., *Entreprises et entrepreneurs africains*. Paris, Khartala : 289-309.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations - Global Information and Early Warning System on food and agriculture (FAO – GIEWS). 2003. « Countries Facing Food Emergencies ». Dans FAO GIEWS, *Africa Report* n°3, décembre. En ligne: <http://www.fao.org/DOCREP/006/J1119E/J1119e02.htm#3>
- Gleizes, André. 1995. « L'économie du Zimbabwe ». Dans Jean-Louis Balans et Michel Lafon, dir., *Le Zimbabwe contemporain*. Paris, Nairobi: Khartala-Ifra: 213-239.
- Good, Kenneth. 2002. « Dealing with Despotism : The People and the Presidents ». Dans Henning Melber, dir., *Zimbabwe's Presidential Election 2002 : Evidence, Lessons and Implication.*, Sommerset : Transaction Publishers : 7-30.
- Hawkins, Tony. 2001. « Le déclin économique du Zimbabwe : à qui la faute ? ». *Afrique Contemporaine* n°197 (janvier-mars): 47-63.
- Hazlewood, Arthur. 1985. « Kenyan Land Transfer Programmes and their Relevance for Zimbabwe ». *The Journal of Modern African Studies* vol 23 n°3 (septembre): 445-461.

- Herbst, Jeffrey. 1990. *State Politics in Zimbabwe*. Berkeley: University of California Press.
- Huizer, Gerrit. 1999. *Peasant Mobilization for Land Reform : Historical Case Studies and Theoretical Considerations*. Discussion Paper n°103 (juin). Genève : UNRISD.
- Jenkins, Carolyn. 1997. « The Politics of Economic Policy-Making in Zimbabwe ». *The Journal of Modern African Studies* vol 35 n°4 (décembre): 575-602.
- Johnson, R.W. 2002. « The final struggle is to stay in power ». *Focus* n°25 (mars). En ligne : http://www.hsf.org.za/focus25/focus25johnson_print.html
- Karl, Terry Lynn. « Dilemmas of Democratization in Latin America ». *Comparative Politics* vol 23 n°1 (octobre): 1-21.
- Kinsey, Bill H. 1999. « Land Reform, Growth and Equity: Emerging Evidence from Zimbabwe's Resettlement Programme ». *Journal of Southern African Studies* vol 25 n°2 (juin): 173-196.
- Krieger, Norma. 2001. « Les vétérans et le parti au pouvoir: une coopération conflictuelle dans la longue durée ». *Politique Africaine* n°81: 80-100.
- Krieger, Norma. 2000. « Zimbabwe Today : Hope against Grim Realities ». *Review of African Political Economy* n°85 : 443-468.
- Lacam, Jean-Patrice. 1988. « Le politicien investisseur: un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques ». *Revue Française de Science Politique* vol 38 n°1 (février): 23-47.
- Lebert, Tom. 2003. *An Introduction to Land and Agrarian Reform in Zimbabwe*. National Land Committee Publication. En ligne: <http://www.nlc.co.za/pubs2003/anintroto.pdf>
- Makumbe, John Mw. 1998. « Decentralization, Democracy, and Development in Zimbabwe ». Dans Joel D. Barkan, dir., *Decentralization and Democratization in Sub-Saharan Africa - Working Papers*. Iowa City: University of Iowa.
- Martin, Denis-Constant. 1991. « Le multipartisme pour quoi faire? – Les limites du débat politique : Kenya, Ouganda, Tanzanie, Zimbabwe ». *Politique Africaine* n°43 (octobre) : 21-30.
- Médard, Jean-François. 2000. « Clientélisme politique et corruption ». *Revue Tiers Monde* n°161 (janvier-mars) : 75-87.
- Médard, Jean-François. 1991a. « L'État néopatrimonial en Afrique noire ». Dans Médard, Jean-François, dir., *États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise*. Paris : Khartala : 323-353.
- Médard, Jean-François. 1991b. « Autoritarismes et démocratie en Afrique Noire ». *Politique Africaine* n°43 (octobre): 92-104.
- Melber, Henning. 2002. « Zimbabwe and "The Pitfalls of National Consciousness" ». Dans Henning Melber, dir., *Zimbabwe's Presidential Election 2002: Evidence, Lessons and Implications*. Sommerset: Transaction Publishers: 59-67.
- Moyo, Sam. 1995. « Question agraire et réconciliation nationale au Zimbabwe ». Dans Jean-Louis Balans et Michel Lafon, dir., *Le Zimbabwe contemporain*. Paris, Nairobi: Khartala-Ifra: 241-274.

- Murphree, Marshall W. 1995. « Les relations raciales au Zimbabwe ». Dans Jean-Louis Balans et Michel Lafon, dir., *Le Zimbabwe Contemporain*. Paris, Khartala : 145-165.
- Nkiwane, Tandeka C. 2002. « Observing the observers ». Dans Henning Melber, dir., *Zimbabwe's Presidential Election 2002 : Evidence, Lessons and Implications*. Sommerset : Transaction Publishers : 51-58.
- O'Donnell, Guillermo et Philippe Schmitter. 1986. « Negotiating (and Renegotiating) Pacts ». *Transitions from Authoritarian Rule : Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*. Baltimore et Londres, John Hopkins University Press: 37-47.
- Palmer, Robin. 1990. « Land Reform in Zimbabwe, 1980-1990 ». *African Affairs* vol 89 n°355 (avril) : 163-181.
- Prosterman, Roy L. et Jeffrey Riedinger. 1987. *Land Reform and Democratic Development*. Baltimore et Londres: John Hopkins University Press.
- Quantin, Patrick. 1995. « Portait d'une élite au pouvoir (1980-1990) ». Dans Jean-Louis Balans et Michel Lafon, dir., *Le Zimbabwe Contemporain*. Paris, Khartala : 181-199.
- Raftopoulos, Brian. 2001. « De l'émancipation du mouvement syndical à l'affirmation du MDC ». *Politique Africaine* n°81 : 26-50.
- Sithole, Masipula. 2001. « Fighting Authoritarianism in Zimbabwe ». *Journal of Democracy* vol 12 n°1 (janvier): 160-169.
- Sithole, Masipula. 1995. « Le gouvernement et la vie politique au Zimbabwe depuis l'Indépendance ». Dans Jean-Louis Balans et Michel Lafon, dir., *Le Zimbabwe contemporain*. Paris, Khartala : 109-144.
- Stoneman, Colin et Lionel Cliffe. 1989. *Zimbabwe: Politics, Economics, and Society*. Londres: Pinter Publishers.
- Sylvester, Christine. 1995. « Whither opposition in Zimbabwe? ». *The Journal of Modern African Studies* vol 33 n°3 (septembre): 403-423.
- Sylvester, Christine. 1990. « Unities and Disunities in Zimbabwe's 1990 Election ». *The Journal of Modern African Studies* Vol 28 n°3 (septembre): 375-400.
- Sylvester, Christine. 1986. « Zimbabwe's 1985 Election: A Search for National Mythology ». *The Journal of Modern African Studies* vol 24 n°2 (juin): 229-255.
- Taylor, Ian. 2002. « Zimbabwe's Debacle, Africa's Response and the Implications for the New Partnership for Africa's Development (NEPAD) ». Dans Henning Melber, dir., *Zimbabwe's Presidential Election 2002 : Evidence, Lessons and Implications*. Sommerset : Transaction Publishers : 68-75.
- Taylor, Scott D. 1999. « Race, Class and Neopatrimonialism in Zimbabwe ». Dans Richard Joseph, dir., *State, Conflict and Democracy in Africa*. Boulder: Lynne Rienner Publishers: 239-266.
- United Nations Development Program (UNDP). 2003a. *Zimbabwe Human Development Indicators*. En ligne : http://www.undp.org/hdr2003/indicator/cty_f_ZWE.html
- United Nations Development Program (UNDP). 2003b. *Human Development Report 2003* : En ligne : http://www.undp.org/hdr2003/pdf/hdr03_HDI.pdf

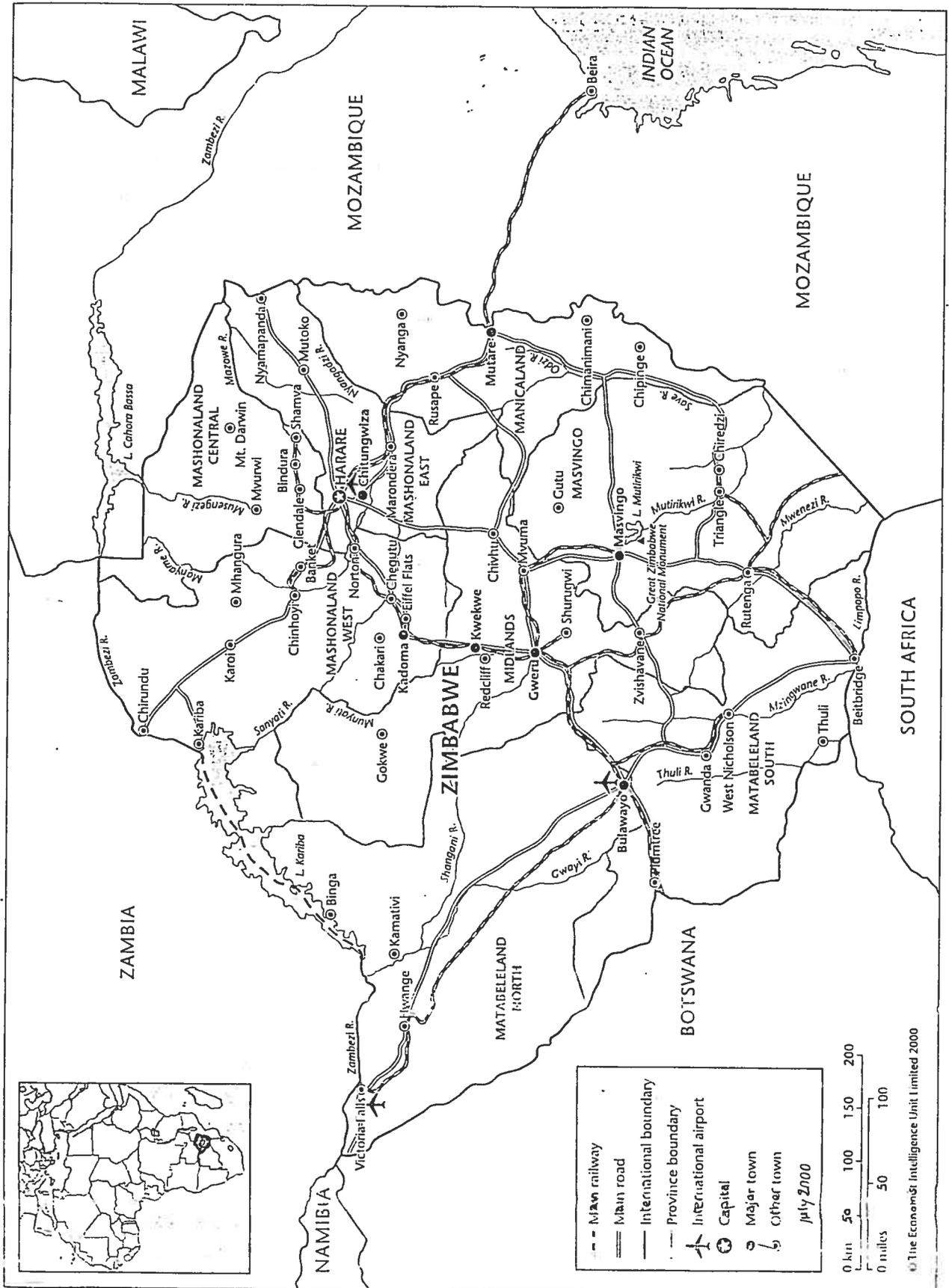
- United Nations Economic Commission for Africa (UNECA). 2002. «Chapter 4: Zimbabwe – A Crumbling Economy». Dans UNECA, *Economic Report on Africa 2002: Tracking Performance and Progress*. Addis Abeba: UNECA. En ligne :
<http://www.uneca.org/era2002>
- United Nations Institute for Peace (USIP). 2003. *Zimbabwe and the Prospect for Non-violent Political Change*. Special Report n°109. En ligne:
<http://www.usip.org/pubs/specialreports/sr109.pdf>
- Weber, Max. 1995 [1971]. Tome 1: « Les catégories de la sociologie », *Economie et Société*. Paris : Pocket.
- Weiner, Dan, Sam Moyo, Barry Munslow et Phil O'Keefe. 1985. «Land Use and Agricultural Productivity in Zimbabwe». *The Journal of Modern African Studies* vol 23 n°2 (juin): 251-285.

Articles de presse

- BBC News (Londres). « Chiluba's Legacy to Zambia ». 19 décembre 2001.
- Daily News (Harare). « State Hijacks Food Aid ». 19 août 2003.
- Daily News (Harare). « UN Agencies Say 5.5M Need Food Aid ». 17 juin 2003.
- Financial Gazette (Harare). « President Admits to Dialogue With MDC ». 19 décembre 2003.
- Financial Gazette (Harare). « Foreign Envoys Face the Boots ». 11 décembre 2003.
- Financial Gazette (Harare). « Hyperinflation And the Cash Crisis ». 10 juillet 2003.
- Mail and Guardian (Johannesburg). « After the Commonwealth Party, the Zimbabwe Hangover ». Rapule Tabane. 11 décembre 2003.
- United Nations Integrated Regional Information Networks (UN IRIN). « Opposition Leader Finally Awarded Bail After Two Weeks in Prison ». 20 juin 2003.
- United Nations Press Release SC/7642. « Security Council Condemns Plunder Of Democratic Republic Of Congo's Resources, Requests New Six-Month Mandate For Investigative Panel ». 24 janvier 2003. En ligne:
<http://www.un.org/News/Press/docs/2003/sc7642.doc.htm>

ANNEXE A - CARTE ADMINISTRATIVE DU ZIMBABWE

Source : EIU 2000



ANNEXE B - STRUCTURE DE LA PROPRIÉTÉ TERRIENNE

Source : EIU 1997

Structure of land ownership, 1995

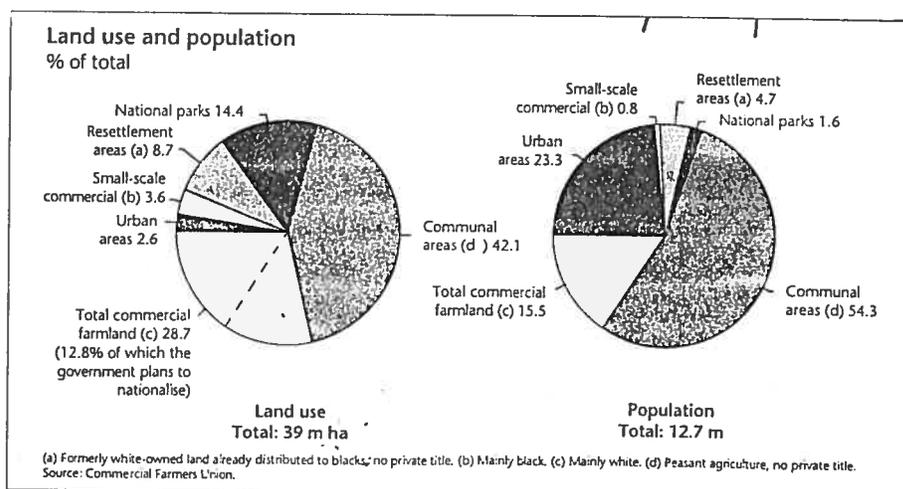
	No. (approx)	Average size (ha) ^a	Share of output (%)
Commercial farms (mainly white-owned)	4,700	3,000	80
Communal farms	800,000	20	18 ^b
Resettlement areas	62,000	50	2

^a Average sizes vary widely; although 10 ha constitutes a viable holding in arable areas, 100 ha is inadequate in drier regions. ^b The communal share falls sharply in drought years.

Sources: Commercial Farmers' Union; *Financial Gazette*.

ANNEXE C - UTILISATION DE LA TERRE ET POPULATION

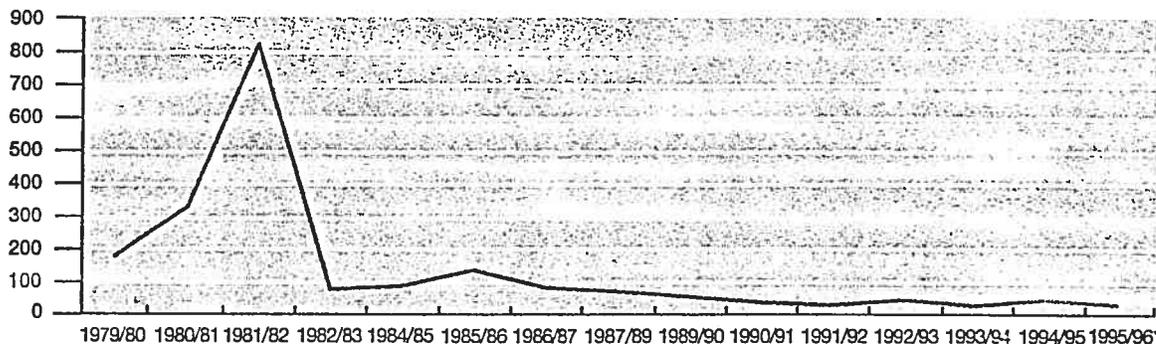
Source : EIU 1997



ANNEXE D - RYTHME DE LA RÉFORME AGRAIRE

Source : UNECA 2002

*Agricultural land resettled, Zimbabwe, 1979/80–1995/96
(thousands of hectares)*



Note: The years refer to agricultural years.

** Data for 1995/96 refer to the target for that year.*

ANNEXE E - RADICALISATION DE LA RÉFORME AGRAIRE

Source : Chan 2003

First ten years of independence:

3.3 million hectares of land purchased by the government

1992: Land Acquisition Act

5.5 million hectares were proposed for purchase, of the 11.5 million hectares owned by white farmers – less than half

1995: still a white Agriculture Minister, Denis Norman

1997: first direct warning from Robert Mugabe to Tony Blair of land acquisition without compensation; numbers of farms used for the first time, rather than hectares; list of 1732 farms for acquisition drawn up

2000, February: first farm invasions occupy 70 farms

2000, April: constitution amendment rushed through parliament to legitimise seizure without compensation

2000, June: 1400 farms occupied; however, only 841 officially designated for acquisition

2001, June: 5200 farms designated for acquisition; only 300 or so white farms not yet designated.

ANNEXE F - CYCLES ÉCONOMIQUES DEPUIS 1965

Source : Hawkins 2001

Croissance à long terme au Zimbabwe (moyenne annuelle en %)

Années	Produit Intérieur brut (PIB)	Population	Revenu par tête
1965-1970	8,9	3,4	4,5
1970-1975	4,7	3,0	1,7
1975-1980	0,8	3,0	- 2,0
1980-1985	4,2	3,2	1,0
1985-1990	4,4	3,1	1,2
1990-1995	1,2	3,2	- 2,0
1995-1999	4,4	3,2	1,1
Périodes remarquables			
1980-1990	4,4	3,2	1,1
1990-1999	2,5	3,2	- 0,7
1980-2000 *	3,0	3,2	- 0,1

* Les chiffres pour 2000 sont des estimations reposant sur l'hypothèse d'une croissance négative du PIB en volume de 5 % sur l'exercice.

ANNEXE G - RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DEPUIS L'INDÉPENDANCE

Source : EIU 2000

Election results

	1980		1985		1990		1995		2000 ^a	
	No. of seats	% of vote	No. of seats	% of vote	No. of seats	% of vote	No. of seats	% of vote	No. of seats	% of vote
ZANU-PF	57	63	63	76	116	78	117	68	62	49
MDC	0	0	0	0	0	0	0	0	57	46
ZAPU	20	24	15	18	-	-	-	-	-	-
RF ^b (CAZ)	20	n/a	15	n/a	-	-	-	-	-	-
ZANU-Ndonga	0	2	1	1	1	n/a	2	n/a	1	1
UANC	3	11	0	3	0	0	0	0	0	0
ZUM ^c	0	0	0	0	2	16 ^d	0	0	0	0
Others ^e	-	-	-	-	-	-	-	-	0	2
Independents	0	0	5	0	0	0	1 ^f	-	0	2

^a The MDC is mounting a legal challenge to the results of the 2000 elections in at least 35 constituencies. While the MDC is likely to win some of these, it is not expected to give it a majority of all seats in parliament, although it may give it a majority of elected seats. ^b Rhodesian Front, then Republican Front, then Conservative Alliance of Zimbabwe. ^c Zimbabwe Unity Movement. ^d Estimates range from 15% to 20%. ^e Includes the Liberty Party NDU, NPA, UP, ZUD, ZCP, ZIP and ZPP. ^f An independent candidate, Margaret Dongo, successfully won a by-election in late 1995, after appealing.

